



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 149 N° 041
Le mercredi 8 juillet 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 8 juillet 2020

La séance est ouverte à midi.

Prière

• (1205)

[Traduction]

Le Président: Chers collègues, avant que nous commençons nos travaux, j'aimerais dire quelques mots concernant les mesures spéciales prises aujourd'hui.

[Français]

Conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai, l'application de l'article 17 du Règlement sera suspendue pour la séance afin que les députés puissent observer un éloignement physique. Tout député qui désire obtenir la parole ou s'adresser à la présidence peut se lever de n'importe quel siège à la Chambre.

[Traduction]

De plus, comme les députés le savent, la séance d'aujourd'hui se déroulera en format hybride. Certains députés y participeront par vidéoconférence et d'autres seront présents en personne.

Afin d'éviter tout problème de son, je rappelle aux députés qui sont présents à la Chambre qu'ils ne devraient pas être branchés en même temps par vidéoconférence. Quant aux députés qui participent par vidéoconférence, je leur rappelle que lorsqu'ils interviennent, ils devraient syntoniser le canal de la langue dans laquelle ils parlent.

[Français]

Enfin, je demande à tous les députés qui déposent un document ou qui proposent une motion de signer le document et de l'apporter eux-mêmes au Bureau.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes invoque le Règlement.

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et je pense que vous constaterez qu'il y a un consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, durant le débat plus tard aujourd'hui sur l'Affaire émanant du gouvernement n° 8, un député de chaque parti reconnu et un député du Parti vert puisse prendre la parole sur la motion pendant au plus 20 minutes, suivies de 10 minutes pour les questions et commentaires, pourvu que les députés puissent partager leur temps de parole avec un autre député et, à la fin de la période prévue pour le débat

conformément à cet ordre, le Comité lève la séance, la motion soit réputée retirée et la Chambre s'ajourne jusqu'au mercredi 22 juillet 2020, conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai 2020.

Le Président: Normalement, dans les cas de demande de consentement unanime, la présidence demande aux députés s'il y a un consentement unanime.

[Français]

Puisqu'il s'agit d'une séance hybride de la Chambre, si la présidence procède de cette manière et qu'il y a des voix dissidentes, particulièrement chez les députés participant par vidéoconférence, elles risquent de ne pas être entendues.

[Traduction]

Par conséquent, par souci de clarté, je vais demander seulement aux députés qui s'opposent à la demande de répondre. De cette façon, s'il y a des personnes qui s'y opposent, la présidence pourra l'entendre clairement et sera ainsi en mesure de déclarer s'il y a ou non un consentement unanime pour aller de l'avant.

Que tous ceux qui s'opposent à ce que le ministre propose la motion veuillent bien dire non.

Je n'ai entendu personne, c'est donc que les députés sont d'accord.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Comme personne ne s'y oppose, je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Français]

Conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai, la Chambre se forme maintenant en comité plénier pour examiner des questions liées à la pandémie de la COVID-19 et d'autres sujets.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET D'AUTRES SUJETS

(La Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Anthony Rota, pour étudier des questions liées à la pandémie de COVID-19 et d'autres sujets.)

Le Président: Le comité commencera ses travaux par des questions adressées aux ministres sur des sujets liés à la pandémie de COVID-19 et d'autres sujets pendant une période ne dépassant pas 95 minutes.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

La présidence donnera la parole aux députés de tous les partis reconnus et à un député qui n'est pas membre d'un parti reconnu, selon les proportions suivies dans le cadre du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

● (1210)

[Traduction]

Chaque député disposera d'un temps de parole d'au plus cinq minutes, qu'il pourra utiliser pour poser des questions à un ministre. Les députés peuvent partager leur temps de parole avec un ou plusieurs de leurs collègues en l'indiquant au président.

[Français]

Veillez prendre note que nous suspendrons cette partie de la séance à mi-chemin, pendant une courte période, afin de permettre aux employés qui fournissent un appui aux travaux de la séance de se substituer les uns aux autres d'une manière sécuritaire.

[Traduction]

Nous allons maintenant commencer.

Le chef de l'opposition a la parole.

[Français]

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre fait l'objet d'une enquête pour avoir accordé un contrat de 900 millions de dollars à une organisation avec laquelle il a des liens personnels.

Est-ce que le premier ministre s'est formellement récusé du processus décisionnel pour donner un contrat à un ami, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la réponse est non.

La fonction publique impartiale a clairement indiqué qu'il s'agissait de la seule organisation capable de fournir ce service dans les délais requis. Évidemment, tout cela ne s'est pas déroulé comme nous l'aurions souhaité. C'est pourquoi l'organisme de bienfaisance n'administre plus ce projet.

[Traduction]

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, lorsque le premier ministre a fait l'objet d'une enquête par rapport au scandale SNC-Lavalin, il a refusé de remettre au commissaire à l'éthique tous les éléments de preuve qu'il demandait. Il a aussi empêché neuf personnes de témoigner en toute liberté.

Ma question est simple, il suffit d'y répondre par oui ou par non. Le premier ministre s'engage-t-il aujourd'hui à renoncer entièrement à la confidentialité des délibérations et aux privilèges du Cabinet pour permettre au commissaire à l'éthique de mener une enquête en bonne et due forme?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, ce que le député d'en face a dit ne correspond tout simplement pas à la réalité. Nous offrirons toujours notre entière collaboration aux mandataires du Parlement, y compris au commissaire à l'éthique.

L'hon. Andrew Scheer: En fait, monsieur le Président, c'est le premier ministre qui a dit quelque chose qui n'est pas vrai. La dernière fois qu'il a fait l'objet d'une enquête, il a refusé de renoncer entièrement à la confidentialité des délibérations et aux privilèges du Cabinet, ce qui a empêché non seulement l'ancienne procureure générale, mais également certaines personnes au Cabinet du pre-

mier ministre de participer pleinement à l'enquête. C'est son modus operandi en cas d'enquête sur un scandale: il fait tout son possible pour empêcher que toute la vérité éclate au grand jour.

Ma question est simple, il suffit d'y répondre par oui ou par non. Le premier ministre renoncera-t-il entièrement à la confidentialité des délibérations et aux privilèges du Cabinet cette fois-ci?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, j'insiste sur le fait que nous avons pris la décision sans précédent de renoncer à la confidentialité des délibérations du Cabinet et au secret professionnel dans cette situation pour permettre au commissaire à l'éthique de faire toute la lumière sur cette affaire. Nous avons pris cette décision sans précédent parce que la transparence et la reddition de comptes nous tiennent vraiment à cœur. C'est ce que nous avons fait, et nous continuerons de collaborer avec tous les mandataires du Parlement.

● (1215)

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, il s'agit d'une décision sans précédent parce que les actions du premier ministre étaient sans précédent. Aucun autre premier ministre n'a tenté d'intervenir personnellement dans une procédure pénale. Je demande donc à la Chambre de me pardonner de ne pas lui avoir décerné une étoile dorée pour avoir remis quelques documents au commissaire à l'éthique. Nous savons qu'il ne renoncera pas entièrement à la confidentialité des délibérations et aux privilèges du Cabinet, car il a déjà refusé de le faire.

Le premier ministre prétend que plusieurs organismes ont été considérés pour administrer la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, dont la gestion a finalement été confiée à l'organisme UNIS. Le premier ministre pourrait-il nommer les autres organismes qui ont été pris en considération?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, la fonction publique non partisane a clairement indiqué que l'organisme UNIS était le seul en mesure de fournir ce service dans les délais requis. De toute évidence, la situation a pris une tournure imprévue, et c'est pour cette raison que la gestion du projet ne relève plus de cet organisme de bienfaisance.

Nous collaborerons avec le commissaire à l'éthique et répondrons à toutes ses questions, comme toujours.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, le premier ministre a accordé à l'organisme de bienfaisance de nombreux contrats à fournisseur unique, dont certains à hauteur de millions de dollars. Au cours des dernières années, la valeur du portefeuille immobilier du mouvement UNIS est passée de 11,9 millions de dollars à 43,7 millions de dollars. Il s'agit de 43 millions de dollars en biens immobiliers.

Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si une partie de l'argent alloué à l'organisme de charité a servi à l'achat de biens immobiliers?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, les organismes jeunesse du pays ont accompli un travail formidable au cours des dernières années et les gouvernements de toutes les allégeances politiques ont appuyé divers organismes voués aux jeunes.

D'ailleurs, je signale que le gouvernement conservateur précédent a versé un financement d'un demi-million de dollars au mouvement UNIS au cours de la période 2012, 2013 et 2014. Nous estimons qu'il faut investir dans les jeunes lorsqu'ils veulent et peuvent s'impliquer, surtout en temps de pandémie.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, qui, au sein du Cabinet du premier ministre, a discuté de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant avec l'organisme UNIS?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, la fonction publique, laquelle est non partisane, a recommandé d'aller de l'avant avec cet organisme, parce qu'il était le seul en mesure d'accomplir le travail nécessaire en temps voulu.

[Français]

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, c'est en tout respect, compte tenu de la très bonne relation que nous avons avec la présidence, que j'exprime une inquiétude.

Le Bloc québécois jouit d'une considérable légitimité dans sa représentation d'une part importante du Québec, et il le fait en accord, sur bien des sujets, avec l'Assemblée nationale du Québec et le premier ministre du Québec. Je m'inquiète qu'une agression verbale, un préjudice grave, une injure n'ait pas de sanction digne de ce nom. Ce sont des précédents dangereux que nous ne devons pas vivre lorsque des choses peuvent être dites de façon irréfléchie. Je pense que le premier ministre me comprendra, parce qu'il a lui-même eu droit à une médecine comparable à cela ce matin. Je n'en dirai pas davantage et je veux accorder toute ma confiance à la présidence pour l'avenir des choses, mais nous aurons le devoir d'être extrêmement vigilants.

Aujourd'hui, le gouvernement va clarifier l'existence d'un déficit plus qu'historique pour l'État canadien. Un déficit important peut se justifier. Cela dépend de ce qu'on fait avec l'argent. Lorsqu'on refuse, malgré un engagement très clair de la vice-première ministre de moduler la Prestation canadienne d'urgence — ce que le Parti conservateur, et je le salue sur une base non partisane, semble appuyer aussi comme soutien au retour à l'emploi —, lorsqu'on ne tient pas compte des besoins particuliers des industries saisonnières ou des artistes, lorsqu'on met des conditions au transfert de 14 milliards de dollars dans des territoires ou des provinces, ou lorsqu'on échoue lamentablement dans un programme de frais fixes, cela veut dire qu'on n'a pas toujours fait la meilleure chose avec l'argent qu'on aura emprunté pour le dépenser dans le contexte de crise.

Un autre exemple très clair est celui de tout l'argent dont aura bénéficié Air Canada. Ont été mis à la disposition d'Air Canada quelque 800 millions de dollars, un recours à la Subvention salariale d'urgence, une pratique de très mauvais traitement du français dans ses services, des pratiques de dumping dans les régions du Québec pour réduire les prix et tuer la concurrence et, maintenant, des suppressions de service graves dans l'ensemble du Canada, dont beaucoup dans les régions du Québec.

Est-ce que le premier ministre est d'accord pour dire qu'Air Canada a très mal servi les régions du Québec?

• (1220)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie vraiment la question de l'honorable député. Je souligne que son préambule était un peu long. Je vais donc essayer de résumer ses propos et d'y répondre le mieux possible. Je commencerai avec Air Canada.

On a vu quelques fois les membres du Bloc québécois suggérer qu'on ne devrait pas aider les travailleurs de certaines organisations ou de certaines compagnies, parce qu'on n'est pas d'accord avec leur but ou avec leur comportement.

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement a pris la décision, au début de la pandémie, d'aider les familles canadiennes qui en avaient besoin. Nous n'allions pas trop regarder pour quelle compagnie ils travaillaient, parce que les travailleurs qui ont un emploi ont besoin de ce revenu pour payer leurs emplettes, soutenir leur famille, payer leur loyer. Nous avons donc fait le choix d'investir et d'appuyer ces familles d'un bout à l'autre du pays, peu importe que les gens travaillent pour Air Canada ou pour une petite entreprise au bout de la rue.

C'est le choix que nous avons fait, parce que si nous n'avions pas investi pour aider ces familles ni dépensé pour aider ces travailleurs, ils auraient été obligés d'emprunter sur leur carte de crédit, d'ajouter à leur hypothèque, de s'endetter encore plus. Or, le gouvernement fédéral a les meilleurs taux d'intérêt pour payer, et cela nous coûte le moins cher pour emprunter. C'est pour cette raison que ce que nous avons pu faire est gérable. Nous avons pu aider les Canadiens pendant cette crise pour que, d'abord, on puisse contrôler la propagation de cette pandémie et, deuxièmement, que l'économie redémarre le plus rapidement possible.

C'est le choix que nous avons fait en tant que gouvernement, en tant que parti. Évidemment, nos adversaires auraient peut-être voulu en faire un peu moins. Cela aurait voulu dire que les Canadiens, eux, auraient dû s'endetter davantage. Pour nous, c'était inacceptable, parce que cela allait mettre à risque la population et plomber notre relance économique.

C'est le choix que nous avons fait, et c'était le bon choix.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, notre pays est dans une situation difficile et cela va nous contraindre à faire des choix difficiles.

Quel choix le premier ministre va-t-il faire: arrêter de donner de l'aide aux Canadiens qui en ont terriblement besoin ou demander aux plus riches des Canadiens, ceux qui se trouvent tout en haut de l'échelle, de payer enfin leur juste part?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le choix que nous avons fait en tant que gouvernement était très clair. Nous avons choisi d'aider les Canadiens. Nous avons choisi d'envoyer de l'aide aux familles qui en avaient besoin partout au pays.

Plus de 11 millions de Canadiens ont bénéficié de la Prestation canadienne d'urgence et de la subvention salariale, et nous continuerons à aider les familles dans le besoin. C'est le choix que nous avons fait et cela nous permettra à la fois de limiter la propagation du virus et de faire en sorte que notre économie retrouve sa vigueur.

Nous continuerons à défendre les Canadiens les plus vulnérables et tous les Canadiens qui ont besoin que nous les défendions.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, c'est non, donc.

Je vais poser ma question plus clairement. Le premier ministre s'engage-t-il à mettre fin au recours aux paradis fiscaux, qui font perdre des milliards de dollars à notre économie?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, tout le monde doit payer sa juste part d'impôts. C'est pourquoi, lorsque nous sommes entrés en fonction il y a plus de cinq ans, nous avons investi plus de 1 milliard de dollars dans l'Agence du revenu du Canada pour pouvoir sévir davantage contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal. Nous avons pris de nombreuses mesures depuis.

Ordres émanant du gouvernement

Nous continuerons à travailler d'arrache-pied pour garantir l'intégrité de...

Le Président: Le député de Burnaby-Sud a la parole.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je suppose que je dois considérer que c'est encore un non. Le premier ministre n'est pas disposé à s'attaquer aux paradis fiscaux à l'étranger.

Voici une autre question. Au lieu de faire porter le fardeau fiscal par les familles et les travailleurs, le premier ministre instaurera-t-il un impôt sur la richesse afin que les gens qui possèdent une fortune de plus de 20 millions de dollars, soit les Canadiens les mieux nantis, paient leur juste part?

• (1225)

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, la toute première mesure que nous avons prise à notre arrivée au pouvoir il y a cinq ans a été d'augmenter les impôts de la tranche supérieure de 1 % des mieux nantis et de les baisser pour la classe moyenne, et je me permets de rappeler à tous que le NPD a voté contre cette mesure.

[Français]

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, pour être clair, est-ce que le premier ministre est prêt à mettre fin aux paradis fiscaux, aux échappatoires, et à s'assurer que les plus riches paient leur juste part?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, depuis le début de cette pandémie, nous avons mis l'accent sur l'aide aux Canadiens qui en avaient besoin. Nous avons investi dans des centres d'accueil, dans des organismes de bienfaisance et dans l'aide directe aux familles qui en avaient besoin partout au pays. C'est toujours notre priorité.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, examinons les décisions du gouvernement. Le premier ministre s'est empressé de verser près de 1 milliard de dollars à ses amis de l'organisme UNIS, mais, à ce jour, les Canadiens handicapés n'ont reçu aucun appui.

Quand les Canadiens handicapés recevront-ils enfin l'aide dont ils ont besoin?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, le gouvernement a fait énormément pour les Canadiens dans tous les secteurs, y compris pour les Canadiens handicapés, mais nous savons qu'il faut en faire davantage. C'est pourquoi nous avons présenté une proposition pour mieux soutenir les Canadiens handicapés. Malheureusement, certaines manoeuvres politiques à la Chambre ont empêché le gouvernement d'aller de l'avant dans ce dossier.

Nous continuons d'appuyer les Canadiens handicapés en dépit de l'opposition des conservateurs.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, nous avons pu constater la profonde inquiétude de la population à l'échelle du pays à l'égard des interventions policières pour vérifier si une personne se porte bien. Dans certains cas, la personne qui faisait l'objet de la vérification est décédée dans le cadre de l'intervention policière.

Le premier ministre s'engagera-t-il à lancer un examen des vérifications du bien-être des citoyens et de la manière dont elles sont menées, et fera-t-il en sorte que ce soient des fournisseurs des soins de santé ou des professionnels de la santé qui répondent à l'appel au lieu de policiers?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, le Canada est aux prises avec un problème de racisme systémique. C'est un fléau qui sévit depuis trop longtemps. Je remercie tous les Canadiens qui élèvent leur voix pour dénoncer la situation et contribuer à améliorer les choses.

Le Cabinet a récemment participé à deux journées de réflexion durant lesquelles diverses responsabilités ont été confiées à différents ministres afin de réaliser des progrès en ce qui concerne les services de police, la réforme du système de justice ainsi que de nombreuses autres questions pour lutter contre la discrimination systémique partout au pays.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, y a-t-il quelqu'un au Cabinet du premier ministre qui a discuté avec quelqu'un au sein de l'organisme UNIS au sujet du contrat de 900 millions de dollars conclu avec celui-ci?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à rappeler à tout le monde que la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant permettait aux étudiants d'entrer en contact avec des organismes sans but lucratif afin d'aider leur collectivité.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, y a-t-il quelqu'un au Cabinet du premier ministre qui a discuté du contrat de 900 millions de dollars avec quelqu'un au sein de l'organisme UNIS?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, ce sont des fonctionnaires indépendants et non partisans qui ont suggéré que nous fassions appel à l'organisme UNIS. Nous avons accepté leur recommandation.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, y a-t-il quelqu'un au Cabinet du premier ministre qui a discuté du contrat avec quelqu'un au sein de l'organisme UNIS?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, des fonctionnaires ont recommandé que nous fassions appel à cet organisme de bienfaisance. Nous avons accepté cette recommandation et sommes allés de l'avant.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, oui ou non?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, oui, le gouvernement est toujours là pour aider les Canadiens parce qu'il sait que nous traversons une période difficile et sans précédent. Nous serons là...

Le Président: Le député de Carleton a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, la ministre confirme donc que le Cabinet du premier ministre a parlé avec l'organisme UNIS.

Le premier ministre ou un membre de sa famille a-t-il parlé directement avec l'organisme au sujet du contrat avant que ce dernier ne soit attribué, oui ou non?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, il est vraiment important que le député rectifie ses propos, car ce n'est pas du tout ce que j'ai dit.

Ce que j'ai dit clairement, c'est que des fonctionnaires ont fait une recommandation et nous l'avons acceptée.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, j'ai demandé que la ministre me réponde par oui ou par non et j'ai finalement obtenu un oui. Nous avons enfin obtenu une réponse, mais si la ministre veut se corriger, elle peut le faire. La Chambre sera heureuse d'avoir des précisions.

Quelqu'un au sein du Cabinet du premier ministre a-t-il, oui ou non, parlé du contrat avec quelqu'un au sein de l'organisme UNIS avant que le contrat ne soit attribué?

● (1230)

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, comme il a été clairement dit, des fonctionnaires ont recommandé que l'organisme UNIS s'occupe du programme et nous avons accepté la recommandation.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je vois qu'on est passé de « oui » à « peut-être ».

J'ai une autre question. Le gouvernement présentera-t-il la liste de tous les autres organismes qu'il a considérés comme pouvant être en mesure d'administrer la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, un programme de 900 millions de dollars?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, comme le sait très bien le député, hier, le Comité permanent des finances a adopté à l'unanimité une motion demandant que nous comparaissons et que ces renseignements lui soient fournis.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, combien d'organismes ont été considérés avant que les 900 millions de dollars soient accordés à l'organisme UNIS?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, pour que ce soit bien clair, je répète que les fonctionnaires nous ont recommandé de confier l'administration du programme à une tierce partie. En ce qui a trait aux mesures que nous avons prises pour aider les étudiants, il s'agit d'une série de mesures de 9 millions de dollars pour faire en sorte que...

Le Président: Le député de Carleton a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, combien d'autres organismes ont été considérés?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, les fonctionnaires nous ont recommandé de confier l'administration de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant à l'organisme UNIS. Nous avons accepté cette recommandation.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, pour la dernière fois, combien d'autres organismes ont été considérés?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, pour la dernière fois, les fonctionnaires ont recommandé que ce soit cet organisme qui mette en oeuvre la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant. Nous avons accepté la recommandation des fonctionnaires.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, quand on entend le mot anglais « we », s'agit-il d'un « WE » majuscule, c'est-à-dire du nom anglais de l'organisme caritatif UNIS, ou simplement du pronom anglais « we », qui veut dire nous? Voilà la question.

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, nous sommes heureux d'avoir un dialogue à propos des façons de soutenir tous les Canadiens pendant cette période difficile. Nous sommes conscients que les étudiants subissent, eux aussi, le contrecoup de la situation actuelle. C'est pourquoi des programmes ont été mis en place.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, il semble très difficile d'obtenir une réponse.

Le gouvernement serait-il prêt à déposer, aujourd'hui même, la liste complète des organismes auxquels on a envisagé de confier l'administration de cette subvention de 900 millions de dollars?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, il est clair que notre priorité, c'est de mettre des programmes à la disposition des Canadiens, y compris des étudiants. Les renseignements font l'objet d'une demande de la part du comité des finances. Les députés de tous les partis ont pu faire avancer la motion. Nous verrons à ce que cela se concrétise.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je suis bien heureux d'être avec vous aujourd'hui. Cela fait quand même un petit moment que nous nous sommes vus. Il s'est passé bien des choses au Canada depuis, mais malheureusement, ce sont de très mauvaises choses.

En l'espace de 15 jours à peine, le Canada, sous l'actuel premier ministre, a eu une défaite à l'ONU et a vu sa cote de crédit baisser, et le commissaire à l'éthique s'est mis à enquêter encore une fois sur le premier ministre. Le tour du chapeau de la mauvaise gestion des fonds publics, c'est le gouvernement libéral qui l'a.

Comment le premier ministre peut-il accepter et expliquer aux Canadiens un tel désastre?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de vous revoir et de revoir nos collègues et amis ici.

Au contraire, au cours des dernières semaines, le gouvernement s'est efforcé de continuer à appuyer les Canadiens qui ont perdu leur emploi et qui ont besoin d'un coup de main, à travailler sur les questions de santé publique et à aider les petites et moyennes entreprises. Le gouvernement du Canada continuera toujours à faire son travail pour l'ensemble des Canadiens.

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, ce gouvernement est tellement fier de son triste triple tour du chapeau que cela lui a tout pris pour trouver enfin quelqu'un pour répondre à cela, et il n'a pas répondu, parce que le tour du chapeau que le premier ministre a fait aux Canadiens, c'est de « scorer » dans son filet trois fois. C'est cela, la réalité de l'actuel gouvernement: trois échecs majeurs en 15 jours.

Ce n'est pas tout. Le premier ministre a également fait un autre tour du chapeau: pour la troisième fois, il fait l'objet d'une enquête de la part du commissaire à l'éthique.

Comment un ministre du gouvernement peut-il défendre son premier ministre?

● (1235)

[Traduction]

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, la fonction publique, qui est non partisane, a clairement recommandé de faire affaire avec l'organisme en question parce qu'il serait en mesure de répondre à la demande et d'offrir le service selon l'échéancier prévu.

Pour ce qui est du commissaire à l'éthique, nous avons toujours dit sans ambages que nous sommes résolus à collaborer avec les agents du Parlement, y compris le commissaire à l'éthique.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, c'est quand même dramatique de voir que le Canada a subi trois échecs en l'espace de 15 jours et que ce gouvernement a toutes les misères du monde à trouver quelqu'un pour répondre à des questions toutes simples sur l'éthique du premier ministre, sur la cote de crédit qui baisse et sur l'échec du gouvernement à l'ONU.

Il y a un autre point. Aujourd'hui, on apprend que le Canada a le pire taux de chômage des pays du G7: 13,7 %. Pourtant, il y a des entreprises dans ma circonscription, comme le Groupe PolyAlto, qui recherchent des employés.

D'un côté, on a le pire bilan en matière de chômage, et de l'autre, on a une crise de main-d'œuvre. Pourquoi? C'est parce que les politiques libérales ne sont pas bien appliquées et ne sont pas appliquées au temps présent.

Pourquoi le gouvernement maintient-il des positions et des politiques qui font en sorte que les gens ne vont pas travailler?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie, le gouvernement a pris des mesures concrètes pour soutenir les Canadiens, les travailleurs et les entreprises. Nous avons aidé les gens à passer à travers cette pandémie, et nous allons continuer de le faire. Ce qui est important, c'est de s'assurer que la priorité des Canadiens et des Canadiennes reste leur santé et leur sécurité.

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, les premières mesures du gouvernement devaient être mises en place, nous étions d'accord là-dessus, parce que nous étions en période de crise. Maintenant, nous sommes en période de reprise. Or les politiques qui étaient bonnes pour répondre à la crise ne sont pas bonnes pour la reprise.

Qu'est-ce que les libéraux ont à dire au Groupe PolyAlto, dans ma circonscription, qui emploie 80 personnes et qui a de la place en masse pour d'autres employés, mais qui ne trouve personne, parce que les gens profitent de la PCU plutôt que d'aller travailler?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, depuis le début de cette crise, notre gouvernement a agi concrètement et de façon décisive. Nous avons soutenu les travailleurs avec la subvention salariale et nous avons soutenu les familles avec la Prestation canadienne d'urgence. Si nous n'avions pas fait cela, nous serions dans une pire situation économique. Nous allons donc continuer à soutenir les Canadiens et les Canadiennes pendant cette crise.

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, je vais me répéter. Les politiques qui étaient bonnes pour répondre à la crise ne sont pas bonnes pour la reprise. La Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants causent des torts à l'économie canadienne et aux entrepreneurs qui veulent relancer l'économie.

Pourquoi le gouvernement maintient-il des politiques qui ne sont pas adaptées à la réalité d'aujourd'hui?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, justement, nous nous adaptons à la réalité d'aujourd'hui. Nous traversons une pandémie et nous voulons soutenir les Canadiens et les Canadiennes, les travailleurs et les entreprises. Nous avons pris des mesures pour soutenir les entreprises et traverser cette difficile réalité que nous vivons. Nous allons soutenir les Canadiens et faire de leur santé et de leur sécurité la priorité.

[Traduction]

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes.

Il est difficile de ne pas être déçue par le gouvernement quand chaque jour amène un nouveau scandale. Le premier ministre croit-il, oui ou non, qu'il était conforme à l'éthique d'attribuer un contrat exclusif de près de 1 milliard de dollars à ses amis de l'organisme UNIS?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, la fonction publique, qui est non partisane, a clairement recommandé de faire appel à cet organisme parce qu'il serait en mesure de fournir le service demandé dans les délais requis. Nous avons accepté sa recommandation.

Mme Raquel Dancho: Monsieur le Président, étant donné l'enquête menée actuellement par le commissaire à l'éthique, est-ce que le premier ministre et sa famille se distancieront de l'organisme UNIS jusqu'à la fin de l'enquête? Oui ou non?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, comme je l'ai dit, nous avons accepté la recommandation de la fonction publique. Il est bien connu que le premier ministre et son épouse ont pris la parole lors d'activités organisées par l'organisme UNIS. Nous collaborerons avec le commissaire à l'éthique pour répondre à toutes les questions qu'il pourrait avoir.

Mme Raquel Dancho: Monsieur le Président, je continue de penser que, maintenant que le commissaire à l'éthique a lancé une enquête, le premier ministre serait mal venu de ne pas couper ses liens avec cet organisme, mais peut-il à tout le moins confirmer qu'il n'invoquera pas le secret du Cabinet pour jeter une chape de plomb sur toute cette affaire et qu'il laissera le commissaire à l'éthique faire sans son travail sans ingérence, oui ou non?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, hier, le comité parlementaire des finances a adopté une motion, avec l'appui de tous les partis, qui exigeait des réponses dans toute cette affaire. L'information pertinente sera communiquée, et les gens auront des réponses.

Je rappelle toutefois que de nombreuses autres personnes font aussi affaire avec UNIS. Je pense par exemple au député d'Edmonton—Wetaskiwin, qui était présent à la Journée UNIS. Le premier ministre Harper a même animé une Journée UNIS...

● (1240)

Le Président: Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre voit-il un conflit d'intérêts dans le fait d'avoir pris part à la décision du Cabinet d'accorder, sans appel d'offres, un contrat de 900 millions de dollars à ses amis d'UNIS?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, ce sont des fonctionnaires impartiaux qui ont jugé qu'il s'agissait de l'organisme le plus apte à fournir les services demandés dans les délais prévus, et nous avons suivi leur recommandation.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, l'un des fondateurs de l'organisme de bienfaisance a fait un don à la caisse électorale du premier ministre. Le premier ministre ne voit-il pas qu'il s'est placé en situation de conflit d'intérêts en participant à la décision d'accorder un contrat à fournisseur unique de 900 millions de dollars à ses donateurs?

L'hon. Bardish Chagger: Tout d'abord, monsieur le Président, notre objectif est de prendre des mesures pour venir en aide aux Canadiens, notamment les personnes les plus vulnérables et celles qui sont touchées de manière disproportionnée, ce qui comprend les étudiants. Hier, le comité parlementaire des finances a adopté une motion avec l'appui de tous les partis dans le but d'obtenir l'information voulue. Nous veillerons à ce que l'information soit disponible.

En ce qui concerne la recommandation d'accorder le contrat à UNIS, elle a été formulée par la fonction publique, et nous l'avons acceptée. Pour ce qui est de l'enquête sur le manquement à l'éthique...

Le Président: Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, dans son rapport concernant sa plus récente enquête sur le premier ministre, que l'on distingue par un deux en chiffres romains étant donné que le premier ministre fait l'objet de multiples enquêtes, le commissaire à l'éthique conclut que neuf personnes ont dit détenir des renseignements qu'elles estimaient pertinents, mais qu'elles ne pouvaient divulguer, car, selon elles, ces renseignements confidentiels sont protégés par le secret du Cabinet invoqué par le premier ministre.

Le premier ministre s'engagera-t-il, à la Chambre, à ne pas invoquer le secret du Cabinet au cours de la troisième enquête sur ses manquements à la loi?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, depuis notre entrée en fonction, nous collaborons avec les mandataires du Parlement, qui sont indépendants. Nous nous sommes toujours conformés aux exigences du commissaire à l'éthique et nous sommes toujours à sa disposition. Voilà ce qui nous distingue nettement du gouvernement précédent et de Stephen Harper, qui faisaient tout pour nuire aux mandataires du Parlement. De toute évidence, c'est ce qui se produit à l'heure actuelle.

Nous collaborerons avec le commissaire à l'éthique pour mettre les renseignements à sa disposition. Nous continuerons d'aider les Canadiens, car cela demeure notre priorité.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, l'affirmation de la ministre est fautive. Le rapport dit ceci: « Au cours de mon étude, neuf témoins ont avisé le Commissariat qu'ils détenaient des renseignements qu'ils estimaient pertinents, mais qu'ils ne pouvaient divulguer, car, selon eux, ces renseignements dévoilaient d'autres renseignements confidentiels du Conseil privé de la Reine [...] »

Les libéraux vont-ils lever le secret dans ce cas particuliers, contrairement à ce qu'ils ont fait la dernière fois?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, en ce qui concerne ce dont le député a parlé, il faudrait préciser que, en réalité, le premier ministre a levé le secret professionnel pour la période visée, ainsi que le secret du Cabinet. Cela ne s'était jamais produit, et ce ne serait certainement pas arrivé sous les conservateurs. Ce ne serait sûrement pas arrivé sous le gouvernement de Stephen Harper.

Ordres émanant du gouvernement

Nous allons toujours collaborer avec les mandataires indépendants du Parlement.

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

Le PCC, le Parti communiste chinois, a acheté la plupart des mines de cobalt en République démocratique du Congo dans le cadre de ses efforts pour dominer l'industrie des piles au lithium. L'UNICEF estime à 40 000 le nombre d'enfants qui travaillent dans ce pays. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour défendre les droits des enfants contraints à extraire le cobalt de ces mines?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, comme le savent le député et l'ensemble de nos collègues, les droits de la personne sont au cœur de la politique étrangère du gouvernement. Nous serons toujours là pour défendre ceux dont les droits sont violés, quel que soit l'endroit dans le monde.

M. David Sweet: Monsieur le Président, à deux reprises déjà, j'ai interrogé le gouvernement au sujet des violations des droits de la personne commises par le Parti communiste chinois en Chine et à Hong Kong, et je n'ai reçu que des expressions de préoccupation plus ou moins vives.

Je me félicite que le gouvernement ait effectivement annulé le traité d'extradition avec Hong Kong. Le gouvernement pourrait-il nous dire quelles autres mesures il prend pour aider les 300 000 Canadiens vivant à Hong Kong et ouvrir la porte aux réfugiés de Hong Kong?

• (1245)

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, non seulement nous avons suspendu le traité d'extradition, mais nous avons également cessé d'exporter des articles sensibles vers Hong Kong. Nous avons mis à jour notre recommandation aux voyageurs et ce soir, j'aurai un appel avec mes collègues du Groupe des cinq afin d'explorer les mesures supplémentaires que nous pouvons prendre au sein de la communauté internationale.

Le premier ministre a clairement indiqué que nous examinerons d'autres mesures, notamment en matière d'immigration, et que nous les présenterons à la Chambre en temps utile.

M. David Sweet: Monsieur le Président, je suis convaincu que les réfugiés aimeraient que la question soit examinée rapidement.

Étant donné les nouvelles preuves fournies par l'Associated Press concernant les restrictions démographiques musclées que le Parti communiste chinois impose aux Ouïghours, d'autant plus que les actes de ce type sont un indicateur de génocide, quelles mesures prenons-nous pour réévaluer notre relation avec la République populaire de Chine?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, pour revenir à la question précédente du député, je peux citer Chris Patten, l'ancien gouverneur de Hong Kong, qui a appuyé les mesures prises par le Canada et le leadership dont le Canada a fait preuve à l'égard de Hong Kong.

En ce qui concerne le dossier des Ouïghours, nous sommes profondément troublés. Tous les députés devraient être troublés par ces allégations et ce qui a été rapporté. Nous continuerons de travailler avec la communauté internationale...

Ordres émanant du gouvernement

Le Président: Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis aussi profondément troublé, mais n'ayons pas la prétention de croire que nos pensées et nos prières suffisent.

Le gouvernement est-il disposé à reconnaître que les musulmans en Chine sont victimes d'un génocide?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, j'oserais dire que nous sommes passés de la parole aux actes, et le monde entier en a été témoin.

Dans le cas de Taïwan, et maintenant de Hong Kong, non seulement le Canada s'est fait entendre, mais il a été à l'avant-scène pour s'exprimer et défendre...

Le Président: Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, à propos des Ouïghours, le gouvernement est-il disposé à reconnaître que les musulmans ouïghours en Chine sont victimes d'un génocide?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, permettez-moi d'être très clair avec les Canadiens et la Chambre. Nous sommes profondément troublés par ce qui a été rapporté. Nous consultons la communauté internationale. Le Canada continuera, comme il l'a toujours fait, de s'exprimer et de défendre les droits de la personne partout sur la planète, y compris en ce qui concerne les Ouïghours. J'ai soulevé la question auprès des autorités chinoises, en privé et publiquement.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, si le ministre n'est pas prêt à employer le mot « génocide », est-il prêt à reconnaître que, d'après ce qu'on nous rapporte, il y a crimes contre l'humanité selon le droit international?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je serai très clair encore une fois. Je vais donner une réponse limpide au député.

Comme je l'ai dit, nous sommes profondément troublés par ce qu'on nous rapporte, comme devraient l'être tous les députés de la Chambre. Nous consultons la communauté internationale. Nous nous ferons entendre. Nous allons défendre les droits de la personne des Ouïghours et des autres minorités ethniques de la Chine, qui sont...

Le Président: Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, nous éprouvons tous ces sentiments, mais il ne suffit pas d'être profondément troublés. J'ai parlé de génocide. J'ai parlé de crimes contre l'humanité. J'ai une autre question importante.

Oui ou non, monsieur le ministre: le gouvernement est-il prêt à imposer des sanctions Magnitski à ceux qui commettent des violations flagrantes des droits de la personne dans la région du Xinjiang, à Hong Kong ou ailleurs en République de Chine?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, la réponse est simple: oui, nous envisageons toutes les possibilités qui s'offrent à nous en matière de défense des droits de la personne. Comme je l'ai expliqué au député à maintes reprises, ce que je fais toujours avec plaisir, nous devrions nous exprimer d'une seule voix. Il ne s'agit pas de politique ici. Il s'agit de valeurs et de principes

fondamentaux chers aux Canadiens. La politique n'a rien à y voir. Le Canada entend défendre les droits de la personne partout dans le monde.

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Calgary Rocky Ridge.

Le portrait budgétaire inclura-t-il, oui ou non, des fonds destinés expressément au secteur de l'énergie et des ressources?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le portrait d'aujourd'hui présentera les investissements effectués par le gouvernement depuis le début de la pandémie.

M. James Cumming: Monsieur le Président, le portrait budgétaire indiquera-t-il quels fonds seront affectés aux entreprises utilisant des comptes de chèques personnels et voulant se prévaloir du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, le portrait d'aujourd'hui présentera les investissements que nous avons effectués dans le cadre du Plan d'intervention économique. Nous présentons les chiffres, les sommes liées au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et à la Prestation canadienne d'urgence, ainsi que les différents investissements qui...

• (1250)

Le Président: Le député d'Edmonton-Centre a la parole.

M. James Cumming: Monsieur le Président, le portrait budgétaire indiquera-t-il si le programme de subvention salariale peut être prolongé dans les limites des crédits budgétaires alloués?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, depuis le tout début, le gouvernement agit rapidement et résolument pour aider les Canadiens, les travailleurs, les entreprises, les organismes à but non lucratif et les personnes vulnérables...

Le Président: Le député d'Edmonton-Centre a la parole.

M. James Cumming: Monsieur le Président, quel pourcentage des billions de dollars de dette est constitué d'emprunts arrivant à échéance d'ici deux ans?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, comme je l'ai dit plus tôt, le gouvernement a agi résolument et rapidement pour aider les Canadiens, les travailleurs et les entreprises. Nous allons présenter...

Le Président: Le député d'Edmonton-Centre a la parole.

M. James Cumming: Monsieur le Président, ma province a annoncé son plan de relance économique. Quand exactement pouvons-nous nous attendre à obtenir le plan de relance économique du gouvernement, y compris une mise à jour économique détaillée?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, même si la situation demeure très instable, le gouvernement est déterminé à continuer de se montrer transparent avec les Canadiens au sujet de ce qu'il sait et de ce qu'il ne sait pas.

M. James Cumming: Monsieur le Président, nous sommes tous ici aujourd'hui, et le gouvernement prétend rendre des comptes.

Pourquoi diable le ministre des Finances a-t-il planifié de présenter le portrait budgétaire après la période des questions?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, j'invite le député à rester ici cet après-midi, car le ministre des Finances présente le portrait budgétaire.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, la seule raison pour laquelle il a décidé de le faire après la période des questions, c'était pour éviter de répondre à des questions.

La ministre pourrait peut-être nous dire combien coûtera aux Canadiens en frais d'intérêt le service de la dette, dette qui devrait atteindre un billion de dollars avant la fin de l'année.

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, au début de la pandémie mondiale, le Canada pouvait tirer parti de ses excellents atouts financiers pour protéger les Canadiens, et c'est ce qu'il a fait. Le pire scénario pour les Canadiens et l'économie aurait été de ne pas agir.

M. Pat Kelly: Cela est faux, monsieur le Président. Avant que la COVID ne frappe, le bilan désastreux découlant de la mauvaise gestion du gouvernement compromettrait nos possibilités et notre capacité financière à faire face à la crise. Le gouvernement a hérité d'un budget équilibré, d'une économie de quasi-plein emploi et d'une cote de crédit AAA, et il a tout gaspillé.

La ministre nous dira-t-elle combien nous coûtera le service de la dette?

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, au début de la pandémie, le Canada était dans une bonne position pour déployer sa puissance financière pour protéger les Canadiens. C'est ce que nous avons fait. Le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 consiste à donner aux travailleurs et aux Canadiens le soutien financier dont ils ont besoin pour passer à travers cette crise.

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, de combien la baisse de la cote de crédit du Canada va-t-elle faire augmenter le coût du service de la dette?

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, depuis le début de la crise, nous avons été clairs et transparents avec les Canadiens. Nous allons continuer à l'être et nous allons soutenir les Canadiens pendant la crise.

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, doit-on envisager une nouvelle baisse de la cote de crédit?

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, la bonne situation financière du Canada fait que nous pourrions continuer à soutenir les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, le vérificateur général n'a présenté que trois rapports. Habituellement, il devrait y en avoir sept ou huit pendant une session.

Quand le gouvernement accordera-t-il à la vérificatrice générale le financement dont elle a besoin pour faire son travail?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai malheureusement pas assez de temps pour souligner l'excellence du travail de la vérificatrice générale

Ordres émanant du gouvernement

rale et mentionner tout le travail qui reste à faire. Nous sommes impatients de collaborer avec elle.

Le Président: Nous allons maintenant faire une brève pause afin que le personnel puisse changer de place de façon sécuritaire et continuer l'excellent travail qu'il accomplit pour nous dans la situation que nous vivons depuis quelque temps.

• (1255)

[Français]

La vice-présidente: Nous sommes maintenant prêts à recommencer la séance.

L'honorable député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères a la parole.

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Manicouagan.

Après qu'Air Canada ait sauvagement annoncé qu'elle allait couper la desserte de toutes les régions du Québec, plusieurs transporteurs ont levé la main en disant qu'ils seraient prêts à prendre le relais. Or ils ont peur de tout perdre si Air Canada décide de revenir avec ses gros sabots, parce qu'ils ont goûté trop souvent aux pratiques anticoncurrentielles d'Air Canada.

Le ministre des Transports peut-il nous garantir qu'il n'y aura plus d'aide apportée à Air Canada? Peut-il nous rassurer à ce sujet?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la présidente, il est malheureux d'apprendre la décision d'Air Canada d'annuler une trentaine de ses vols régionaux. C'est décevant pour les populations qui sont touchées. En même temps, on comprend très bien la situation d'Air Canada qui vole avec des avions qui sont presque vides et qui perd beaucoup de revenus en ce moment. Nous suivons la situation de près.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, le service en région est un service essentiel pour les compagnies aériennes. Air Canada a reçu 800 millions de dollars du gouvernement fédéral ainsi que la Subvention salariale d'urgence. Air Canada bénéficie d'une situation de monopole et est à peu près tout le temps protégée par le gouvernement fédéral.

Que va-t-on faire pour s'assurer que ces régions puissent avoir ces services essentiels? De petits transporteurs veulent donner ces services, mais ne veulent plus voir Air Canada dans leurs platebandes, parce qu'ils savent qu'Air Canada a des pratiques anticoncurrentielles.

Le ministre va-t-il les défendre?

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, nous comprenons très bien la situation. C'est très décevant pour les régions qui sont touchées. Les gens dépendent du transport aérien. Nous suivons la situation de très près.

En même temps, il faut reconnaître qu'Air Canada est en train de voler avec des avions qui sont souvent beaucoup moins que pleins et qu'elle perd de l'argent chaque fois qu'elle le fait. Nous sommes en train d'examiner la situation.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, j'ai une simple question à poser.

Est-ce que le ministre travaille pour Air Canada ou pour les régions du Québec? Ces dernières ont besoin de ces services.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, je travaille pour tous les citoyens et citoyennes de notre pays et j'en suis très fier.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Madame la présidente, dans l'Est-du-Québec, au Québec, à Val-d'Or, à Mont-Joli, à Baie-Comeau et à Gaspé, il y a de grandes difficultés présentement. Il y a les coupes d'Air Canada, des comptoirs qui ferment et des liaisons qui n'existent plus. On nous dit que c'est très décevant, mais je pense qu'il faut aller au-delà de cela.

Je pense à des gens de ma circonscription, dont Megan Henley, qui ont entamé des démarches auprès d'Air Canada, parce que celle-ci ne veut même pas rembourser leurs vols. Des comptoirs d'Air Canada ferment maintenant. Ces gens n'ont pas accès à Air Canada et l'on ne les rembourse pas.

Je pense aux élus et aux préfets de tout l'Est-du-Québec et de l'Abitibi qui sont en train de discuter pour trouver des solutions québécoises. Je pense aussi à mes collègues d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia et de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, qui travaillent avec les gens, qui viennent ici défendre ce projet.

Je me demande où est la ministre du Revenu national en ce qui concerne ce dossier. Je la trouve très silencieuse. J'aimerais savoir si elle appuie également nos régions.

• (1300)

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, sans vouloir me répéter, je comprends la situation dans les régions qui sont touchées. Les avions qui volaient là étaient souvent beaucoup moins que pleins. Alors, Air Canada perdait de l'argent. Nous sommes en train d'étudier la situation. J'ai eu des échanges avec le ministre Bonnardel la semaine passée. Je suis donc très au fait de la situation et des préoccupations qui existent partout au pays.

Mme Marilène Gill: Madame la présidente, je ne me répéterai pas.

Ce que je dirai à l'honorable ministre des Transports, c'est qu'il y a une augmentation de 30 % des passagers dans l'Est-du-Québec — je crois que c'est à Mont-Joli. C'est ce qu'on avait dernièrement. Donc, ce n'est pas tout à fait la bonne lecture. En fait, j'ai entendu le ministre des Transports se répéter. Plutôt que de le faire répéter, j'aimerais poser ma question à la ministre du Revenu national, dont la circonscription est extrêmement touchée, qu'on pense à Gaspé ou aux Îles-de-la-Madeleine. Pourtant, je ne l'ai pas entendue réagir à cet égard.

Est-ce qu'elle va appuyer une initiative québécoise et refuser d'aider Air Canada?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, la ministre du Revenu national se bat chaque jour pour ses concitoyens et pour sa région. Elle parlé publiquement de cette question. Elle a aussi discuté avec le gouvernement du Québec et le ministre des Transports. Elle est très active dans ce dossier et n'a aucune leçon à recevoir du Bloc québécois.

[Traduction]

Mme Emmanuela Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Fleetwood—Port Kells.

Le gouvernement a fait de son mieux pour protéger les Canadiens contre la pandémie de COVID-19 au cours des derniers mois.

Nous avons suivi les conseils de nos représentants de la santé publique et laissé la science nous guider sur le bon chemin. Même si le nombre de cas au Canada a considérablement diminué et continue de baisser, nous savons qu'une deuxième vague plus mortelle du virus pourrait être à nos portes. Alors que les provinces relancent leur économie respective et assouplissent les restrictions visant les déplacements, bien des gens semblent avoir oublié que ce virus constitue toujours une menace tandis que d'autres demeurent inquiets et craignent l'arrivée d'une deuxième vague.

[Français]

Considérant qu'une deuxième vague de la COVID-19 est assurément à notre portée, ici et ailleurs dans le monde, et que nos voisins du Sud ne sont pas encore parvenus à contenir leur première vague, il est encore plus essentiel que nous soyons prudents dans notre manière d'assouplir nos restrictions de voyage et d'ouvrir nos frontières avec le monde.

[Traduction]

Des concitoyens inquiets ont communiqué avec moi pour me demander pourquoi nous permettons aux Canadiens de voyager à l'étranger cet été si c'est ce qui a permis au virus d'entrer au Canada en premier lieu. Même si j'ai confiance que nous sommes prêts et que nous appliquons des mesures de sécurité pour empêcher ceux qui choisissent de voyager de répandre le virus, j'aimerais demander à la ministre de la Santé quelles mesures précises le gouvernement a prises pour protéger la santé et le bien-être des Canadiens pendant la pandémie de COVID-19, plus particulièrement en ce qui concerne les restrictions de voyage.

[Français]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Madame la présidente, je remercie la députée de Saint-Laurent de sa question.

[Traduction]

Nous continuons d'encourager les Canadiens à éviter tout déplacement non essentiel. La députée a absolument raison. Alors que nous nous efforçons d'aplanir la courbe au Canada — et nous faisons d'excellents progrès à cet égard —, le nombre de cas augmente dans le monde entier, et la hausse est même astronomique dans certains pays. En ce qui a trait aux voyages, nous continuons de recommander aux Canadiens de rester à la maison. Nous allons continuer d'adapter nos recommandations selon l'évolution de la pandémie et de la situation dans d'autres pays.

Rappelons aux Canadiens qu'ils devraient éviter de voyager lorsque c'est possible. Pour ce qui est des gens qui ont des déplacements essentiels à faire, il est très important qu'ils restent à la maison s'ils sont malades. Les personnes qui sont malades ou qui s'inquiètent pour leur santé ne devraient pas se sentir obligées de voyager. Il est très important que les Canadiens ayant l'intention de voyager surveillent de près leur état de santé et qu'ils s'adressent aux intervenants locaux de la santé publique le plus tôt possible s'ils éprouvent le moindre symptôme, afin qu'on puisse évaluer correctement...

La vice-présidente: Le député de Fleetwood—Port Kells a la parole.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Madame la présidente, les collectivités de toute la Colombie-Britannique ont cherché des signes de reprise économique pendant la pandémie mondiale. Les projets d'infrastructure publique constituent un moteur essentiel de la stabilité et du renouvellement économiques et permettent également à tous les Britanno-Colombiens d'avoir accès aux services et aux réseaux culturels nécessaires à l'édification de collectivités résilientes.

C'est pour cela que c'est avec un grand plaisir que j'ai pris acte des investissements de plus de 44,5 millions de dollars que le gouvernement fédéral a annoncé vouloir faire, la semaine dernière, dans 21 projets dans la vallée du bas Fraser, dont le projet de réaménagement de l'organisation Cedar Cottage Neighbourhood House, dans le cadre du plan Investir dans le Canada. Il s'agit d'un projet formidable qui permettra à l'Association of Neighbourhood Houses of B.C. de fournir de meilleurs services à la population vulnérable de la région métropolitaine de Vancouver. Ce projet veut dire des espaces pour la garde d'enfants, des services de soutien aux personnes âgées, une cuisine commerciale et des rassemblements communautaires, de même qu'un espace pour un jardin extérieur.

Le président du Conseil du Trésor peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement fait pour améliorer le sort des collectivités dans ma province et y créer des emplois?

• (1305)

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, je remercie le député de Fleetwood—Port Kells de son soutien envers sa collectivité.

Les investissements du gouvernement dans les infrastructures communautaires, récréatives et culturelles favorisent la santé et le bien-être des Britanno-Colombiens ainsi que l'édification de collectivités fortes et dynamiques. Je souligne que, des fonds fédéraux et provinciaux annoncés pas plus tard que la semaine dernière, plus de 19 millions de dollars seront consacrés à neuf projets dans des collectivités autochtones.

Je suis également ravi de signaler qu'un deuxième appel de demandes a été annoncé en juin pour des projets en Colombie-Britannique, lequel mènera à une nouvelle série d'investissements dans le cadre du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives ainsi que dans le cadre du volet Infrastructures des collectivités rurales et nordiques. Ces nouveaux projets seraient admissibles à des investissements fédéraux pouvant aller jusqu'à 159 millions de dollars.

Je peux également assurer à la Chambre que bien d'autres projets d'infrastructure seront annoncés au cours des prochains mois. Le Canada et la Colombie-Britannique travaillent bien ensemble afin de soutenir les emplois, d'améliorer nos collectivités et de rétablir la croissance économique de manière sûre et durable.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député d'Elmwood—Transcona.

Le gouvernement a incité les gens à demander la PCU et à gérer les complications plus tard, et c'est exactement ce qui s'est produit: il y a eu des complications. Au Manitoba, le gouvernement Pallister a décidé de traiter les 2 000 \$ de la PCU comme une excuse pour sabrer les mesures d'aide provinciales. Les bénéficiaires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu qui ont reçu la PCU sont maintenant inadmissibles à toute aide future.

Ordres émanant du gouvernement

Plutôt que de veiller à ce que les provinces ne récupèrent pas l'aide fédérale, pourquoi le gouvernement a-t-il choisi de s'en prendre cyniquement à ceux qui ont soumis une demande de bonne foi en les traitant de demandeurs frauduleux? Les habitants de ma circonscription dont les prestations du PAER étaient versées directement au propriétaire de leur logement risquent de se retrouver à la rue. C'est un cauchemar.

Est-ce que le gouvernement va donner suite à la demande de la coalition Abolissons la pauvreté du Manitoba et ne pas exiger que les bénéficiaires du PAER remboursent la PCU, ce qui enfoncerait certaines personnes davantage dans la pauvreté? Oui ou non?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Madame la présidente, je peux assurer à toutes les personnes ici présentes que nous cherchons à attraper ceux qui s'en prennent aux personnes vulnérables et non pas les personnes vulnérables elles-mêmes, et je ne présenterai aucune excuse pour cela.

Je peux aussi assurer à tous que j'ai travaillé extrêmement fort pour que les provinces comprennent à quel point il est important qu'elles ne récupèrent pas la PCU en ce moment. Des gens avaient un salaire, mais ce n'est plus le cas, et ils méritent un revenu de remplacement. Certaines provinces ont fait le bon choix et ne récupèrent pas la PCU, mais d'autres ont décidé le contraire. Je continue à exercer des pressions, autant à titre personnel que sur la place publique, pour que ces provinces changent d'avis. Il est injuste qu'on récupère ainsi de l'aide financière accordée à des personnes handicapées. Je continue de faire pression pour que cela n'arrive pas.

Mme Leah Gazan: Madame la présidente, les petites entreprises sont la cheville ouvrière de Winnipeg-Centre, mais le gouvernement met en péril leur survie. Selon Paul Taylor, le propriétaire du Brickhouse Gym, à Winnipeg-Centre: « les programmes d'aide du gouvernement pour le loyer commercial ne conviennent pas à tout le monde. La COVID-19 a eu de lourdes conséquences sur les entreprises. Les programmes doivent être flexibles et évolutifs pour aider les petites entreprises canadiennes à garder la tête hors de l'eau. Non seulement le programme d'aide pour le loyer commercial, qui exige une attestation du propriétaire, a été un échec, mais en plus, pour être admissible à la Subvention salariale d'urgence, il faut présenter un numéro d'entreprise obtenu auprès de l'Agence du revenu du Canada avant la pandémie. Or, de nombreuses petites entreprises n'en ont pas, notamment les entreprises qui font partie de l'économie des petits boulots, dans le domaine des arts, du cinéma... »

La vice-présidente: Malheureusement, la ministre devra répondre dans les délais impartis. Il reste seulement 18 secondes.

La ministre a la parole.

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Madame la présidente, de concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement a agi promptement et de manière décisive en instaurant l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, une mesure qui permet de réduire de 75 % le loyer des petites entreprises durement touchées. Le gouvernement prolonge ce programme d'un mois, soit jusqu'à la fin de juillet. Le programme vient en aide à des milliers de petites entreprises partout au pays. Nous continuerons à suivre de près la mise en œuvre de ce programme afin de nous assurer qu'il soutient les entreprises canadiennes.

Ordres émanant du gouvernement

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la présidente, après des années de coupes dans le système de santé au Manitoba, le gouvernement conservateur de la province s'apprête à dépenser des millions de dollars dans des cliniques privées pour rattraper l'arriéré de chirurgies. Cet argent pourrait être investi dans le système public afin de ramener sa capacité au niveau requis et nous savons que la prestation de services de santé publics est le meilleur moyen de respecter l'esprit de la Loi canadienne sur la santé et de livrer ses promesses. Je me demande donc ce que le gouvernement fait pour promouvoir la prestation de services de santé publics.

• (1310)

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Madame la présidente, il s'agit d'un enjeu d'une importance capitale pour les Canadiens de toutes les provinces. Le gouvernement défendra toujours bec et ongles l'accès aux soins de santé auquel les Canadiens ont droit aux termes de la Loi canadienne sur la santé et je travaillerai de pair avec le député afin de bien comprendre ce qu'entend faire exactement le Manitoba dans ce dossier.

M. Daniel Blaikie: Madame la présidente, si la réponse du gouvernement à cette question revêt une telle importance, c'est notamment parce que la situation dans le secteur des soins de longue durée est peu reluisante au Canada, comme nous l'avons appris pendant la pandémie, quoique c'est une situation qui avait déjà été médiatisée et que beaucoup de gens connaissaient. Ce secteur n'a pas bien servi un grand nombre de Canadiens.

Comme les données l'indiquent, les services à but lucratif de soins de longue durée se traduisent, en moyenne, par des résultats inférieurs au chapitre de la santé pour les Canadiens. Nous savons que le fédéral devra injecter beaucoup d'argent pour rehausser la qualité des soins de longue durée à un niveau acceptable au Canada. Nous voulons que le gouvernement fédéral organise maintenant des rencontres avec les provinces pour déterminer les façons d'y arriver. Nous voulons que le gouvernement y défende l'exclusion des services à but lucratif du secteur des soins de longue durée.

Le gouvernement est-il déterminé à tout faire pour que les services à but lucratif de soins de longue durée ne soient plus envisageables au Canada?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, comme le premier ministre et moi l'avons dit, nous appuierons les provinces et les territoires pour que tous les aînés puissent vivre dans la dignité et en toute sécurité, peu importe où ils habitent.

Comme le député le sait, nous avons dans les faits investi bien au-delà de 4 milliards de dollars dans les soins à domicile des provinces et des territoires parce que nous sommes convaincus que la meilleure solution est de permettre aux gens de rester à la maison le plus longtemps possible. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens avec la collaboration des provinces et des territoires, mais aussi, comme nous l'avons promis plus tôt dans la pandémie, nous continuerons avec les provinces et les territoires...

La vice-présidente: Le député de Provencher a la parole.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Port Moody—Coquitlam.

Nous sommes heureux que le Canada commence son déconfinement. Cela signifie toutefois que des Canadiens ont besoin d'avoir accès à des services gouvernementaux autres que ceux liés à la COVID. De nombreux électeurs m'ont dit qu'ils sont inquiets et frustrés de ne pas pouvoir accéder à ces services importants. Par

exemple, très peu de cas de COVID ont été signalés dans ma province, le Manitoba. Pourtant, le centre fiscal de l'Agence du revenu du Canada à Winnipeg reste fermé indéfiniment, ce qui a de graves répercussions sur les employeurs et les contribuables.

Quel est le plan du gouvernement libéral pour rétablir les services de l'Agence du revenu du Canada en toute sécurité?

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Madame la présidente, l'objectif de l'Agence du revenu du Canada est d'assurer aussi la sécurité et la santé de ses employés. Nous travaillons actuellement à mettre en place un éventuel retour au travail, mais toujours en accordant la priorité, comme je le mentionnais, à la santé et à la sécurité des employés.

Il est très important pour nous de pouvoir offrir des services de qualité aux citoyens.

[Traduction]

M. Ted Falk: Madame la présidente, au cours des derniers mois, les travailleurs canadiens essentiels et de première ligne comme les camionneurs, les chauffeurs d'autobus, les ouvriers, les agriculteurs, les travailleurs de la restauration, les préposés en magasin, les pompistes, les travailleurs de la construction, les banquiers, les mécaniciens et même les journalistes ont trouvé des moyens de travailler en toute sécurité.

Le premier ministre ou la ministre peuvent-ils expliquer pourquoi tant de travailleurs canadiens ont trouvé des moyens de faire leur travail en toute sécurité, alors que le gouvernement libéral ne parvient pas à trouver une façon de rouvrir les services publics aux Canadiens?

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier: Madame la présidente, je tiens à dire à mon collègue que 94 % de nos employés travaillaient à partir de leur domicile.

Je tire mon chapeau aux employés de l'Agence du revenu du Canada qui ont pu répondre aux Canadiens. Les Canadiens ont pu recevoir la PCU et la PCUE.

Parmi ces 94 % des employés qui travaillaient pour les Canadiens, 60 % étaient des femmes. En regardant ce qui s'est passé d'un bout à l'autre du Canada, alors que tout était fermé en matière de services de garde, je ne peux que féliciter les employés de l'Agence du revenu de leur excellent travail.

• (1315)

[Traduction]

M. Ted Falk: Madame la présidente, la ministre n'a pas répondu à ma question.

Dans son dernier rapport, la vérificatrice générale a révélé un échec inquiétant de la part du ministre de la Sécurité publique. Sous le gouvernement libéral, des dizaines de milliers de personnes assujetties à une mesure de renvoi se trouvent encore au Canada, dont certaines ont des liens avec le monde de la criminalité. Cet échec inacceptable risque de miner davantage l'intégrité du système d'immigration et la sécurité publique.

Au lieu de perdre son temps à s'en prendre aux honnêtes propriétaires d'armes à feu à coups de lois et de règlements, le ministre de la Sécurité publique pourrait-il plutôt faire son travail en appliquant les mesures de renvoi?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Madame la présidente, voilà un excellent exemple du travail exceptionnel accompli par le Bureau du vérificateur général. Je profite de l'occasion pour le remercier de son rapport. Je signale également au député que nous avons augmenté considérablement les ressources de l'Agence des services frontaliers du Canada pour qu'elle procède à ces renvois parce que nous savons qu'ils sont d'une grande importance pour la bonne gestion du système d'immigration. C'est pour redonner des moyens à l'Agence, à laquelle un gouvernement conservateur précédent avait imposé des compressions, que nous effectuons ces investissements. Nous remercions le Bureau du vérificateur général de ses recommandations, que nous mettrons toutes en œuvre.

Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC): Madame la présidente, les restrictions imposées à la pêche au saumon quinnat mettent en péril le gagne-pain des Britanno-Colombiens. Une personne de ma circonscription craint maintenant d'être acculée à la faillite parce que les libéraux, faute d'avoir réussi à rétablir les stocks de saumon, ont décidé de pénaliser les pêcheurs.

Quand les libéraux cesseront-ils de prendre les Britanno-Colombiens comme boucs émissaires pour plutôt commencer à s'attaquer aux vrais problèmes qui menacent le saumon quinnat, comme le déversement d'eaux usées non traitées et la pêche illégale et non déclarée dans le fleuve Fraser?

L'hon. Bernadette Jordan (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Madame la présidente, le saumon quinnat est en sérieux déclin. Nous prenons actuellement des mesures pour protéger les stocks. Ces mesures constituent un élément crucial de notre plan d'action. Les enjeux entourant la gestion des pêches suscitent toujours de vives réactions quand les gens sont touchés. Cependant, nous savons que ces restrictions s'imposent, tout comme la restauration de l'habitat et la lutte contre le changement climatique. Tous ces facteurs ont une incidence sur les stocks. Nous allons tout mettre en œuvre pour protéger le saumon quinnat.

Mme Nelly Shin: Madame la présidente, les libéraux ont annoncé un financement de 45 millions de dollars pour les hebdomadaires gratuits. Cela comprend les médias qui s'adressent aux communautés ethniques, mais ce financement sera réparti parmi environ 2 500 organes de presse, y compris ceux qui produisent des publications en anglais. Selon le National Ethnic Press and Media Council of Canada, ce financement est loin d'être suffisant et il ne permettra pas d'éviter l'effondrement imminent des médias destinés aux communautés ethniques.

Si les libéraux croient vraiment que la diversité fait la force du Canada, vont-ils cesser de traiter comme un enjeu secondaire le soutien aux médias destinés aux communautés ethniques?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Madame la présidente, le gouvernement appuie les médias canadiens depuis des années. Nous avons investi plus de 650 millions de dollars pour aider les médias de tout le pays. Je trouve très paradoxal qu'on me demande ce que le gouvernement a fait pour aider les médias, car j'ai appris que, selon le programme proposé par le député de Durham, l'aide de 600 millions de dollars que nous avons offerte aux médias leur serait retirée.

Mme Nelly Shin: Madame la présidente, avec le déconfinement, la demande touchant les masques de protection individuelle continue d'augmenter au Canada. Pourtant, le gouvernement ne cesse de remettre à plus tard le moment où il finira par en commander au-

près de fabricants canadiens. Le 18 juin, la ministre a annoncé que des contrats en ce sens avaient été accordés à 25 entreprises canadiennes et à des centaines d'autres de l'étranger. Le gouvernement entend-il favoriser la production canadienne en donnant la priorité aux entreprises et aux chaînes d'approvisionnement d'ici?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Madame la présidente, la question de la députée est plutôt biaisée, car nous avons toujours accordé la priorité aux fabricants canadiens. Plus de la moitié des visières que le Canada a reçues ont été fabriquées ici, et nous sommes en bonne voie d'être autosuffisants, ce qui est d'ailleurs l'objectif que nous visons afin d'être prêts à affronter les prochaines vagues de la pandémie.

La vice-présidente: Avant de poursuivre, je rappelle aux députés qui participent de manière virtuelle à la séance qu'ils doivent s'assurer que leur caméra fonctionne bien et que rien ne l'obstrue, car c'est essentiel à la bonne marche du Parlement.

Le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup a la parole.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Madame la présidente, j'aimerais vous informer que je vais partager mon temps de parole avec le député d'Oshawa.

Le président du Conseil du Trésor peut-il nous dire combien de fonctionnaires travaillent pour le gouvernement actuellement?

• (1320)

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, je suis très heureux de dire que tous les fonctionnaires du gouvernement canadien sont actifs depuis le début de la crise afin d'aider les Canadiens à surmonter les situations difficiles dans lesquelles ils se retrouvent.

M. Bernard Généreux: Madame la présidente, je vais donner un coup de main au ministre. Environ 285 000 fonctionnaires travaillent pour Sa Majesté.

Le premier ministre considère-t-il que les fonctionnaires sont des gens compétents?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je suis enchanté de dire qu'au Canada, et je crois que mon collègue le pense également, nous avons la chance d'avoir une fonction publique extraordinaire.

M. Bernard Généreux: Madame la présidente, je partage l'avis du président du Conseil du Trésor. C'est pourquoi je me demande quel ministre a donné l'autorisation d'octroyer un contrat de 900 millions de dollars à l'organisation mouvement UNIS afin de gérer ce programme.

[Traduction]

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Madame la présidente, évidemment, la priorité du gouvernement sera toujours d'appuyer les entreprises canadiennes. Je tiens à souligner que 40 % de l'équipement de protection individuelle que nous avons acheté a été fabriqué par des entreprises canadiennes, grâce au fait que nous avons été en mesure de mobiliser l'industrie et de soutenir les entreprises. C'est un moment de fierté pour tous les Canadiens, et surtout pour les entreprises canadiennes qui étaient prêtes à...

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

La vice-présidente: Avant de céder la parole à l'honorable député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, je rappelle qu'on ne peut pas faire de rappel au Règlement pendant la période de questions aux ministres.

L'honorable député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup a la parole.

M. Bernard Généreux: Madame la présidente, je pose une question très simple: quel membre du Conseil des ministres — ce pourrait être le premier ministre — a autorisé l'octroi d'un contrat sans appel d'offres, alors que nous savons que 285 000 fonctionnaires auraient très bien pu faire le travail? Or on a donné cela à une organisation à l'extérieur.

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Madame la présidente, la fonction publique impartiale a clairement indiqué qu'il s'agissait de la seule organisation capable de fournir ce service dans le délai requis. Elle a fait une recommandation et nous l'avons acceptée.

M. Bernard Généreux: Madame la présidente, à partir du moment où on a une recommandation, est-ce quelqu'un gère ce pays? Qui a décidé qu'on allait donner ce contrat? Qui l'a signé? Quel ministre a signé le contrat? Ce ne sont pas des fonctionnaires qui signent le contrat, ce sont des ministres.

Qui gère ce pays actuellement?

L'hon. Bardish Chagger: Madame la présidente, comme je l'ai dit, la fonction publique impartiale a fait une recommandation claire. Nous avons accepté sa recommandation parce que notre priorité sera toujours de nous assurer que les Canadiennes et les Canadiennes ont les services nécessaires pendant cette pandémie.

[Traduction]

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Madame la présidente, le 29 avril, le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile a promis que des mesures ont été prises pour permettre aux victimes de participer de façon virtuelle à ces audiences de libération conditionnelle, par téléphone ou vidéoconférence.

Cependant, après l'affirmation du ministre, Lisa Freeman, qui habite dans ma circonscription et dont le père a été assassiné à Oshawa, s'est fait dire par la Commission des libérations conditionnelles du Canada que celle-ci avait décidé de ne plus offrir la participation par vidéoconférence. Pourquoi le ministre a-t-il induit Lisa Freeman en erreur? Quand défendra-t-il les victimes d'actes criminels? Quand leur donnera-t-il à nouveau l'occasion de participer pleinement aux audiences de libération conditionnelle?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Madame la présidente, la question de la participation des victimes et de leur famille aux audiences de libération est...

La vice-présidente: Je dois interrompre le ministre un instant. Je me demande s'il a des problèmes avec le fonctionnement de sa caméra.

L'hon. Bill Blair: Malheureusement oui, madame la présidente. Même si elle est allumée, elle ne transmet pas mon image. Pourtant, je suis aussi beau que d'habitude, alors je m'excuse de ne pas être...

La vice-présidente: Nous allons continuer. Allez-y, monsieur le ministre.

L'hon. Bill Blair: Je voudrais répondre à la question, madame la présidente. Je me décrirai de façon plus exhaustive plus tard, si les députés le souhaitent.

Le député soulève une question très importante. Nous avons travaillé avec la Commission des libérations conditionnelles pour mettre en place des options de téléconférence dans tout le pays afin de permettre aux gens de participer aux audiences en toute sécurité. Je ne connais pas les circonstances précises de l'affaire évoquée par le député, mais s'il m'en fait part, je me renseignerai, car nous savons que les victimes ont à cœur de participer à ces audiences et nous voulons leur en garantir la possibilité.

M. Colin Carrie: Madame la présidente, je tiens à remercier le ministre, mais je lui ai posé la question le 29 avril. C'est ce qu'il avait promis, mais ce n'est pas ce que la Commission des libérations conditionnelles a offert aux victimes d'actes criminels. Le gouvernement doit commencer à prendre ces questions au sérieux.

À Oshawa, Nadim et sa mère ont de la difficulté à faire revenir les employés à leur salon de coiffure. Les employés veulent soit gagner moins de 1 000 \$ par mois, soit attendre septembre pour revenir. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas adopté notre plan, qui incite les Canadiens à retourner au travail?

• (1325)

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Madame la présidente, je peux assurer à tous les députés que la prolongation de huit semaines de la Prestation canadienne d'urgence est totalement réorientée vers l'incitation au travail, puisqu'elle oblige les gens à chercher et à trouver du travail s'ils le peuvent. Cependant, la réalité est que les gens ont toujours besoin de soutien, et nous allons être là pour eux.

M. Colin Carrie: Madame la présidente, j'aimerais, en fait, pouvoir poser ma question au ministre, mais le gouvernement ne présentera son égoportrait économique qu'après la période des questions.

Tracy d'Oshawa et des milliers d'agents de voyage ont été durement touchés par les restrictions relatives à la COVID-19. Quel est le plan de redressement du gouvernement pour appuyer cette industrie?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Madame la présidente, nous sommes bien sûr toujours là pour soutenir tous les propriétaires d'entreprise et tous les entrepreneurs afin de les aider à joindre les deux bouts. Nous savons qu'ils vivent des moments difficiles durant la pandémie actuelle et la crise économique qui en découle. Si le député veut me soumettre un cas précis, je l'invite à venir en discuter avec moi. Nous pourrions ainsi trouver des solutions ensemble.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la présidente, le Canada affiche le taux de chômage le plus élevé des pays du G7.

Quel est le taux de chômage au Canada?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Madame la présidente, nous aidons les travailleurs canadiens et les entreprises canadiennes à traverser cette période très difficile.

M. Arnold Viersen: Madame la présidente, en mai, le taux de chômage au Canada était de 13,7 %.

Quel est le taux de chômage en Alberta?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, je répète encore une fois que nous nous employons à soutenir les Canadiens au cours de la présente crise. Nous avons mis en place la Prestation canadienne d'urgence pour ceux qui ont perdu leur emploi ou ne peuvent travailler en ce moment.

M. Arnold Viersen: Madame la présidente, l'Alberta affiche présentement un taux de chômage de 15,5 %.

Depuis combien de jours le gouvernement a-t-il promis de l'aide aux travailleurs du secteur énergétique albertain?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, je suis en mesure de donner aujourd'hui aux députés de l'information très importante sur ce que le gouvernement a fait pour les Canadiens. Cet après-midi, nous présenterons une vue d'ensemble plus claire et un portrait de notre programme économique et budgétaire.

La vice-présidente: Le député de Peace River—Westlock partage-t-il lui aussi son temps de parole? Je vérifie simplement.

M. Arnold Viersen: Madame la présidente, je partage mon temps de parole avec mon estimé collègue, le député de Northumberland—Peterborough-Sud.

Depuis combien d'années l'Alberta n'a-t-elle par reçu de paiements de péréquation nets?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Madame la présidente, tous les Albertains devraient être fiers de la contribution que leur province et eux-mêmes apportent à l'économie du Canada. Nous savons que l'Alberta et le secteur de l'énergie font partie intégrante de la force du pays.

M. Arnold Viersen: Madame la présidente, cela fait 45 ans.

De quel montant l'Alberta est-elle privée à cause du plafond imposé sur la stabilisation fiscale?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, il est fort pertinent de poser des questions sur la stabilisation fiscale et de demander s'il faut mettre à jour et moderniser ce programme. Bev Dahlby a mené d'excellentes recherches universitaires à ce sujet, et il s'agit d'une question que nous examinons actuellement.

M. Arnold Viersen: Madame la présidente, le gouvernement supprimera-t-il le plafond imposé sur le Programme de stabilisation fiscale, oui ou non?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, comme je l'ai mentionné, Bev Dahlby a fait un excellent travail dans ce dossier. Nous examinons attentivement la question.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Madame la présidente, il a deux semaines, dans ce qui ressemblait à une tournée électorale des petites entreprises d'Ottawa, le premier ministre s'est notamment arrêté à la brasserie Big Rig. La journée même, les propriétaires ont demandé — et reçu — un permis pour produire du désinfectant à mains.

Normalement, combien de temps doit-on attendre, en moyenne, pour obtenir un permis de fabrication de désinfectant pour les mains auprès de Santé Canada?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Madame la présidente, je tiens à remercier les fonctionnaires de Santé Canada, qui travaillent sans relâche et qui ont réussi à accélérer le processus d'homologation pour les très nombreux produits dont les Canadiens se servent pour lutter contre la COVID-19, dont le désinfectant pour les mains.

Ordres émanant du gouvernement

Il faut en moyenne de un à sept jours pour approuver une demande.

M. Philip Lawrence: Ce que je veux dire, madame la présidente, c'est qu'il faut en moyenne beaucoup plus de temps qu'il n'en a fallu aux propriétaires de la brasserie Big Rig, qui ont eu leur permis la journée même.

La ministre estime-t-elle que la présence du premier ministre pour une séance de photo constitue un motif suffisant pour privilégier une entreprise au détriment d'une autre?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, je rejette les sous-entendus derrière cette question. En fait, s'il y a un mur très épais qui sépare les responsables de la réglementation à Santé Canada et les politiciens, c'est pour une raison très importante. Comme le savent les députés, on me demande très souvent pourquoi les choses prennent autant de temps — ou pas assez dans le cas qui nous intéresse. Or, je n'ai aucune influence sur le processus en vigueur, même si je suis ministre de la Santé. Tout relève entièrement des responsables de la réglementation à Santé Canada, et c'est important...

• (1330)

M. Philip Lawrence: Madame la présidente, quelqu'un au sein du Cabinet du premier ministre a-t-il discuté de la demande de permis avec un responsable de la brasserie?

L'hon. Patty Hajdu: Pas que je sache, madame la présidente. Comme je l'ai dit, les responsables de la réglementation agissent indépendamment des autorités politiques.

M. Philip Lawrence: Madame la présidente, est-ce que quelqu'un au sein du Cabinet du premier ministre a communiqué avec Santé Canada au sujet de la demande?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, à ma connaissance, la décision a été prise de manière indépendante par les responsables de la réglementation à Santé Canada, comme toutes les autres décisions. Il existe un mur important, et ce, pour une bonne raison.

M. Philip Lawrence: Madame la présidente, le gouvernement, le Cabinet du premier ministre ou le bureau du ministre a-t-il communiqué des directives, implicites ou explicites, directement ou indirectement, à Santé Canada en vue d'octroyer le permis plus rapidement?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, les responsables de la réglementation à Santé Canada travaillent de manière indépendante et ils prennent leurs décisions, comme les évaluateurs, en fonction de la sécurité des Canadiens, un point c'est tout.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député d'Essex.

Dans la circonscription de Surrey-Sud—White Rock, les voies ferrées des sociétés BNSF et VIA Rail présentent depuis des décennies un danger pour l'environnement et la sécurité. Les trains y circulent fréquemment et atteignent des vitesses dangereuses. Souvent, ils transportent des marchandises dangereuses et du charbon thermique, et les éboulements sont fréquents. Comme l'accès aux plages et aux estacades s'est accru, les gens tentent de traverser les voies ferrées plus que jamais. Or, il existe deux autres trajets viables et plus sécuritaires, qui réduiraient la durée du transport de 30 minutes.

Ordres émanant du gouvernement

Que font les ministres des Transports et de l'Environnement pour offrir des trajets plus sécuritaires pour l'environnement et les habitants?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la présidente, comme vous le savez, la sécurité ferroviaire est ma principale priorité. Je suis très fier du fait que nous menons typiquement chaque année plus de 33 000 inspections et vérifications des voies ferrées. Nous allons continuer ainsi afin de maintenir un niveau de sécurité aussi élevé que possible.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, ma question porte spécifiquement sur la région de Surrey-Sud—White Rock.

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, ma réponse vaut pour Surrey-Sud—White Rock comme pour toutes les autres parties du réseau ferroviaire canadien.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, des résidents de ma circonscription et d'ailleurs au pays sont atteints de maladies rares. Il existe des médicaments et des traitements qui peuvent maintenir la santé ou sauver la vie de patients atteints de sclérose latérale amyotrophique, de fibrose kystique, d'épilepsie et d'autres maladies. Santé Canada devrait coopérer avec la Food and Drug Administration et les autorités sanitaires d'autres pays afin de simplifier le processus d'approbation de ces médicaments et traitements au Canada. Sachant qu'il s'agit, pour certains, d'une question de vie ou de mort, que fait la ministre de la Santé pour que de nouveaux médicaments qui infléchissent la maladie, comme le Radicava et le Trikafta, soient disponibles au Canada?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, je suis extrêmement fière de faire partie d'un gouvernement qui est résolu à ce que les médicaments soient abordables et accessibles. Comme le sait la députée, nous avons déjà commencé à mettre en place des mesures inédites au Canada afin que les gens aient accès aux médicaments dont ils ont besoin.

Pour ce qui est du Trikafta et d'autres médicaments salvateurs qui ne sont pas disponibles ici, nous sommes prêts à travailler avec les fabricants en question et nous attendons qu'ils fassent des démarches. Nous les encourageons vivement à demander l'autorisation de vendre leurs médicaments au Canada. J'encourage ardemment la députée à inviter ses concitoyens, et en fait tous les Canadiens, à pousser l'entreprise à demander...

La vice-présidente: Le député d'Essex a la parole.

M. Chris Lewis (Essex, PCC): Madame la présidente, au début de la pandémie, le premier ministre a promis qu'aucune personne ni entreprise ne serait laissée pour compte. La ville de Kingsville, dans ma circonscription, Essex, et la ville voisine, Leamington, étaient les deux dernières municipalités du Canada encore à la première phase, mais depuis hier, elles ont finalement repris leurs activités dans le cadre de la deuxième phase. Les Canadiens sont des gens de cœur. Lorsqu'il y en a qui éprouvent des difficultés, le reste du Canada vient à leur secours. Les entreprises mêmes qui répondent à l'appel lorsque des groupes de la communauté demandent leur soutien ont besoin de notre aide aujourd'hui.

Le premier ministre s'engagera-t-il à apporter une aide immédiate et ciblée aux entreprises durement touchées de Kingsville et de Leamington?

• (1335)

[Français]

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Madame la présidente, dès le début de cette crise, nous avons agi auprès de tous les Canadiens, de toutes les régions du pays.

Nous avons créé des programmes sur mesure pour nous assurer de pouvoir traverser cette crise, et nous allons continuer à le faire pour les petites entreprises, pour les travailleurs et pour les Canadiens.

[Traduction]

M. Chris Lewis: Madame la présidente, les entreprises de Kingsville et de Leamington ont des semaines de retard sur le reste du pays. Elles ont besoin d'un soutien financier immédiat. Elles ont besoin d'aide.

Voici ce que le gouvernement peut faire: il doit immédiatement instituer la prime de retour au travail pour favoriser la réouverture des entreprises et le retour au travail, rembourser la TPS à toutes les entreprises qui l'ont versée cette année et cesser de la percevoir pour le reste de l'année.

Le premier ministre s'engagera-t-il à prendre ces mesures afin que ces entreprises puissent se relever immédiatement?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Madame la présidente, le gouvernement a mis en place la subvention salariale, l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes afin d'aider les entreprises d'Essex et de Leamington, et il leur offre un soutien par l'entremise de FedDev.

Si mon collègue souhaite aborder des enjeux précis concernant ces entreprises, je l'invite à venir en discuter avec moi parce que FedDev est là pour les aider.

M. Chris Lewis: Madame la présidente, mon intervention sera courte.

Je tiens sincèrement à remercier la députée d'en face de son offre. J'appellerai votre bureau. Merci beaucoup. Je suis impatient de discuter de ces enjeux. Nous commençons à faire avancer les choses pour Leamington, Kingsville et Essex. Je vous remercie, madame la ministre.

La vice-présidente: Je rappelle au député de s'adresser directement à la présidence.

La ministre veut-elle répondre brièvement au député?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je remercie le député de ses remerciements.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la présidente, je tiens d'abord à dire que je suis soulagée d'apprendre que l'intrusion à Rideau Hall, où vivent la gouverneure générale ainsi que le premier ministre et sa famille, s'est terminée sans violence, et que Corey Hurren a été arrêté.

J'aimerais interroger le ministre et le premier ministre au sujet des personnes suivantes: Chantel Moore, Regis Korchinski-Paquet, D'Andre Campbell, Ejaz Ahmed Choudry et Rodney Levi. Ces gens, qui ne voulaient pas faire de mal à personne, ont été tués pendant une vérification du bien-être. Ils sont morts. Ils étaient tous des Canadiens autochtones ou noirs ou des personnes racialisées. Maintenant, ils sont morts.

Ordres émanant du gouvernement

Le temps n'est-il pas venu d'instituer une enquête fédérale sur les vérifications du bien-être afin de veiller à ce que les personnes qui reçoivent des soins n'aboutissent pas à la morgue?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Madame la présidente, je remercie la députée de cette question très importante, qui porte sur un sujet qui préoccupe vivement le gouvernement et l'ensemble des Canadiens.

Il importe de souligner que la police répond chaque année à plus de 100 000 appels concernant des personnes en situation de crise et que la grande majorité de ces cas sont résolus pacifiquement. Des efforts énormes sont déployés pour trouver d'autres méthodes d'intervention, telles que des équipes d'intervention médicale en cas de crise composées à la fois de policiers et de professionnels de la santé, d'autres types d'intervention communautaire et une formation plus poussée sur les façons de désamorcer une situation de crise.

Je suis tout à fait d'accord avec la députée pour dire que nous devons faire beaucoup plus. Voilà pourquoi nous collaborerons avec les provinces, les territoires et les dirigeants autochtones, d'abord pour élaborer des normes nationales qui encadrent le recours à la force et la formation sur le désamorçage en cas de crise, mais aussi pour faire des recherches et des investissements dans d'autres méthodes d'intervention afin d'assurer la sécurité des personnes dans ces situations très difficiles.

Mme Elizabeth May: Madame la présidente, pendant la période des questions, plus tôt aujourd'hui, il a été question, à quelques reprises, de renoncer aux privilèges du Cabinet pour les questions qui font l'objet d'une enquête.

Selon le *Globe and Mail*, pas plus tard qu'en mars 2020, la GRC faisait toujours enquête sur l'affaire SNC-Lavalin pour déterminer s'il y a eu entrave à la justice.

Le ministre peut-il nous dire si, à ce moment-ci, le premier ministre est disposé à renoncer aux privilèges du Cabinet en ce qui concerne l'affaire SNC-Lavalin?

[Français]

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, nous avons toujours appuyé le travail du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, et nous faisons confiance à l'ensemble des agents indépendants du Parlement, notamment le commissaire.

Notre gouvernement a toujours collaboré, d'une façon ou d'une autre, et va toujours continuer à le faire.

[Traduction]

Mme Elizabeth May: Madame la présidente, j'ai l'occasion de poser une question différente.

Plutôt, pendant la période des questions, il y avait un peu de chahut, des railleries amicales diraient certains, quand on a demandé au gouvernement libéral s'il n'était pas temps de rappeler le Parlement. Je ne crois pas que ce serait une bonne idée. Nous sommes en pleine pandémie et nous devons nous protéger et protéger notre collectivité en limitant les allers-retours jusqu'au Parlement qui pourraient contribuer à la propagation de la COVID-19.

Ma question pour les libéraux est la suivante. Quand ferons-nous comme l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique et permettrons-nous les votes depuis notre circonscription afin de pouvoir recommencer à adopter des lois?

• (1340)

L'hon. Pablo Rodriguez: Madame la présidente, il faudrait poser cette excellente question aux conservateurs, parce que tout le monde ici pense que nous devrions pouvoir voter par Internet. C'est extrêmement important. Ainsi, il pourrait y avoir des gens ici et d'autres dans leur circonscription qui n'auraient pas à se déplacer jusqu'à Ottawa et tous les députés pourraient voter.

Maintenant, il s'agit de demander aux conservateurs pourquoi ils n'appuient pas cette solution.

Mme Elizabeth May: Madame la présidente, je serais très contente de demander cela aux conservateurs, mais malheureusement, mes questions sont pour les députés du gouvernement.

Maintenant, ma question pour le député ministériel est la suivante. Nous nous préoccupons beaucoup, en particulier dans des régions comme celle de Saanich-Gulf Islands qui est proche de la frontière américaine, de ce que nous appelons l'échappatoire du Texas. Je ne crois pas que c'était véritablement notre intention de créer une telle échappatoire. J'en ai parlé avec le ministre de la Sécurité publique.

Que faisons-nous pour nous assurer que l'Agence des services frontaliers du Canada ne laisse entrer sur le territoire canadien des touristes — vecteurs potentiels du virus de la COVID-19 — que pour des raisons essentielles?

L'hon. Bill Blair: Madame la présidente, en réponse à la pandémie actuelle de COVID, nous nous sommes entendus avec les États-Unis pour limiter tous les voyages non essentiels dans le cadre d'activités comme le tourisme et les loisirs transfrontaliers. Si les voyageurs sont autorisés à entrer, ils reçoivent des informations indiquant qu'ils ne doivent pas faire d'arrêts inutiles. Nous savons qu'il y a eu un certain nombre de cas. La GRC et les services de police compétents ont commencé à évaluer les cas potentiels d'infractions, et on commence à prendre des mesures coercitives à ce sujet.

Nous voulons décourager les gens d'entrer dans notre pays et de traverser la frontière sans raison majeure tant que ces restrictions sont en place.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Madame la présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Hamilton Mountain.

Dans le contexte actuel, où l'économie commence à redémarrer et où beaucoup de garderies doivent réduire le nombre d'enfants qu'elles accueillent pour respecter les mesures de distanciation physique, il est plus important que jamais d'investir dans les services de garde. Comme les femmes représentent la moitié de la main-d'œuvre canadienne, elles sont essentielles à la reprise économique, et elles ne peuvent pas reprendre leurs activités professionnelles si elles n'ont pas accès à une garderie.

Quand le gouvernement s'engagera-t-il à instaurer des services de garde universels de qualité?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Madame la présidente, nous avons à cœur de faciliter l'accès à des services de garde sécuritaires, abordables, accessibles et de qualité. Depuis 2015, nous avons ajouté plus de 40 000 places abordables en garderie à l'intention des familles dans le besoin. Nous sommes résolus à créer encore 250 000 places dans des programmes d'aide avant et après l'école.

Ordres émanant du gouvernement

C'est un domaine qui nous tient à coeur, car nous savons que l'éducation préscolaire et les services de garde sont essentiels à la reprise économique.

Mme Lindsay Mathysen: Madame la présidente, il n'existe pas de norme nationale uniforme.

Aujourd'hui au comité, la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres a accepté de créer une loi sur la garde d'enfants sur le modèle de la Loi canadienne sur la santé, pour que les enfants et les parents aient un accès égal à des services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants abordables et de qualité supérieure, et ce peu importe où ils vivent au Canada.

Combien de temps les Canadiens devront-ils attendre cette loi, et comment le gouvernement trouvera-t-il les fonds nécessaires pour la soutenir?

L'hon. Ahmed Hussen: Madame la présidente, nous avons prévu un investissement de 7,5 milliards de dollars au cours des 11 prochaines années. Ces investissements se poursuivent. Nous sommes aussi parvenus à continuer de travailler au renouvellement de nos ententes avec les provinces et les territoires. J'ai signalé à la députée que le gouvernement libéral a créé plus de 40 000 places abordables en garderie, et qu'il est résolu à créer plus de 250 000 places supplémentaires en services de garde avant et après l'école.

Mme Lindsay Mathysen: Madame la présidente, l'accès aux garderies et ensuite à l'éducation postsecondaire demeure hors de la portée de la plupart des Canadiens. Voilà pourquoi le cafouillage entourant la mise en œuvre de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant est incroyablement troublant et exige que le gouvernement rectifie le tir immédiatement. Le gouvernement libéral continue d'accorder la priorité à ses amis, des riches, plutôt que de tenir compte des besoins de la majorité des Canadiens et notamment de nombreux étudiants.

Le gouvernement libéral annulera-t-il ce programme et en transférera-t-il les fonds à Emplois d'été Canada ou accordera-t-il des subventions directement au secteur du bénévolat?

• (1345)

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Madame la présidente, depuis le début de la pandémie, le gouvernement se concentre sur les Canadiens. Nous reconnaissons que l'ensemble des Canadiens ont été affectés par la COVID-19 et que certains groupes le sont de façon disproportionnée. Nous continuerons à soutenir les étudiants en cette période de crise sans précédent. Nous avons mis en place une panoplie de programmes qui représentent un investissement de 9 milliards de dollars et qui visent à aider les étudiants dans l'immédiat parce que nous sommes conscients qu'ils ont besoin d'un coup de main. Nous continuerons d'être là pour les Canadiens.

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Madame la présidente, le gouvernement a dit à de nombreuses reprises dans cette enceinte que les travailleurs pouvaient compter sur lui. Or, des milliers de travailleurs canadiens, et leur famille, pourraient avoir des difficultés dans les mois qui viennent parce qu'ils ne seront pas admissibles aux prestations du Programme de protection des salariés si l'entreprise pour laquelle ils travaillent déclare faillite dans un autre pays, comme les États-Unis.

En 2018, le Parlement a adopté une mesure législative pour corriger ce programme, mais les libéraux ne se sont pas occupés de prendre le décret nécessaire pour en assurer l'entrée en vigueur.

Pourquoi font-ils courir ce risque aux travailleurs canadiens et quand vont-ils régler le problème?

L'hon. Filomena Tassi (ministre du Travail, Lib.): Madame la présidente, je tiens à assurer au député et aux Canadiens que nous n'avons ménagé aucun effort pour protéger les travailleurs; nous l'avons fait avec des mesures comme la subvention salariale et la prestation d'urgence. Toutes ces mesures n'ont qu'un but: protéger les travailleurs.

En ce qui concerne le Programme de protection des salariés, oui, nous l'avons prolongé et la durée des prestations est passée de six à sept semaines. Cette augmentation de la durée des prestations met plus d'argent dans les poches des travailleurs.

Nous allons continuer de nous efforcer de bien protéger les travailleurs.

M. Scott Duvall: Mais elle n'est pas en vigueur, madame la présidente. Le problème est que beaucoup de gens n'y sont pas admissibles parce que le gouvernement a tardé à promulguer le décret.

Toutefois, ce n'est pas la première fois que les libéraux laissent tomber les Canadiens. Dans la loi d'exécution du budget de l'an dernier, le gouvernement a inclus des modifications à quatre lois différentes qui, selon lui, étaient censées renforcer la sécurité des retraites. La ministre du Travail se plaît à y voir la preuve de l'engagement du gouvernement envers les travailleurs, mais près de la moitié de ces modifications ne sont même pas en vigueur. Une fois de plus, les libéraux ont traîné les pieds et n'ont pas promulgué les décrets nécessaires.

Pourquoi le gouvernement continue-t-il à tourner le dos aux travailleurs canadiens et vient-il plutôt en aide aux grandes sociétés?

L'hon. Filomena Tassi: Madame la présidente, avec tout le respect que je dois au député, je suis en total désaccord avec lui. Nous travaillons dur pour les travailleurs depuis que nous avons été élus. D'emblée, nous avons mis en œuvre le projet de loi C-4, abrogeant les projets de loi C-525 et C-377, qui étaient des lois antisyndicales.

Examinons certaines normes et améliorations que nous avons mises en œuvre, à savoir des normes de travail plus strictes, des congés bonifiés, de nouveaux congés et des horaires de travail flexibles. Nous avons travaillé dur pour les travailleurs, et nous continuerons de le faire.

M. Scott Duvall: Madame la présidente, j'espérais que la ministre du Travail écoutait. Les changements ne sont pas en vigueur. Ils sont indiqués sur votre site Web. Le Parlement a adopté un projet de loi pour apporter ces changements. Dites-nous quand vous prévoyez les mettre en vigueur. Arrêtez de faire de beaux discours et agissez.

La vice-présidente: Je rappelle au député qu'il doit adresser toutes les questions et observations à la présidence.

La ministre a la parole pour donner une brève réponse.

L'hon. Filomena Tassi: Madame la présidente, nous n'avons ménagé aucun effort pour aider les travailleurs. Nous sommes fiers de notre bilan et nous continuerons d'agir dans le même sens. Nous avons mis en œuvre de nombreuses mesures qui ont contribué à renforcer la protection des travailleurs et il nous tarde de poursuivre ce travail.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la présidente, je partagerai mon temps avec ma collègue d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia.

Depuis des décennies, l'Est du Québec et en particulier ma région, le Bas-Saint-Laurent, voit réduire comme peau de chagrin la quantité et la qualité de ses services de transport. Que ce soit sur la terre ou dans les airs, il y a longtemps que nous avons été aussi peu et aussi mal desservis. Depuis les années 2010, VIA Rail a réduit de moitié son service vers le Bas-Saint-Laurent et s'est départie d'une dizaine de ses gares chez nous.

La semaine dernière, tout aussi cavalièrement, c'était au tour d'Air Canada de suspendre ses vols dans notre grande région. Cette entreprise a habitué ses clients en région à une desserte souvent chaotique, sans égard aux inconvénients subis par le public. Absolument rien ne garantit qu'Air Canada daignera reprendre ses vols à l'automne ou même jamais. Des citoyens, des travailleurs, des gens d'affaires se retrouvent le bec à l'eau, du jour au lendemain.

Est-ce que le ministre des Transports peut s'engager à ce qu'Ottawa ne réponde pas au chantage d'Air Canada en lui versant encore un soutien financier, alors qu'elle en a déjà trop eu?

● (1350)

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la présidente, nous comprenons la déception des gens...

La vice-présidente: Nous avons perdu le son.

L'honorable ministre a la parole.

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, je comprends la déception des gens qui avaient des vols régionaux au Québec et au Canada. On comprendra bien sûr que, en ce moment, les vols d'Air Canada ne sont pas rentables en raison du faible nombre de personnes qui prennent ces vols. C'est une situation malheureuse, et nous sommes en train de travailler avec les lignes aériennes pour étudier la situation.

Pour ce qui est de VIA Rail, c'est une société de la Couronne et elle décide des parcours qu'elle adopte en raison de la rentabilité de ces parcours.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, j'aimerais informer le ministre des Transports qu'entre janvier 2019 et janvier 2020, il y a eu une augmentation de 30 % des vols d'Air Canada à l'aéroport de Mont-Joli. Ce serait bien de vérifier les données avant d'avancer d'autres informations.

Le passé nous a démontré que, loin de l'inciter à offrir un meilleur service à ses clients, l'argent public accordé à Air Canada a subventionné une concurrence déloyale aux petits transporteurs régionaux.

Le ministre des Transports s'engage-t-il à mettre un terme à ce cercle vicieux et à exaucer le souhait des régions, qui en ont unanimement assez d'Air Canada?

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, nous encourageons toujours la concurrence partout au Canada. S'il y a d'autres options qu'Air Canada, j'encourage les autres lignes aériennes à fournir des services si elles décident que c'est rentable. En même temps, pour ce qui est de l'aéroport de Mont-Joli, je rappelle à mon collègue que, pour qu'un avion puisse faire un vol rentable, il faut généralement que de 75 à 80 % des sièges soient occupés.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la présidente, mes collègues l'ont incesamment répété, Air Canada abandonne lâchement les régions du Québec, des régions comme la mienne, la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord, des régions qui peinent à se relever de la crise. Air Canada est largement subventionnée par les gouvernements. Ces gens qui paient les mêmes taxes et les mêmes impôts que ceux des grands centres ont droit aux mêmes services. Or les gens de chez nous ne se laissent pas abattre. Ils se relèvent les manches rapidement et, déjà, de nouvelles initiatives voient le jour. Ils ont besoin d'un coup de main.

Le gouvernement s'engage-t-il à financer un projet québécois qui assurerait une desserte régionale fiable et durable et qui nous éviterait tous de rejouer dans le même film où Air Canada est financée à nouveau sans obligation de desservir les régions?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la présidente, le service dans les régions du Canada est basé sur les lignes aériennes qui décident d'offrir ce service partout au pays. En ce moment, la situation est extrêmement difficile pour Air Canada.

Par ailleurs, je corrigerai une chose que ma collègue a dite: Air Canada n'est pas largement subventionnée par le gouvernement du Canada.

Mme Kristina Michaud: Madame la présidente, Air Canada a reçu beaucoup plus d'aide financière que plusieurs entreprises de ma circonscription et de plusieurs autres circonscriptions, qui passent toujours entre les mailles du filet pendant cette crise.

Le ministre des Transports s'engage-t-il à soutenir les initiatives québécoises en prenant des mesures concrètes, comme diminuer les délais administratifs pour l'obtention d'autorisation de nouvelles lignes et donner accès au réseau national, au lieu de continuer à subventionner des entreprises comme Air Canada, qui, encore une fois, laisse tomber les régions du Québec?

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, encore une fois, nous encourageons toutes les lignes aériennes qui pensent pouvoir offrir un service rentable à ces régions à se rendre disponibles pour ces vols régionaux. Nous encourageons la concurrence depuis 2015. C'est une décision que les lignes aériennes elles-mêmes doivent prendre. Dans certains cas, il y a d'autres options au Québec et au Canada. C'est aux lignes aériennes de décider si elles...

● (1355)

La vice-présidente: L'honorable députée a le temps de poser une brève question.

Mme Kristina Michaud: Madame la présidente, quand ce n'est pas Air Canada, c'est Service Canada.

Alors que les commerces non essentiels sont rouverts au Québec depuis des semaines, les citoyens n'ont toujours pas accès à Service Canada. On annonce une réouverture à Montréal, à Québec et à Gatineau, mais il n'y a toujours rien pour les régions du Canada.

Quand le gouvernement va-t-il donner les mêmes services aux régions qu'ailleurs?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Madame la présidente, notre gouvernement s'est engagé à assurer que les Canadiens ont accès aux prestations fournies par Service Canada dont ils ont besoin. Nous commençons le retour progressif et sécuritaire au travail dans 90 centres partout au pays. Les décisions relatives à la réouverture sont guidées par des conseils de santé publique.

[Traduction]

Nous serons là pour les Canadiens lorsqu'ils tenteront d'accéder aux services et aux prestations que nous continuons de leur offrir. Nous avons amélioré l'accès aux services en redéployant 3 000 employés et en ouvrant un centre d'appel qui emploie 1 500 agents.

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Calgary-Centre.

La crise des opioïdes est toujours hors de contrôle: au mois de mai seulement, la Colombie-Britannique a enregistré 170 décès. Cela équivaut presque au nombre de personnes qui ont succombé à la COVID au cours de la pandémie en entier. La consommation d'opioïdes déchire les familles, mène à l'itinérance et fait monter en flèche la criminalité de rue.

Les habitants et les propriétaires d'entreprises de ma circonscription en ont assez et souhaitent que l'on fasse preuve de leadership et d'initiative. Voilà près de cinq ans que le gouvernement aurait pu passer à l'action et prendre les choses en main, mais le problème ne fait que s'aggraver.

À quel point la situation doit-elle se détériorer avant que l'on remplace les belles paroles et l'étalage de vertu par des gestes concrets, notamment de l'aide pour le rétablissement?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de soulever une question importante liée à la crise des opioïdes et aux surdoses.

Comme il le sait, le gouvernement s'emploie depuis cinq ans à réparer les dégâts subis dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie qu'ont causés les politiques extrêmement restrictives du gouvernement Harper pendant une décennie. À l'époque, j'étais à Thunder Bay, aux premières lignes, témoin d'innombrables décès par surdose et priant le gouvernement fédéral d'intervenir. Il n'est pas intervenu, mais nous, oui.

Nous allons continuer de travailler d'arrache-pied pour prévenir ce genre de décès.

M. Marc Dalton: Monsieur le Président, il y a un mois, devant ce comité, j'ai soulevé la question des personnes qui ont vu leur demande au programme Emplois d'été Canada rejetée. La ministre a gentiment demandé davantage d'information, que mon bureau lui a transmise.

Six organismes, notamment l'association des commerçants du centre-ville de Maple Ridge, n'ont toujours aucun fonds. Quand peuvent-ils s'attendre à recevoir des fonds?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer au député que je croyais qu'on avait réglé ces problèmes. Je vais faire un suivi après les travaux du comité.

M. Marc Dalton: Monsieur le Président, avec l'augmentation alarmante du nombre de nouveaux cas de COVID-19 aux États-

Unis, les habitants de ma circonscription, qui n'est pas loin de la frontière, craignent que l'on abuse des échappatoires aux postes frontaliers. Donner des contraventions aux gens n'empêchera pas la propagation du virus.

Quelles mesures a-t-on prises pour s'assurer que les voyageurs étatsuniens se rendent rapidement en Alaska? Quelles sont les conséquences pour ceux qui trahissent notre confiance et qui mettent la santé des Canadiens en danger en participant à des activités non essentielles comme le tourisme?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je répète pour la gouverne du député qu'il y a en fait des mesures rigoureuses en place. L'Agence des services frontaliers du Canada énonce clairement les règles et veille à ce que les gens aient un plan pour se déplacer rapidement des États-Unis vers l'Alaska en passant par le Canada. Il y a de véritables conséquences pour les personnes qui enfreignent les règles, et il y a eu des cas où les forces de l'ordre locales et la GRC ont appliqué lesdites règles.

Des sanctions importantes sont prévues pour les contrevenants, et nous travaillons en étroite collaboration avec les responsables et les forces de l'ordre locales pour veiller à ce que les voyageurs ne mettent pas les Canadiens en danger lorsqu'ils passent par notre pays. Il y a aussi des conséquences potentielles à long terme pour ceux qui choisissent d'enfreindre les règles...

● (1400)

Le Président: Le député de Calgary-Centre a la parole.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, selon Marc Kielburger, de l'organisme de bienfaisance UNIS, le Cabinet du premier ministre l'aurait appelé en avril pour offrir à son organisme le contrat d'administration de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant. Subséquemment, M. Kielburger a déclaré s'être « mal exprimé » et que l'appel avait été effectué par un haut fonctionnaire d'Emploi et Développement social Canada.

Le premier ministre pourrait-il confirmer qui a communiqué avec M. Kielburger? Pourquoi le premier ministre ne s'est-il pas récusé concernant l'octroi d'un marché de 19,5 millions de dollars à son ami?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, la fonction publique, dans toute son impartialité, est parvenue à la nette conclusion que cet organisme était le seul capable d'assurer la prestation de ce service dans les délais impartis. Nous avons accepté sa recommandation.

Je répète que, hier, le comité des finances a adopté une motion appuyée par tous les partis demandant ces réponses. Les renseignements seront fournis et les gens obtiendront des réponses.

Nous collaborons toujours étroitement avec les mandataires du Parlement, qui sont indépendants, et nous veillerons à ce que le commissaire à l'éthique reçoive l'information.

M. Greg McLean: Monsieur le Président, il y a deux semaines, le premier ministre a déclaré que l'organisme UNIS était le seul dans tout le Canada à pouvoir gérer la bourse. Le premier ministre pourrait-il nous dire quel fonctionnaire l'a mal informé à ce sujet pour qu'il induise à ce point en erreur les Canadiens?

Privilège

L'hon. Bardish Chagger: Encore une fois, monsieur le Président, la fonction publique non partisane a clairement indiqué que l'organisme UNIS était la seule entité en mesure de fournir ce service dans les délais requis. Nous travaillons avec la fonction publique pour offrir des programmes aux Canadiens. Elle nous a fait une recommandation, que nous avons acceptée.

M. Greg McLean: Monsieur le Président, Chris Aylward, le président national de l'Alliance de la fonction publique du Canada, a dit ceci: « L'affirmation [du premier ministre] selon laquelle UNIS est "le seul" à pouvoir administrer le nouveau programme de bourses est non seulement fausse, mais aussi insultante pour nos membres ».

Selon l'organisme Charity Intelligence, qui évalue les organismes de bienfaisance du pays, les rapports financiers d'UNIS ne sont pas à jour, et ce seul contrat est au moins quatre fois plus gros que ses dépenses administratives nettes des dernières années. De plus, UNIS ne respecte pas ses obligations bancaires.

Le premier ministre pourrait-il dire aujourd'hui à ce comité comment ses fonctionnaires ont pu l'induire en erreur à un point tel qu'il a accordé ce contrat lucratif à son ami?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué, des fonctionnaires non partisans nous ont clairement recommandé cet organisme en soutenant qu'il était le seul en mesure de fournir les services envisagés dans les délais impartis. De toute évidence, les choses ne s'étant pas déroulées comme prévu, cet organisme caritatif n'administre plus le projet.

Nous collaborerons avec le commissaire à l'éthique. Nous veillerons également à donner suite à la motion adoptée hier à l'unanimité par le comité des finances afin que l'information soit bien transmise.

Notre priorité consiste à travailler pour les Canadiens et à veiller à ce qu'ils obtiennent les services et l'aide nécessaires durant cette crise sans précédent. Nous maintiendrons le cap. Nous mettrons l'accent sur la collaboration pour soutenir les Canadiens immédiatement. Nous continuerons à faire de notre mieux pour mettre en place des mesures d'aide.

Le Président: Le temps dont nous disposons aujourd'hui pour la période des questions est écoulé.

Le chef de l'opposition soulève une question de privilège et je vois que la députée de Saanich—Gulf Islands souhaite invoquer le Règlement.

Nous commençons par le chef de l'opposition.

* * *

PRIVILÈGE

LA RÉPONSE DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je soulève une question de privilège qui découle d'un échange qui a eu lieu plus tôt aujourd'hui. C'est la première occasion que j'ai de soulever cette question puisque cette partie de la séance vient de se terminer.

J'aimerais attirer votre attention sur la réponse du premier ministre à ma question à propos du commissaire à l'éthique et du niveau de collaboration éventuel de son Cabinet à l'enquête. Il a dit dans sa réponse: « nous avons pris la décision sans précédent de renoncer à la confidentialité des délibérations du Cabinet et au secret

professionnel dans cette situation pour permettre au commissaire à l'éthique de faire toute la lumière sur cette affaire. » On parle du scandale SNC-Lavalin, le sujet du « Rapport Trudeau II ».

Monsieur le Président, j'attire votre attention sur les mots « faire toute la lumière sur cette affaire » pour illustrer la raison pour laquelle, à mon avis, le premier ministre a induit délibérément la Chambre en erreur. J'aimerais citer trois points soulevés par le commissaire à l'éthique dans son rapport. J'espère que vous conclurez qu'il y a eu, à première vue, tentative d'induire délibérément la Chambre en erreur.

Le premier extrait se lit comme suit:

Dans le cadre de cette étude, j'ai recueilli suffisamment de renseignements factuels pour bien trancher la question sur le fond. Cependant, en raison de mon incapacité à accéder à tous les renseignements confidentiels du Cabinet liés à cette étude, je dois signaler que je n'ai pu m'acquitter des obligations d'enquête qui me sont imparties par la Loi.

Le deuxième se lit comme suit:

Puisque le Commissariat s'est vu refuser le plein accès aux renseignements confidentiels du Cabinet, les témoins ont été limités dans leur capacité à fournir tous les éléments de preuve en leur possession. Par conséquent, je n'ai pu étudier la totalité des éléments de preuve ni en évaluer la pertinence. Les décisions qui ont un impact sur ma compétence aux termes de la Loi, en fixant les paramètres qui régissent ma capacité de recevoir des éléments de preuve, devraient être prises de manière transparente et démocratique par le Parlement, et non par les mêmes titulaires de charge publique qui sont assujettis au régime que j'applique.

Le troisième, enfin, se lit comme suit:

Au cours de mon étude, neuf témoins ont avisé le Commissariat qu'ils détenaient des renseignements qu'ils estimaient pertinents, mais qu'ils ne pouvaient divulguer, car, selon eux, ces renseignements dévoilaient d'autres renseignements confidentiels du Conseil privé de la Reine non visés par le décret 2019-0105.

Je pense que ces arguments se passent de commentaires. Le premier ministre a déclaré plus tôt dans la journée que dans le dernier scandale auquel il a été mêlé, il a pleinement coopéré avec le commissaire à l'éthique. Je viens de lire trois déclarations du commissaire à l'éthique qui contredisent totalement cette affirmation.

L'un des critères à remplir pour que le Président puisse conclure à une tentative délibérée d'induire la Chambre en erreur et à une violation de privilège est que le député qui fait la déclaration doit savoir qu'elle est fausse. Il ne fait aucun doute que le premier ministre est au courant des conclusions du rapport intitulé « Rapport Trudeau II », qui a fait l'objet de multiples échanges lors de la période des questions avant les dernières élections.

Je vous laisse le soin, monsieur le Président, de conclure que, à première vue, la Chambre a été induite en erreur.

• (1405)

Le Président: Je remercie le député. Je prends la question en délibéré et je la soumettrai à la Chambre s'il y a lieu.

La députée de Saanich—Gulf Islands invoque le Règlement.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je tiens à apporter une correction. Dans la question que j'ai posée tout à l'heure, j'ai parlé, à tort, de l'échappatoire du Texas. Je pensais aux automobilistes qui arrivent du Texas et qui prétendent se rendre en Alaska. C'est ce qu'on appelle généralement « l'échappatoire de l'Alaska. » Je voulais m'excuser et apporter cette correction.

Le Président: J'en remercie la députée.

*Ordres émanant du gouvernement***L'AFFAIRE DU GOUVERNEMENT N^o 8**

(La Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Anthony Rota, pour étudier l'affaire du gouvernement n^o 8.)

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai 2020, je dois interrompre les délibérations. Le comité étudiera maintenant l'affaire du gouvernement n^o 8.

[Français]

Avant d'entamer le débat, j'aimerais informer les honorables députés de la façon dont il se déroulera.

[Traduction]

Conformément aux ordres adoptés plus tôt aujourd'hui, la présidence donnera la parole à un député de chaque parti reconnu et à un député du Parti vert. Chaque député aura la parole pendant au plus 20 minutes, suivies de 10 minutes pour les questions et observations. Les députés peuvent partager leur temps de parole avec un autre député.

[Français]

Les députés participant par vidéoconférence qui désirent poser une question ou faire un commentaire sur l'un des discours peuvent l'indiquer à la présidence en utilisant la fonction « Lever la main » de la plateforme de vidéoconférence.

En revanche, les députés présents à la Chambre peuvent se lever, comme ils le font habituellement.

[Traduction]

Nous commençons le débat.

• (1410)

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) propose:

Que la Chambre prenne note de la pandémie en cours de la COVID-19 et des mesures prises par le gouvernement pour y répondre.

Le Président: Le ministre des Finances a la parole pour commencer le débat.

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, depuis le dernier bilan économique présenté par notre gouvernement, la COVID-19 s'est propagée rapidement à l'échelle de la planète. Une nouvelle maladie a fait les manchettes, a alimenté nos conversations, et a fini par sévir chez nous.

Nous suivons depuis le début les lignes directrices émises par les responsables de la santé publique. Les gouvernements d'un océan à l'autre du Canada ont décrété des mesures de confinement pour ralentir la propagation du virus et veiller à ce que nos systèmes de santé puissent relever le défi colossal auquel nous étions confrontés. Les entreprises ont fermé. Les écoles ont fermé. Les gens sont restés chez eux. Notre vie quotidienne n'était plus du tout la même.

Nous sommes nombreux à avoir cessé de nous rendre au travail. Plusieurs ont été confrontés à une nouvelle réalité, se sont retrouvés sans emploi et ont dû vivre avec les inquiétudes qui en découlent. De nombreux autres ont dû travailler en première ligne; ils ont dû s'adapter à de nouveaux risques dans un emploi qui ne prenait plus le même sens.

Nous avons passé des mois sans voir nos amis et notre famille, dans la peur et l'incertitude. Nous avons cherché de nouveaux moyens de rester en contact et de nous rassembler pour célébrer les moments importants de nos vies. Nous avons passé beaucoup de

temps à faire des appels vidéo. Cependant, le plus important est que nous avons pris le temps de prendre soin les uns des autres.

Cette crise est sans précédent. Elle concerne à la fois la santé publique et l'économie. Notre décision collective de prioriser la protection de la santé des Canadiens nous a permis d'aplatir la courbe plus rapidement que bien d'autres pays. Le nombre quotidien moyen de nouveaux cas au pays a chuté de quelque 80 % par rapport au sommet atteint à la fin avril. Grâce à leurs efforts, les Canadiennes et Canadiens ont sauvé des milliers de vies. Toutefois, les Canadiens ont également fait de grands sacrifices pour en arriver là. Des millions d'entre eux ont perdu leur emploi, des heures de travail ou encore une partie de leur salaire. Certaines entreprises, grandes et petites, vivent encore beaucoup d'incertitude.

[Français]

En apportant un soutien rapide et large, nous avons été en mesure de préserver des millions d'emplois, d'offrir un revenu d'urgence aux familles et d'aider les entreprises à rester à flot au plus fort de la tempête. L'aide que nous avons donnée aux Canadiens et aux Canadiennes pour se remettre sur pied a permis d'éviter de graves répercussions à long terme.

La pandémie n'est pas terminée et nous ne pouvons pas abandonner l'engagement que nous avons pris les uns envers les autres. Je tiens à prendre un instant pour souligner l'important travail du ministère de la Santé et de la Dre Tam pendant la crise actuelle.

[Traduction]

Aujourd'hui, notre gouvernement présente un portrait économique et budgétaire. Ce document donne à la population canadienne et aux parlementaires une idée de notre économie telle qu'elle est à l'heure actuelle. Le document est transparent quant à ce que nous savons et à ce que nous ne savons pas. Les prévisions sont toujours incertaines, par leur nature même. Dans ce portrait, nous présentons nos meilleures prévisions quant à la situation économique du Canada jusqu'à la fin de l'exercice en cours, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2021. Il serait peut-être trompeur de s'avancer à plus long terme.

[Français]

La possibilité d'autres éclosions continue de se profiler à l'horizon, et il est impossible de faire des prévisions exactes dans cet environnement instable. Je sais que les Canadiens et les Canadiennes comprennent à quel point il est difficile de faire des prédictions en ce moment.

Je vais faire part à la Chambre de ce que nous savons. Le taux de chômage est passé d'un creux historique en janvier à des sommets historiques en mai. Nous savons que les travailleurs à faible revenu, les jeunes et les nouveaux immigrants ont subi le plus de pertes d'emploi en mars et en avril. Bien qu'un regain de l'emploi ait eu lieu en mai, les secteurs dans lesquels de nombreuses femmes travaillent ont été plus longs à rebondir. Nous savons que de nombreuses femmes assument le fardeau du travail non rémunéré à la maison et s'occupent des enfants et de parents malades. L'absence des services de garde pourrait retarder le retour des femmes au travail.

Nous avons aussi constaté que les groupes vulnérables ont été particulièrement touchés par la pandémie et continuent de faire face à des problèmes. Cette crise a révélé et amplifié de nombreuses inégalités au Canada. Je pense aux Canadiens qui travaillent pour se débrouiller avec un faible revenu, aux gens qui transforment et préparent notre nourriture, aux travailleurs étrangers temporaires, à nos aînés en centres de soins de longue durée.

• (1415)

[Traduction]

Nous savons que les travailleurs du secteur de l'énergie ont été doublement touchés à cause de la chute soudaine des prix des produits de base à l'échelle mondiale et à cause de la diminution de plus de 15 % de l'emploi dans les services de soutien des secteurs minier, pétrolier et gazier. Nous savons que les entreprises sont encore aux prises avec des défis. La Subvention salariale d'urgence du Canada aide les entreprises touchées à protéger les emplois et les aidera à reprendre leurs activités. Nous encourageons les entreprises à profiter de ce programme et à engager encore plus de travailleurs.

Nous savons qu'arrêter la propagation du virus demeure la meilleure politique économique. Si nous pouvons continuer de faire diminuer progressivement le taux de transmission, nous serons en mesure d'assurer une relance économique stable. Si nous n'y arrivons pas, nous perdrons les gains réalisés grâce à nos sacrifices des quatre derniers mois. Partout dans le monde, nous voyons les conséquences d'une réouverture précipitée.

[Français]

Notre gouvernement a compris, dès le début de la pandémie, que nous devions intervenir pour soutenir les Canadiens et stabiliser l'économie. Le plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 est l'investissement en temps de paix le plus important de l'histoire du Canada. Il représente plus de 212 milliards de dollars en soutien direct et près de 14 % du PIB.

Je vais maintenant donner quelques chiffres. Environ 3 millions de travailleuses et de travailleurs canadiens ont vu leur emploi protégé par la Subvention salariale d'urgence du Canada, et ce nombre continue de croître. Plus de 8 millions de Canadiens et de Canadiennes ont pu payer leur épicerie et leur loyer grâce à la Prestation canadienne d'urgence. Plus de 680 000 petites entreprises ont reçu des prêts sans intérêt grâce au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Quinze millions de Canadiens à faible revenu ou à revenu modeste ont reçu un crédit spécial pour la TPS. Parmi les aînés qui reçoivent une pension de la Sécurité de la vieillesse, 6,7 millions recevront un paiement supplémentaire cette semaine.

Nous avons également investi dans des organismes communautaires qui offrent des services aux plus vulnérables, dont plus de 500 refuges pour femmes qui répondent aux besoins immédiats des femmes et des enfants fuyant la violence.

Le leadership du premier ministre a montré à tout le Canada que son gouvernement accorderait la priorité aux travailleurs et serait là pour les plus vulnérables. S'il y a d'autres vagues, nous sommes prêts à en faire plus.

[Traduction]

Devant le pire ralentissement depuis la Grande Dépression, le gouvernement est intervenu pour soutenir l'économie. Tous nos investissements ont été faits en réaction à la crise de la COVID-19, et ils étaient d'une durée limitée. Qu'il s'agisse de soutien au revenu

Ordres émanant du gouvernement

pour les Canadiens ou de prêts aux entreprises et aux organismes sans but lucratif canadiens de toutes tailles, nous avons veillé à ce que nos programmes ne laissent personne pour compte, et nous l'avons fait rapidement. Nous avons été guidés par trois principes clés: la rapidité, l'envergure et la simplicité. J'estime que nous avons respecté ces trois principes.

Certains nous reprocheront le coût de nos mesures et souligneront l'ampleur du déficit en 2021. Ce déficit témoigne des graves répercussions de la COVID-19 sur notre économie. Cependant, le gouvernement savait que le coût aurait été bien plus lourd s'il n'avait rien fait. Ceux qui auraient souhaité que nous en fassions moins font fi du fait que, sans l'intervention du gouvernement, des millions d'emplois auraient été perdus, des familles auraient été endettées, et la résilience du Canada aurait été compromise. Étant donné la gravité des difficultés auxquelles doivent faire face les travailleurs et les familles du Canada, adopter des mesures d'austérité et se serrer la ceinture ne sont pas des solutions.

Notre discipline fiscale au cours des dernières années, ainsi que le travail acharné et l'esprit d'entrepreneur des Canadiennes et des Canadiens, a permis au Canada d'être plus résilient et prêt à relever ce défi. Étant donné l'ampleur de la crise, il devait y avoir un prix à payer, et le gouvernement fédéral était bien placé pour assumer cette responsabilité.

Au cours du dernier quart de siècle, l'endettement provincial a dépassé l'endettement fédéral de 225 milliards de dollars. Le ratio de la dette au revenu disponible des ménages s'est hissé à plus de 175 %, frôlant un niveau record. À ce jour, le gouvernement fédéral fournit près de 9 dollars sur 10 des fonds de soutien direct lié à la COVID-19 offerts à la population et aux entreprises canadiennes.

Nous avons assumé ce rôle parce que c'était la bonne chose à faire. Grâce à nos investissements rapides et substantiels, le chômage sera plus faible, les dépenses de consommation seront plus élevées et notre économie se redressera plus tôt que si nous n'avions rien fait.

• (1420)

[Français]

Si nous n'étions pas intervenus avec la Subvention salariale d'urgence du Canada, des millions d'emplois auraient pu être perdus à jamais pendant le pire de la tempête. Sans la Prestation canadienne d'urgence, un bon nombre de Canadiens et de Canadiennes n'auraient pas été en mesure d'effectuer leurs dépenses quotidiennes.

Grâce à nos investissements, la population et les entreprises canadiennes n'auront pas à s'endetter ou à fermer boutique, mais elles seront plutôt en meilleure position pour la relance.

Nous étions en bonne position lorsque la crise s'est déclarée. Notre ratio de la dette nette au PIB était considérablement plus bas que celui de tous nos partenaires du G7.

[Traduction]

Même après nos investissements historiques, le Canada conservera cet avantage considérable en matière d'endettement. Ce contexte, jumelé à des taux d'intérêt à des creux historiques, nous a donné les moyens nécessaires au déploiement de notre plan robuste afin de venir en aide aux Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Dans les années 1990, lorsqu'on a dû contrôler la dette du Canada, les taux d'intérêt étaient élevés et la dette publique coûtait extrêmement cher. À cette époque, les frais de la dette publique représentaient près de 6 % du produit intérieur brut. Aujourd'hui, les frais de la dette publique du Canada ne représentent qu'environ 1 % du PIB, et même en tenant compte de tous les investissements qui ont été faits pour aider les Canadiennes et les Canadiens, on s'attend à ce qu'ils baissent davantage au cours du présent exercice. En fait, les frais de la dette publique pour 2020 se situeront à 4 milliards de dollars de moins que les prévisions de l'automne dernier.

Nous devons tous assumer collectivement nos emprunts et veiller à ce qu'ils soient viables à long terme pour les générations futures. La structure de la dette du Canada est prudente. Elle est échelonnée dans le temps et elle se compare favorablement à celle des pays membres du G7. Nous continuerons de veiller à maintenir cet avantage dans les mois et les années à venir, à mesure que nous avançons vers la relance et que nous composons avec les conséquences de cette situation sans précédent.

[Français]

Durant cette crise, sous le leadership du premier ministre, nous avons travaillé en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour protéger les Canadiens comme jamais auparavant.

Depuis mars, le premier ministre et la vice-première ministre ont tenu 15 réunions des premiers ministres. J'ai personnellement pris part à 14 réunions avec les ministres des Finances provinciaux et territoriaux.

Nous avons accompli beaucoup de choses ensemble. Nous avons fourni des centaines de millions de pièces d'équipement de protection individuelle pour veiller à ce que les travailleurs de la santé disposent d'un approvisionnement fiable. Nous avons travaillé pour donner une augmentation de salaire bien méritée aux travailleurs essentiels. Il était évident pour nous tous que nos actions collectives nous permettraient de passer à travers cette crise.

Les Canadiens veulent retourner au travail, mais ils veulent le faire de façon sécuritaire. C'est pourquoi nous travaillons avec les provinces et les territoires à conclure une entente de relance sécuritaire de plus de 14 milliards de dollars.

Nous proposons d'investir dans des services de garde d'enfants sûrs, suffisants et adéquats pour que les parents, surtout les mères, n'aient pas à choisir entre travailler et prendre soin de leur enfant. Nous voulons également renforcer la capacité de tests et de traçage des contacts et continuer à offrir des soins de santé de calibre mondial partout au pays.

Ces discussions seront essentielles au bien-être des Canadiens et des Canadiennes.

[Traduction]

Le chemin vers la relance économique sera long et incertain. À l'avenir, tout ce que nous ferons doit mener à la croissance, à la résilience et à la création d'opportunités pour les personnes les plus touchées par cette crise. Nous devons investir dans une économie plus verte et plus diversifiée, une économie qui propose des occasions de progresser pour les jeunes, les Canadiens à faible revenu, les personnes ayant un handicap ainsi que les femmes, une économie qui appuie les personnes les plus vulnérables, y compris les communautés LGBTQ2, les peuples autochtones, les Canadiens de race noire, et les personnes racialisées de tout le pays.

Cette pandémie a mis en lumière des lacunes évidentes et nous donne l'occasion de rajuster le tir. Nous avons été témoins de la façon dont certaines personnes ont glissé entre les mailles du filet, particulièrement celles qui vivent dans des établissements de soins de longue durée. Bon nombre de ces personnes sont nos parents ou nos grands-parents, ceux qui ont bâti ce pays. Nous devons mieux nous occuper d'eux. Au cours des prochains mois, nous devons aborder ces problèmes avec dévouement, compassion et ingéniosité.

• (1425)

Il y a 80 ans, le Canada faisait face aux jours les plus noirs de la Deuxième Guerre mondiale, et le gouvernement a dû faire des choix imposants et difficiles. Dans cette Chambre, comme aujourd'hui, des voix se sont élevées pour dénoncer les actions insuffisantes du gouvernement ou pour le critiquer pour en avoir trop fait. Malgré les divergences et les débats, les Canadiens sont restés déterminés à affronter l'urgence de l'époque avec un courage qui n'a jamais fléchi.

Aujourd'hui, alors que nous examinons nos mesures ainsi que leur portée, je veux souligner à cette Chambre que nous n'avons ménagé aucun effort et que toutes nos décisions reposent sur notre conviction profonde que le bien-être de la population canadienne doit primer. Nous avons travaillé à l'établissement d'un plan d'intervention économique global et ambitieux qui aide ceux et celles qui en ont le plus besoin. Nous l'avons fait avec la certitude que les Canadiens et les Canadiennes seraient en mesure de lutter contre la propagation de ce virus et de revenir en force. Nous l'avons fait pour bâtir un pont nous menant à un lieu plus sûr où nous pourrions bâtir une économie plus forte et résiliente pour l'avenir, comme pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Les Canadiens et les Canadiennes ont certainement aujourd'hui ce qu'il faut pour s'unir afin d'agir pour le bien de tous. Je le vois chez les travailleurs de la santé — dont 80 % sont des femmes et un grand nombre sont des immigrants — qui, jour et nuit, mettent leur propre santé en danger pour aider les autres. Je le vois chez les entreprises, qui se sont réoutillées pour produire des respirateurs, des masques, des blouses et plus encore. Je le vois chez les femmes et les hommes des Forces armées, qui ont servi en prenant soin des personnes les plus vulnérables dans les établissements de soins de longue durée. Je le vois dans les millions de petits dons, de petits gestes de bonté et dans les sacrifices, petits et grands, que les Canadiens et les Canadiennes ont faits pour lutter contre ce virus.

Je tiens à prendre un moment pour envoyer un message à ceux et celles qui ont perdu un proche durant cette période: tout le Canada partage votre souffrance.

Les Canadiennes et les Canadiens sont débrouillards. Les Canadiennes et les Canadiens sont résilients. Ensemble, nous franchirons cette crise et nous bâtirons un Canada meilleur, plus juste et plus fort.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il y a tellement de faussetés dans ce que le ministre des Finances vient de dire. Malheureusement, comme nous ne disposons que de quelques minutes pour les questions et observations, je n'aurai pas le temps de toutes les énumérer.

Le gouvernement a eu tort. Il a eu tort de laisser nos frontières ouvertes plus longtemps. Il a eu tort de dire qu'il renforcerait les contrôles dans les aéroports et il a été lent à corriger les lacunes de ses propres programmes. Le gouvernement a laissé tomber tellement de Canadiens. Il a refusé de corriger la subvention salariale. Il a refusé d'éliminer la pénalité pour ceux qui veulent accepter les heures de travail qu'on leur offre et il a refusé de mettre en œuvre la prime de retour au travail que les conservateurs avaient proposée pour aider les gens à accepter les heures de travail disponibles et ainsi aider les entreprises locales à se rétablir.

Le gouvernement a aussi refusé de fournir du financement à la vérificatrice générale afin qu'elle puisse assurer le suivi de toutes ces énormes nouvelles dépenses et de ces niveaux historiques de déficit et de dette. Elle ne voulait qu'environ 10 millions de dollars pour être certaine d'être en mesure d'examiner les programmes. Par contre, le ministre est parvenu à trouver 15 millions de dollars qui traînaient pour le bureau politique de la vice-première ministre.

Le ministre des Finances peut-il dire à la Chambre à quoi au juste serviront ces 15 millions de dollars qu'il a donnés à la vice-première ministre?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le Président, au cours des derniers mois, si nous avons priorisé l'aide aux Canadiens pour les soutenir, créer des emplois et faire la transition vers l'avenir, nous n'avons pour autant jamais perdu de vue qu'il est tout aussi important de gouverner. Nous nous sommes employés à continuer de faire fonctionner l'appareil gouvernemental pour répondre aux besoins de la population.

Un des plus grands défis qui s'est posé à nous a été de trouver des façons de servir nos concitoyens canadiens. Lorsque la présente pandémie sera inscrite dans les annales, je crois qu'on dira que la réponse du gouvernement a été à la hauteur et qu'elle a été rapide, car nous avons élaboré des politiques appropriées et nous avons trouvé le moyen de les mettre en œuvre.

Le gouvernement actuel continuera à assurer la présence des ressources nécessaires pour appliquer ces politiques et pour servir les Canadiens. J'ajoute que la vice-première ministre est l'une des figures dominantes du gouvernement qui nous a aidés à faire toute la différence en cette période de crise et qu'elle maintiendra le cap.

• (1430)

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, on nous a convaincus que le gouvernement avait fait les dépenses voulues à un moment exceptionnel. Tout le monde le voit bien, évidemment, puisqu'on a un déficit de 243 milliards de dollars. On le sent aussi très bien.

Cependant, il y a quelque chose qu'on oublie: ce sont les provinces et le Québec qui ont été sous les feux de la rampe en ce qui concerne les dépenses en santé. Ce sont les provinces et le Québec qui ont eu à répondre à cette pandémie et à faire en sorte que le système de santé puisse répondre adéquatement aux besoins exceptionnels qu'on avait à combler à cause de la situation.

Au début, le gouvernement libéral a donné 500 millions de dollars aux provinces et au Québec. Cela équivaut à environ 100 millions de dollars pour le Québec. Récemment, le gouvernement du Québec a dit que les dépenses supplémentaires en santé causées par la pandémie, à elles seules, dépassaient la barre des 3 milliards de dollars, et on n'a pas fini de compter.

Ordres émanant du gouvernement

La santé est une compétence qui relève des provinces et du Québec, et il est écrit dans la Constitution canadienne que le gouvernement fédéral doit supporter une partie du fardeau des dépenses en santé. Auparavant, le gouvernement fédéral finançait 50 % des dépenses en santé. Ensuite, on a baissé cela jusqu'à 25 %, et maintenant, il finance 20 % des dépenses en santé.

Alors, ce gouvernement va-t-il faire les efforts nécessaires pour donner, sans condition, l'argent aux provinces et au Québec, afin qu'ils puissent souffler un peu dans le domaine qui a été le plus durement touché par la pandémie?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le Président, je dois d'abord répéter qu'il est très important pour nous de travailler avec les provinces, y compris le Québec.

Les chiffres sont clairs: pour chaque tranche de 10 \$, le gouvernement fédéral a investi 9 \$ dans le soutien direct aux gens du pays. Il s'agit de 212 milliards de dollars pour assurer une relance économique afin que les gens puissent travailler après la pandémie. C'est très important.

Nous allons continuer de travailler avec les provinces, y compris le Québec, pour effectuer une relance sécuritaire. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir des discussions et des négociations importantes. Il est absolument certain que nous allons continuer de travailler avec les provinces et d'offrir du soutien pour protéger les gens partout au pays.

Notre mise à jour d'aujourd'hui est claire: nous avons accordé la grande majorité de notre soutien aux gens de notre pays dans une situation extrêmement difficile.

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, comme le sait le ministre, je suis un ancien enseignant. J'aimerais donc lui donner son bulletin de notes pour ce portrait économique et budgétaire.

D'abord, il obtient un A pour sa disponibilité. Même s'il travaille très dur, le ministre des Finances a été disponible pour les porte-parole en matière de finances et le comité des finances toutes les semaines. Nous l'en remercions; cette collaboration est importante.

Ensuite, sur le plan des dépenses, je lui accorderais une note de passage, un C+ peut-être. Cette note pourrait augmenter si une aide était accordée aux personnes handicapées, aux personnes les plus pauvres de toutes au Canada, des gens qui n'ont pas reçu un seul sou durant cette pandémie, alors que le secteur bancaire a obtenu 750 milliards de dollars, trois quarts d'un billion de dollars. À mon avis, les personnes handicapées devraient passer avant les banquiers. Des mesures d'aide pour les municipalités et la modification de la subvention salariale pourraient aussi faire augmenter cette note.

Ordres émanant du gouvernement

Sur le plan des recettes, toutefois, je donne la note F. La réalité est que rien dans ce portrait économique et financier ne vient remédier à la nature poreuse et terriblement injuste du régime fiscal. Il n'y a aucune mesure visant les paradis fiscaux, qui nous font perdre 25 milliards de dollars par an. Il n'y a aucune mesure visant l'impôt sur la fortune qui, selon le directeur parlementaire du budget, pourrait rapporter de 6 à 9 milliards de dollars par an, et la concentration croissante des richesses suppose que cela devrait être un impératif. Il n'y a aucune mesure visant les géants du Web, qui s'en sortent en ne payant pas leur juste part d'impôts. Il n'y a aucune mesure portant réellement sur l'aspect des recettes pour que nous puissions continuer à fournir des services et à améliorer les services aux Canadiens.

Nous ne pouvons pas nous permettre le traitement de faveur dont bénéficient tant de sociétés rentables au Canada, et nous ne pouvons plus nous permettre un système fiscal profondément injuste.

Pourquoi le portrait ne prévoit-il aucune mesure sur le plan des recettes? Pourquoi ne prévoit-il aucune mesure visant les paradis fiscaux, l'impôt sur la fortune et les échappatoires fiscales? S'il avait proposé des mesures utiles dans ces domaines, le ministre des Finances obtiendrait une meilleure note globale.

• (1435)

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le Président, je tiens moi aussi à saluer l'attitude constructive des porte-parole de tous les partis en matière de finances depuis le début de la pandémie. Nous avons écouté ce qu'ils avaient à dire, tout comme nous avons écouté les entreprises et les syndicats du pays.

La nature de la pandémie nous a obligés à réagir rapidement et à prendre des mesures d'une ampleur jamais vue, mesures que nous avons d'ailleurs dû adapter au fil du temps afin qu'elles aient effectivement l'effet que nous souhaitons qu'elles aient pour les Canadiens. C'est l'approche que nous entendons continuer d'adopter pour relever les défis qui nous attendent.

Le député d'en face soulève un point que j'estime très important. Nous considérons nous aussi qu'il faut prendre conscience des difficultés vécues par les personnes handicapées depuis le début de la pandémie. Il s'agit d'un sujet dont les gens me parlent très souvent, et je peux assurer au député que nous ne ménagesons aucun effort pour remédier à la situation.

Nous continuerons de chercher des moyens de lutter contre la pandémie. Pour le moment, notre énergie sera consacrée à relancer le pays en toute sécurité et avec la collaboration, nous l'espérons, des Canadiens de partout au pays et de tous les députés, afin que tout le monde puisse recommencer à travailler sans risque pour la santé. Nous avons bon espoir, ce faisant, de trouver le moyen pour que la machine recommence à rouler, pour que l'État dispose des revenus dont il a besoin et pour que nous puissions recommencer à investir dans l'avenir à long terme des Canadiens.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je fais miens les commentaires de mon collègue le porte-parole du NPD en matière de finances. Le ministre s'est montré accessible, en effet.

J'aurais une question très précise. Le document présente un aperçu. Je sais que même les gens qui ont des boules de cristal n'y voient pas grand-chose pour le moment, car il est impossible d'avoir une vision claire de l'avenir. Je me demande toutefois pourquoi on semble dire, à la page 20, qu'il y a eu une prestation destinée aux personnes handicapées, car ce n'est pas le cas.

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le Président, ce document parle de toutes les politiques que nous avons présentées et que nous oeuvrons à concrétiser à l'intention des Canadiens. Nous reconnaissons qu'il reste de l'inconnu.

Nous devons probablement poser d'autres gestes à l'avenir, puisque la pandémie continue d'évoluer. Cela dit, nous avons bel et bien affirmé, à la Chambre, qu'il était important de s'occuper des personnes handicapées. Nous espérons que les députés appuieront cette politique.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Carleton, l'un des grands ministres des Finances du cabinet fantôme dont le ministre a parlé et qui travaillent très fort pour essayer de corriger les lacunes des programmes du gouvernement.

Le ministre des Finances vient de brosser un tableau extrêmement sombre des finances du Canada, mais il n'a fait nulle mention d'un quelconque plan visant à soutenir la réouverture de l'économie et le retour au travail des Canadiens.

Lorsque la pandémie sera terminée, tous les pays de la planète se disputeront désespérément les mêmes débouchés et les mêmes investissements, alors où est le plan du premier ministre qui nous fera ressortir du lot? Le Royaume-Uni a un plan. La France, l'Allemagne, la Corée du Sud et le Japon ont tous un plan. En fait, tous les pays du G7 ont un plan.

[Français]

Le gouvernement emprunte 343 milliards de dollars cette année. Cependant, le premier ministre n'a aucun plan pour aider les Canadiens à retourner travailler. Il n'a aucun plan pour guider notre reprise économique. Il n'a aucun plan pour stimuler la croissance ou attirer les investissements d'entreprises afin de créer les conditions de la croissance de l'emploi.

[Traduction]

Cette année, le gouvernement empruntera 343 milliards de dollars. Pour la toute première fois, cette année, la dette fédérale nette dépassera un billion de dollars. En fait, le gouvernement emprunte tant d'argent que la Banque du Canada va devoir tirer la somme d'un chapeau. La Banque du Canada achète chaque semaine pour 5 milliards de dollars de dette publique.

Le premier ministre n'a absolument aucun plan pour aider les Canadiens à retourner au travail. Il n'a aucun plan pour assurer la reprise économique. Il n'a aucun plan pour stimuler la croissance économique, pour attirer les investissements commerciaux ou pour créer des conditions favorables à la création d'emplois.

Je sais que cela risque de surprendre un premier ministre libéral, mais on ne peut pas faire croître l'économie en dépensant des milliards de dollars, et on ne peut certainement pas la relancer en donnant l'argent aux proches du Parti libéral. Les libéraux ne relanceront pas l'économie en multipliant les hausses d'impôts et les formalités administratives.

• (1440)

[Français]

Pour être concurrentiels, nous devons libérer le pouvoir du secteur privé, aider les Canadiens à retourner travailler, soutenir les petites entreprises, réduire les impôts, éliminer la paperasse et refaire du Canada un endroit attrayant où faire des affaires.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

À l'heure actuelle, l'idée la plus fautive est que nous n'avons qu'à lever les restrictions et à rouvrir les provinces pour que l'abondance économique jaillisse à nouveau. En réalité, il faudra du leadership, des idées novatrices et beaucoup d'efforts. Toutefois, le bilan du premier ministre prouve qu'on ne peut lui faire confiance pour diriger le redressement du Canada. Ses taxes très élevées, son gaspillage de fonds et ses déficits faramineux avaient placé le Canada dans une position de très grande vulnérabilité même avant l'écllosion de la pandémie.

Alors qu'un gouvernement responsable aurait fait des économies pendant que les conjonctures étaient bonnes et en aurait profité pour rembourser une part de la dette, comme le précédent gouvernement conservateur l'avait fait, les libéraux ont fait grimper la dette de 87 milliards de dollars au cours de leur premier mandat de quatre ans. Par conséquent, le Canada est le seul pays du G7 qui a perdu sa cote de crédit AAA et il possède l'une des dettes les plus élevées parmi les pays ayant la cote de crédit AA.

Avant la pandémie, le taux de chômage au Canada était supérieur à celui de tous les autres membres du G7, à l'exception de la France et de l'Italie, pays aux politiques socialistes que le premier ministre tente d'imiter. Aujourd'hui, le Canada a dépassé ces deux pays et il se retrouve avec le plus haut taux de chômage du G7. En fait, nous avons l'un des plus hauts taux de chômage parmi tous les pays membres de l'OCDE, au quatrième rang, tout juste derrière la Grèce. C'est un signal d'alarme retentissant dont le gouvernement devait prendre acte.

[Français]

C'est sûr que les Canadiens luttent. Ces derniers mois ont été vraiment difficiles. Des millions de personnes ont perdu leur travail. Plus de 100 000 Canadiens sont malades. Des milliers sont morts. Des entreprises sont fermées et nombre d'entre elles ne vont jamais rouvrir. Les Canadiens voient avec horreur leurs économies s'envoler.

[Traduction]

En dépit de tout cela, les provinces procèdent graduellement à la réouverture de leurs économies et les Canadiens sont optimistes et pleins d'espoir pour leur avenir. Ils veulent se remettre au travail. Les entreprises veulent rouvrir leurs portes, redonner du boulot à leurs employés et accueillir de nouveau des clients. Elles sont résolues à se remettre sur pied et proposent des solutions innovatrices pour offrir les services nécessaires à la reprise économique des provinces.

Je ne sais pas pourquoi le premier ministre ressent constamment le besoin de rabaisser le Canada. Les Canadiens forment un peuple extrêmement entreprenant. Peut-être est-ce le résultat d'une société d'immigrants, formée de personnes qui ont fui tout ce qu'elles connaissaient pour tenter d'avoir une meilleure vie à l'autre bout du monde et qui travaillent sans relâche pour l'obtenir. Peut-être nous inspirons-nous des Autochtones, ces hommes et ces femmes résilients qui ont bâti les premières collectivités du Canada en s'exposant aux pires conditions imaginables. Peut-être est-ce le fruit de notre foi en la liberté, en un gouvernement restreint et dans le pouvoir du libre marché. Quelle que soit la raison, les Canadiens ont prouvé à maintes reprises que rien n'est impossible si l'on fait preuve d'efforts soutenus, d'innovation et de persévérance.

La reprise économique du Canada sera pilotée par les Canadiens. Les gouvernements ne créent pas d'emplois. Ce n'est pas en empruntant que l'on accède à la prospérité. On atteint la réussite véritable en investissant dans les gens, mais les libéraux n'investissent que dans les riches élites. Tandis que les Canadiens ordinaires tirent le diable par la queue, le premier ministre accorde d'énormes sommes d'argent aux instances dirigeantes des sociétés canadiennes. Cela a commencé au cours de la dernière législature, lorsque les libéraux ont conçu l'initiative des supergrappes et remis des milliards de dollars à des sociétés et de riches institutions. Ils ont donné 50 millions de dollars à Mastercard et 12 millions de dollars à Loblaw's. Ils ont versé 35 milliards de dollars à la Banque de l'infrastructure du Canada, laquelle protège les investisseurs riches tout en faisant porter tout le risque aux contribuables. Combien de projets la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada a-t-elle terminés au juste? Aucune. La Banque du Canada, comme je l'ai dit tout à l'heure, imprime de l'argent.

Voilà que le ministre des Finances se vante de la faiblesse du coût du service de la dette. Cela s'explique en partie parce que la Banque du Canada achète la dette gouvernementale sur le marché secondaire d'obligations. Elle fait paraître de l'argent comme par magie. À qui va cet argent en premier? Aux riches investisseurs qui ont déjà acheté la dette du gouvernement dans le passé. C'est l'incarnation même de l'économie des effets de retombée. On distribue l'argent à droite et à gauche dans les hautes sphères du milieu des affaires du pays tout en augmentant l'impôt des vaillants travailleurs canadiens. Au beau milieu de la pandémie et de la crise économique qu'elle a causée, ils ont haussé la taxe sur le carbone, les charges sociales et les taxes d'accise. Il n'y a pas d'aide prévue pour les travailleurs du secteur de l'énergie. Le gouvernement a refusé de corriger les lacunes de leurs programmes.

Le ministre des Finances a dit qu'il faut intervenir rapidement. Or, en mars, nous avons tous convenu que le gouvernement devait agir sans tarder, et on nous a dit que, si le Parlement adoptait ces mesures, elles seraient corrigées au fil du temps. Je signale que, en ce 8 juillet, le gouvernement n'a toujours pas corrigé les lacunes de la subvention salariale, et il y a encore des milliers de personnes qui ont perdu leur emploi à cause des failles de ce programme. Le gouvernement a refusé d'apporter des modifications au programme de subvention pour le loyer, auquel les entreprises sont admissibles si elles ont perdu 70 % de leur revenu, et il a évidemment refusé de contribuer à éliminer les obstacles au retour au travail en adoptant la prime de retour au travail que les conservateurs avaient proposée. Nous ne pouvons pas oublier que, en cette période de pandémie, le premier ministre a laissé tomber de nombreux Canadiens.

● (1445)

[Français]

Depuis le début de la pandémie, les conservateurs présentent des solutions constructives pour aider les Canadiens. Notre but est d'aider les travailleurs et les entreprises locales à se remettre sur pied aussi vite que possible.

Il est très décevant que le premier ministre n'ait pas utilisé le portrait économique d'aujourd'hui pour offrir la prime de retour au travail. Notre plan conservateur peut rendre la Prestation canadienne d'urgence plus souple et plus généreuse pour que les travailleurs puissent gagner davantage, alors que les entreprises rouvrent progressivement.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Aider les Canadiens à retourner au travail est essentiel à la relance économique du pays. Avoir un bon emploi aide les Canadiens et leurs familles à prospérer. Cela contribue à bâtir les collectivités, ce qui, au bout du compte, rend le pays plus fort.

Sous le gouvernement de l'actuel premier ministre, le Canada et les Canadiens accusent un retard. Nous perdons du terrain. Nous prenons du retard par rapport aux autres pays du G7. C'est inacceptable. Les Canadiens méritent un gouvernement qui défend leurs intérêts. Ils méritent mieux que ce qu'on vient de leur offrir aujourd'hui.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, j'ai une image bien différente de la situation par rapport au tableau que le chef de l'opposition officielle vient de brosse. Je vois un gouvernement qui fait preuve de bienveillance et de compassion, qui a travaillé avec les autres ordres de gouvernement de toutes les allégeances politiques pour venir en aide aux Canadiens de toutes les régions de ce grand pays. En fait, les Canadiens sont la grande priorité du gouvernement, du Cabinet et du premier ministre. C'est ce dont j'ai été témoin.

On a établi des programmes qui n'étaient pas prévus, des programmes qui n'existaient pas auparavant, comme la PCU. Des millions de Canadiens ont ainsi obtenu un revenu dont ils ont absolument besoin pour acheter des choses essentielles. J'ai vu des entreprises qui ont ainsi été sauvées, ce qui a eu comme conséquence directe de préserver des millions d'emplois. Des députés de l'opposition ont contribué positivement aux discussions pour améliorer le sort de tous les Canadiens.

Le gouvernement se soucie vraiment des Canadiens. Guidé par la compassion qui l'anime, il en fait sa grande priorité avant toute chose.

Le député d'en face ne convient-il pas qu'il est temps que nous nous concentrons sur les mesures qui sont dans l'intérêt des familles au Canada et que nous soutenions des programmes qui offriront une aide supplémentaire aux Canadiens ayant un handicap?

L'hon. Andrew Scheer: Madame la présidente, je ne suis pas étonné que le député ait une mémoire sélective concernant les derniers mois. C'est comme s'il était resté au mois de mars. Il est coincé aux alentours du 22 mars, lorsque tout le monde a compris que nous vivions une situation sans précédent et que nous avons tous convenu de revenir au Parlement pour donner au gouvernement les outils dont il avait besoin pour soutenir les Canadiens.

Qu'a fait le parti du député de l'occasion qui lui a été offerte? Avant même que les députés se réunissent à la Chambre, avant que nous ayons réfléchi à une façon de rester à deux mètres les uns des autres, le gouvernement a conçu une mesure législative pour s'arroger tout le pouvoir et museler complètement le Parlement. Au beau milieu d'une pandémie où les gens perdaient leur emploi et voyaient leurs proches être emportés par la maladie, la première chose qui est venue à l'esprit des députés de son parti, c'est de trouver des façons de tirer un gain politique de la situation. Puis, lorsque nous avons à maintes reprises souligné que la subvention salariale, l'aide pour le loyer et la PCU présentaient des lacunes, notamment parce que les personnes qui retournaient au travail étaient pénalisées, les libéraux ont refusé d'apporter les changements proposés, et des milliers de Canadiens ont été laissés pour compte.

C'est le bilan que le gouvernement aura à défendre lors des prochaines élections, et je suis certain que les Canadiens ne pardonneront pas aux libéraux leur lenteur, leurs mauvaises décisions et leur inaction.

● (1450)

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Madame la présidente, le 29 avril dernier, le Bloc québécois proposait une modulation de la PCU pour que, peu importe le montant ou le nombre d'heures travaillées, il y ait toujours une augmentation du revenu à mesure qu'on travaille. C'est une évidence. Nous avons demandé au gouvernement d'agir en ce sens, et la vice-première ministre avait accepté de considérer cela. Elle s'était même engagée à ce que cela se fasse.

À l'époque, les conservateurs avaient été silencieux à cet égard. Finalement, il y a quelques semaines, on les a vus resurgir avec l'idée que, oui, la modulation de la PCU était une bonne idée. Pourquoi est-ce une bonne idée? D'abord, en modulant la PCU, on fait en sorte d'encourager les gens à retourner au travail. Cela veut dire que ce n'est pas un frein à la croissance, au contraire. La relance serait plus facile dans le cas où la PCU encouragerait les gens à retourner travailler. C'est ce que le gouvernement du Québec n'arrête pas de nous dire.

D'un autre côté, si les gens retournent travailler, c'est assez simple à comprendre, cela nous coûte moins cher en PCU. Tout le monde est gagnant là-dedans. Cela veut dire que le revenu du gouvernement augmente parce que la croissance est plus forte. De plus, les dépenses du gouvernement diminuent parce que, justement, les gens retournent au travail. Tout le monde est content, parce qu'on arrive à une situation où on améliore le sort de notre communauté.

Le Parti conservateur a vu la lumière, j'en conviens. J'aimerais savoir si le chef de l'opposition officielle trouve que si on avait modulé la PCU dès le départ, lorsque le 29 avril notre chère vice-première ministre...

La vice-présidente: Je m'excuse. Nous n'avons que cinq minutes pour les questions et les commentaires. Nous devons donner l'occasion aux députés de répondre, et il devrait y avoir au moins trois questions toutes les cinq minutes.

L'honorable chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Andrew Scheer: Madame la présidente, premièrement, les conservateurs appuient l'idée d'éliminer la barrière pour les gens qui veulent retourner au travail. Le Bloc québécois a fait un beau compliment aux conservateurs en volant leur idée. Cela ne m'inquiète pas. C'est un beau compliment. C'est notre parti qui a proposé l'idée de donner des incitatifs aux Canadiens pour qu'ils retournent au travail. C'est notre porte-parole en matière de finances qui a proposé cette idée. Cela s'est produit grâce au travail acharné de notre équipe conservatrice, qui a proposé des idées pour améliorer les programmes désastreux du gouvernement libéral.

Si le Bloc québécois voit la lumière et appuie notre position, c'est une bonne chose.

[Traduction]

La vice-présidente: Encore une fois, je rappelle aux députés que les questions et observations durent cinq minutes. Nous voulons que trois questions puissent être posées, mais il n'y a malheureusement pas assez de temps. J'invite encore une fois les députés à poser des questions courtes afin que d'autres puissent aussi en poser.

Ordres émanant du gouvernement

Le député de Carleton a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Madame la présidente, nous avons eu aujourd'hui, pour la première fois de notre histoire, ce qu'un gouvernement a appelé un « portrait économique et budgétaire ». La plupart des dictionnaires définissent le portrait comme une photographie. En langage moderne, on pourrait parler d'un selfie économique.

Le ministre des Finances, qui a parlé sans arrêt pendant environ 15 minutes, n'a pas pu dire la taille de la dette ou du déficit. Je serai le premier, apparemment, à le faire. Je demande à tous les députés de s'asseoir à leur place. Quiconque écoute mon allocution en faisant fonctionner de l'équipement lourd pourrait juger bon de baisser le son.

Le gouvernement a dépassé le cap du billion de dollars pour la dette. La dette nationale du Canada s'élève maintenant à 1,06 billion de dollars, avec un déficit de 343 milliards de dollars. Pour mettre les choses en perspective, il convient de dire que, lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir, le budget total du gouvernement du Canada était d'environ 260 milliards de dollars. Autrement dit, les libéraux empruntent plus en une année que ce que le gouvernement du Canada dépensait dans tout son budget il n'y pas longtemps de cela.

Le ministre des Finances s'est beaucoup vanté de payer de faibles taux d'intérêt sur la dette, comme s'il fixait ces taux d'intérêt lui-même, ce qui laisse perplexe sur la perception qu'il a de l'indépendance de la Banque du Canada. Il oublie que ces taux d'intérêt sont temporaires et qu'ils ne sont possibles que grâce à la manne d'argent venant de la Banque du Canada, un banque qui a créé, en appuyant sur quelques touches d'un ordinateur, quelque 400 milliards de dollars pour les dépenses faites par le gouvernement en moins de 100 jours. Bref, c'est presque l'équivalent du quart du PIB qui a été imprimé, créé comme par magie par notre banque centrale.

Le premier ministre croit avoir fait une découverte en créant de l'argent à dépenser. Il ferait mieux de regarder dans le passé. Il saurait que cette méthode pour financer les activités d'un État ne peut pas durer bien longtemps.

Je ne dis pas que les programmes permettant d'aider les Canadiens et de remplacer les salaires dont les gouvernements les ont privés ne sont pas nécessaires. Ils sont nécessaires, naturellement, lorsque le gouvernement empêche les gens de gagner leur vie par des confinements et des fermetures. C'est le travail du gouvernement de dédommager les gens et de telles mesures sont nécessaires et, dans l'ensemble, à part certaines exceptions, elles ont été appuyées par l'opposition officielle.

Cela dit, nous savons qu'aucun pays ne peut continuer à consommer sans produire. La seule façon pour nous de continuer à exister économiquement est de laisser repartir à pleine vitesse la formidable force que représentent les 20 millions de Canadiens qui composent notre main-d'œuvre nationale et de laisser le champ libre au million et plus d'entrepreneurs et d'entreprises qui emploient ces travailleurs.

Voilà ce qu'aurait dû être le but du discours d'aujourd'hui, au lieu d'un exercice d'autocongratulation marqué par des phrases hypnotiques visant à nous faire sentir à l'aise à l'idée d'un dette d'un billion de dollars. Nous nous attendions à ce que le ministre des Finances arrive ici avec un plan pour redémarrer notre économie.

Il s'est plutôt vanté d'avoir le plan le plus cher des pays du G7. Il a déclaré que son plan doit être le meilleur parce qu'il consomme 10 p. 100 du PIB, soit plus que les plans de tous les autres pays du G7 et que la moyenne des plans des pays du G20, qu'il prévoit les dépenses les plus élevées et qu'il est le plus coûteux. Naturellement, il a simultanément donné les pires résultats. Le Canada a maintenant le taux de chômage le plus élevé des pays du G7. Au début de la crise, il avait le taux le plus élevé de ces pays, à l'exception de la France et de l'Italie, dont les politiques socialistes ont fait l'envie du gouvernement actuel, qui a voulu s'en inspirer pendant longtemps, mais maintenant, seulement 100 jours plus tard, notre position économique est encore pire que la leur, pire même que celle de l'Italie, qui compte parmi les pays le plus durement touchés par la crise de la COVID.

• (1455)

Aujourd'hui, le Canada figure au dernier rang des pays du G7 sur les plans de l'emploi et de l'image. Autrement dit, les libéraux ont dépensé plus que jamais pour en définitive réaliser le moins de choses. Tout ce qu'ils ont aujourd'hui pour créer des emplois est le nouveau fonds de 15 millions de dollars servant à doter le cabinet de la vice-première ministre. J'imagine que 15 millions suffiront pour créer 150 emplois de 100 000 \$ et plus destinés à son personnel politique.

C'est drôle que la vérificatrice générale ait demandé 11 millions de dollars pour pouvoir examiner toutes ces dépenses. Le Bureau de la vérificatrice générale procède aujourd'hui à environ 14 vérifications par année, alors qu'il y a 10 ans, on en menait 28, soit le double. Les dépenses du gouvernement s'élèvent aujourd'hui à plus de 600 milliards de dollars. À l'époque, elles étaient de 250 milliards de dollars. En d'autres mots, les dépenses ont plus que doublé, mais les vérifications ont diminué de moitié, ce qui signifie que le quart des dépenses fait maintenant l'objet d'un examen.

Aujourd'hui, nous serions en droit de penser que les libéraux devraient pouvoir trouver, dans toute cette orgie de dépenses, 10 ou 11 millions de dollars pour la vérificatrice générale. Comparativement aux autres dépenses qu'ils font, ce n'est vraiment pas beaucoup. En fait, actuellement, le gouvernement dépense presque exactement 1 million de dollars par minute. Pendant le temps de mon allocution, les libéraux auraient pu financer entièrement la vérificatrice générale, mais ils n'avaient pas d'argent pour elle. Ils ont toutefois pu trouver 15 millions de dollars pour la vice-première ministre.

Je suis sûr que, plus tard dans la journée, lorsque je présenterai une motion à la Chambre des communes pour que nous transférons ces 15 millions de dollars alloués à la vice-première ministre à la vérificatrice générale, nous n'aurons aucun problème à obtenir le consentement unanime. Je regarde autour de moi et je constate qu'un grand nombre de députés de tous les partis sont totalement d'accord. Je suis sûr que ce ne sera qu'une simple question de procédure pour y parvenir.

Toutefois, il est intéressant de noter que la seule mesure de création d'emplois du gouvernement dans la présentation d'aujourd'hui concernait le bureau de la vice-première ministre.

Que pourrions-nous faire d'autre? En tant que conservateurs, nous proposons de transformer les programmes en réponse à la COVID en initiatives en faveur de la croissance et de l'emploi. Passons en revue la liste.

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes favorables à une généreuse subvention salariale afin que nos travailleurs restent actifs et contribuent autant que possible pendant le confinement et à la réouverture ultérieure. Toutefois, malheureusement, les gens doivent avoir perdu 30 % de leur salaire pour pouvoir bénéficier de cette subvention salariale, ce qui oblige de nombreuses entreprises à réduire leurs revenus artificiellement afin de continuer à être admissibles. C'est parce que le revenu supplémentaire n'est pas aussi important que la subvention salariale elle-même. Le gouvernement force arbitrairement les entreprises à réduire leurs propres revenus pour rester en vie. On n'aurait pas pu inventer de mesure incitative plus perverse. S'il y en avait une, ce serait la subvention locative accordée en cas de baisse des revenus de 70 %. Là encore, dès que les entreprises passent au-dessus de ce seuil, elles n'ont plus les moyens de payer leur loyer.

En tant que conservateurs, sous la houlette de notre porte-parole en matière de petites entreprises d'Edmonton, nous avons proposé que les entreprises puissent se libérer progressivement de la nécessité d'être aidées en augmentant leurs revenus tout en réduisant lentement leur subvention salariale.

Deuxièmement, il y a la Prestation canadienne d'urgence. Il va sans dire qu'il s'agit d'une mesure nécessaire, mais le gouvernement impose une pénalité aux gens qui retournent au travail. Si les Canadiens gagnent plus de 1 000 \$, le premier ministre les privera de la prestation. Au Parti conservateur, nous croyons qu'il faut récompenser le travail et donner une prime aux gens qui retournent au travail. Cela garantira que chaque dollar gagné et chaque quart de travail effectué amélioreront la situation financière des gens. Les Canadiens travaillent fort et le gouvernement canadien devrait toujours récompenser le travail. C'est pourquoi les conservateurs ont proposé un programme qui favorise le travail et la croissance économique.

Nous demandons au gouvernement d'appuyer la croissance économique et la création d'emplois. Nous lui demandons de libérer de nouveau le gigantesque pouvoir des travailleurs et des entrepreneurs canadiens pour redémarrer l'économie, stabiliser la situation financière du pays et rétablir des assises solides.

• (1500)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, au cours des derniers mois, nous avons vu le gouvernement adopter une stratégie qui diffère de celle privilégiée par les conservateurs. C'est une bonne chose. Nous avons examiné un grand nombre des programmes que vient de mentionner le député d'en face, qu'il s'agisse de la Prestation canadienne d'urgence ou du programme d'assurance-salaire. Nous avons également pu fournir une aide directe aux familles, par l'entremise des services de garde d'enfants, et aux personnes âgées, au moyen du Supplément de revenu garanti ou de la Sécurité de la vieillesse. En aidant les Canadiens pendant cette période difficile causée par la pandémie, le Canada sera beaucoup mieux placé pour la relance.

Le député ne pense-t-il pas, et j'espère qu'il sera d'accord avec moi, que les investissements faits par le gouvernement pendant cette période vont favoriser la relance?

• (1505)

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la présidente, j'entends les déclarations de mon honorable collègue, mais les chiffres ne

concordent pas. Selon les statistiques, nous avons le taux de chômage le plus élevé des pays du G7.

Effectivement, le gouvernement libéral a dépensé davantage en pourcentage du PIB que les autres pays. Ce qui en résulte, c'est un taux de chômage plus élevé que les autres pays. Les résultats ne sont donc pas une réussite. C'est la raison pour laquelle nous proposons de modifier les programmes relatifs aux loyers, aux salaires et à l'aide au revenu personnel afin de récompenser le travail et de soutenir le revenu. Nous voulons favoriser la croissance plutôt que la punir.

Pour nous, Canadiens, ce n'est pas seulement une question économique, c'est une question de valeurs. Nous devrions toujours encourager et récompenser le travail plutôt que de le punir.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la présidente, j'aimerais demander à mon collègue ce qu'il pense de la situation entourant les possibles cas de fraude relatifs à la Prestation canadienne d'urgence dénoncés par les médias. Des gens auraient profité frauduleusement des programmes. Le gouvernement a annoncé qu'il allait mener une enquête et récupérer ces sommes.

Mon collègue s'attendait-il à retrouver, dans le portrait économique présenté aujourd'hui, les mesures que le gouvernement devra prendre?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la présidente, je remercie mon honorable collègue de sa question.

Je suis d'accord sur le sentiment qu'il exprime. Nous siégeons au Comité permanent des finances, où nous avons enfin adopté une motion qui vise à ce que la vérificatrice générale reçoive les fonds nécessaires pour procéder à des vérifications.

Nous savons que, même dans les cas où les fonctionnaires voient une fraude potentielle, le gouvernement leur a demandé d'envoyer les chèques. Nous savons aussi que certains prisonniers ont reçu de ces chèques. C'est exactement les raisons pour lesquelles la vérificatrice générale devrait recevoir tous les fonds nécessaires afin d'examiner ces dépenses et de s'assurer qu'une grande partie de cette somme n'a pas été attribuée à des fraudeurs.

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la présidente, je remercie le député de Carleton d'avoir attiré l'attention sur certaines questions qui revêtent énormément d'importance aux yeux des gens de ma circonscription, Edmonton Strathcona.

Étant donné que les conservateurs et les bloquistes sont très accommodants et amicaux aujourd'hui et qu'ils se réjouissent d'être sur la même longueur d'onde, voici ma question. Plutôt que de supprimer des services sur lesquels comptent les familles canadiennes, les conservateurs appuieraient-ils la proposition du NPD d'imposer une taxe sur la richesse visant les gens très fortunés? Une telle mesure permettrait d'encaisser 6 milliards de dollars par année en recettes fiscales et de percevoir auprès des entreprises approximativement 25 milliards de dollars qui s'envolent chaque année vers des paradis fiscaux.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la présidente, il va sans dire que nous souscrivons à l'idée de lutter contre les paradis fiscaux. Tout le monde devrait payer sa juste part d'impôt, et quiconque contrevient à la loi pour éviter de le faire devrait être poursuivi avec toute la rigueur de la loi. Les néo-démocrates se plaisent à trouver des formules qui, selon eux, généreront des recettes fiscales, mais qui, en pratique, ne le font pas.

Pour cesser de donner de l'argent aux riches, nous proposons de mettre un terme aux programmes d'aide sociale aux entreprises, qui remplissent les poches de gens riches et influents à même l'argent des contribuables. Éliminons la Banque de l'infrastructure, qui, avec son enveloppe de 35 milliards de dollars, ne sert qu'à assurer des profits à de grandes sociétés des secteurs de la construction et des capitaux privés. Annulons les cadeaux faits à des entreprises comme Loblaw's, Mastercard, Bombardier et bien d'autres, qui...

La vice-présidente: Malheureusement, le temps est écoulé.

[Français]

Nous reprenons le débat. L'honorable député de Joliette a la parole.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente...

[Traduction]

La vice-présidente: La députée de Kamloops—Thompson—Cariboo soulève une question de privilège.

* * *

• (1510)

PRIVILÈGE

LA DISTRIBUTION DU DOCUMENT SUR LES FINANCES

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la présidente, je serai brève. Je ne voulais pas interrompre mon collègue du Bloc. Je m'en excuse.

J'ai remarqué que de nombreuses personnes à la Chambre, dans ce comité, ont un document. Je suppose qu'il s'agit de la mise à jour financière, ce qui leur permet de poser des questions et de voir des détails qui n'ont pas été mentionnés dans l'allocation du ministre, comme les chiffres sur le déficit. J'ai consulté mes courriels en me disant que le gouvernement se souciait certainement de la bonne centaine de députés qui, comme moi, ne sont pas à la Chambre et qu'il nous enverrait ce document afin que nous puissions clairement voir ce qui se passe et avoir la même information que les autres pour poser des questions. En tant que membre virtuel du comité d'aujourd'hui, j'ai vraiment l'impression qu'on a porté atteinte à mes privilèges en ne m'envoyant pas ce document.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, je me permets d'intervenir à ce sujet. La députée soulève un point valable. Tous les documents ont été envoyés à tous les partis, sous embargo, plus tôt aujourd'hui. Selon ce que je comprends, cela inclut les versions électroniques. Tous les députés ont donc accès au document. Je ne suis pas totalement certain de la façon dont les différents caucus et députés indépendants l'ont reçu, mais je crois que l'information leur a été transmise.

La vice-présidente: Cette question a déjà été soulevée un peu plus tôt. Comme l'a dit le secrétaire parlementaire, le document a été transmis aux chefs des partis. Je suppose que chaque parti l'a

Ordres émanant du gouvernement

transmis à ses députés ou est en train de le faire. Je sais que le document a été rendu public.

Nous reprenons le débat. Je vérifierai si les autres partis ont bien le document et s'il a été distribué.

* * *

L'AFFAIRE DU GOUVERNEMENT N° 8

La Chambre, formée en comité plénier, reprend l'étude de l'affaire du gouvernement n° 8 sous la présidence de Mme Carol Hughes.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Madame la présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Attendu que le portrait budgétaire parle du « renforcement des capacités du Bureau du Conseil privé », et que ce renforcement ferait en sorte que le Bureau puisse continuer à remplir son mandat à la suite de la création du poste de vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce international, les sommes prévues étant de 7 millions de dollars pour l'an prochain et de 15 millions de dollars pour chaque année subséquente, la Chambre demande au gouvernement de transférer ce plein montant du Bureau du Conseil privé au Bureau du vérificateur général.

La vice-présidente: Comme il a été mentionné plus tôt aujourd'hui, nous procédons d'une manière légèrement différente en raison des paramètres actuels. Par conséquent, je vais maintenant inviter tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion à bien vouloir dire non. De même, je demande à tous les députés virtuellement présents qui s'y opposent de lever la main sur leur écran. Ce serait bien utile.

Des voix: Non.

[Français]

Nous reprenons le débat. L'honorable député de Joliette a la parole.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la présidente, nous demandons cette mise à jour économique depuis le mois de mai, tout comme les autres partis de l'opposition et le directeur parlementaire du budget. Enfin, nous l'avons aujourd'hui.

Encore une fois, le gouvernement a choisi d'informer le milieu financier avant d'informer la Chambre. Comme chacun le sait, c'est Bloomberg qui a d'abord annoncé la nouvelle.

Sincèrement, les attentes du Bloc québécois relativement à la mise à jour économique d'aujourd'hui n'étaient pas très élevées. Malgré cela, le portrait économique présenté aujourd'hui a quand même réussi à nous décevoir. Au fond, le document dresse la liste des mesures annoncées et des répercussions sur les finances. Grosso modo, ça s'arrête là.

Nous avons fait plusieurs demandes en lien avec la mise à jour économique. D'abord, nous avons demandé le transfert sans condition de 14 milliards de dollars aux provinces et au Québec. Cela n'y est pas. Il est question des 14 milliards de dollars, mais la liste des conditions est toujours là.

Ordres émanant du gouvernement

Ensuite, nous avons demandé que des modifications soient apportées à la Prestation canadienne d'urgence, afin d'inciter les travailleurs et les travailleuses à retourner au travail. Cela n'est pas là non plus. Nous avons aussi demandé que des modifications soient apportées à la Subvention salariale d'urgence du Canada, afin d'inclure les industries saisonnières comme le tourisme et la culture. Cela n'est pas là non plus.

À la lecture du portrait économique, on se croirait au mois d'avril. Pourtant, nous sommes en juillet. Les commerces ont commencé à rouvrir. C'est le début de la reprise économique. C'est le temps d'adapter les programmes. La mise à jour économique d'aujourd'hui était une occasion en or de présenter de tels changements, mais cela n'a pas été fait.

Je vais donner l'exemple de la Prestation canadienne d'urgence. Selon moi, c'est d'abord une mesure de santé publique. On a demandé aux gens de rester à la maison, de ne pas aller travailler. En contrepartie, l'État leur verse 2 000 \$ par mois. Toutefois, lorsque les commerces commencent à rouvrir et que l'économie redémarre, le gouvernement doit changer son message. Il est plus que temps de modifier la Prestation canadienne d'urgence.

À l'heure actuelle, un travailleur ou une travailleuse qui gagne un dollar de plus que les 1 000 \$ permis n'a pas droit à la Prestation. Présentement, nous sommes au stade de la reprise économique, et non pas au stade de la relance économique. Pourtant, on dit que les gens qui gagnent un dollar de plus n'ont pas droit à la Prestation. Cela n'a pas de bon sens.

La situation est la suivante: le taux de chômage est d'environ 12 %, ce qui est très élevé. Si des mesures sanitaires étaient mises en place, plusieurs personnes pourraient travailler. Les chambres de commerce nous ont dit que leurs membres avaient de la difficulté à trouver des employés, parce que le gouvernement n'a toujours pas apporté de modifications à la Prestation canadienne d'urgence. Dans le fond, le message que le gouvernement envoie, c'est de continuer à dire aux travailleuses et aux travailleurs de rester à la maison, comme c'était le cas au mois d'avril. Cela n'a pas de bon sens.

Depuis le mois de mars, nous demandons au gouvernement d'y apporter des modifications. Plus tôt, le chef du Parti conservateur a dit que c'était lui qui en avait fait la proposition en premier. Quand il s'agit d'une bonne idée, il faut la propager, peu importe qui en a eu l'idée.

Le principe devrait être le même que celui de l'assurance-emploi. Si une personne gagne plus de 1 000 \$, le principe du système progressif qu'est l'assurance-emploi fait qu'elle ne perdra pas tout. Par exemple, on pourrait garder 50 ¢ pour chaque dollar supplémentaire gagné.

Depuis près de quatre mois, le gouvernement nous répond que c'est trop compliqué. Ce genre d'excuse, on peut s'en servir pendant une ou deux semaines, voire trois semaines, mais s'en servir pendant quatre mois, c'est trop long. Cela ne fonctionne pas.

C'est la même chose pour ce qui est de la Subvention salariale d'urgence du Canada: le gouvernement doit la modifier. Si les pertes d'un employeur sont de 30 %, celui-ci a droit à la Subvention. Toutefois, si ses pertes sont de 29 %, l'employeur n'y a plus droit. Cela n'a pas de bon sens.

Nous comprenons que, pendant les premières semaines, il fallait établir certains critères, vu l'urgence de la situation. On a même

changé cela pour 15 % lors du premier mois. C'est ainsi depuis plusieurs mois, mais il est temps que cela change. Il faut bonifier, améliorer, ces mesures.

Il faut aussi modifier la Subvention salariale d'urgence pour permettre aux secteurs saisonniers, comme les secteurs du tourisme et de la culture, d'y avoir accès. La solution est très simple. En fait, la solution est tellement simple que le gouvernement nous l'a proposée il y a un mois, mais elle n'a toujours pas été mise en place. La solution était de verser la Subvention sur la base des salaires de l'an dernier plutôt que sur ceux du mois de février, alors que les entreprises saisonnières étaient évidemment fermées. Cela faisait partie du projet de loi C-17, qui a été déposé à la Chambre il y a un mois, mais qui n'a toujours pas été adopté.

Pourquoi le projet de loi C-17 n'a-t-il pas été adopté?

• (1515)

Le projet de loi C-17 n'a pas été adopté, parce que le gouvernement a choisi de bouder, tout simplement. Soit que la Chambre l'adoptait immédiatement tel quel, mot pour mot, soit que le gouvernement ne le présentait pas. Donc, nous n'avons pas eu le droit de le modifier et nous n'avons même pas eu le droit d'en débattre, rien, *niet*. C'était à prendre ou à laisser. Il faut le faire. Ce gouvernement minoritaire veut jouer à l'apprenti dictateur. Cela n'a pas de bon sens. Je vais faire un petit commentaire personnel. Quand on se fait demander quel pays ou quel régime on admire, et qu'on répond que c'est la Chine, cela peut donner des envies de jouer à l'apprenti dictateur. C'est ce qu'on voit ici.

Nous attendons toujours impatiemment que le gouvernement fasse adopter ces modifications à la subvention salariale. Cela comprend notamment la modification nécessaire pour qu'Airbus puisse y avoir accès, même si une part des sommes investies dans ce projet vient des fonds publics. On le sait, l'aérospatiale fonctionne mal. Il faut que ce soit changé.

Rappelons que, pendant que des pans entiers de notre économie n'ont pas accès à la subvention salariale, le Parti libéral, lui, a les deux mains dedans. Dans ce cas-ci, je dirais que la pandémie a le dos large, et pas à peu près. Il s'agit d'un terrible enjeu éthique. Pendant que le Parti libéral s'est donné le droit de s'abreuver à même la subvention, il se traîne les pieds. Cela fait un mois que les choses traînent pour des pans entiers de notre économie. C'est une honte et cela doit changer.

Ce qu'on voit dans le document est un peu contradictoire. Le gouvernement n'a toujours pas fait adopter le projet de loi C-17, sauf qu'il a choisi de prendre en compte la mise à jour économique présentée aujourd'hui dans ses évaluations financières. Il serait donc temps de débattre du projet de loi C-17. Comme ma collègue de Saanich—Gulf Islands, du Parti vert, le disait tantôt, à la page 20, on énumère l'aide pour les personnes qui ont un handicap. Comme on le sait, c'est l'un des groupes de la population les plus touchés par la pandémie. Le gouvernement le reconnaît dans son document.

Quand est-ce que le gouvernement va présenter cela pour que nous puissions en débattre — oui, nous avons le droit, c'est notre travail — pour le modifier au besoin et, éventuellement, l'adopter? Cela fait un mois que nous attendons cela.

Il y a un autre sujet qui revient sans cesse, et c'est celui des prestations qui ont été versées en trop. Il y a eu des cas de fraude, et le gouvernement a dit qu'il allait procéder à un recouvrement. Dans le portrait économique d'aujourd'hui, il n'y a pas une ligne là-dessus. Je vais raconter une anecdote. Il s'agit d'une image forte, qu'on se tienne bien. Lors du breffage technique que le gouvernement a donné aux partis de l'opposition un peu plus tôt, j'ai posé une question à ce sujet. On m'a répondu par un silence et on a même entendu « *what the fudge!* », avec une grande exclamation. C'est la réponse que nous avons eue. On conviendra que ce n'est pas la réponse du siècle. Ce ne sont pas des farces. Les libéraux se sont demandé s'ils avaient oublié d'en parler. Que s'est-il passé ? C'est une autre belle occasion ratée.

Comme nous nous y attendions, le document nous apprend que la dette est énorme. Le déficit jusqu'à maintenant est de 343 milliards de dollars. Ces 343 milliards de dollars, c'est la facture que nous aurons le 31 mars prochain si, entre aujourd'hui et mars prochain, plus rien n'est voté, s'il n'y a pas de seconde vague et si aucune autre mesure n'est mise en place. C'est un minimum. C'est là qu'on est rendu. C'est évidemment préoccupant.

Il y a une information étonnante et intéressante dans le document. Le service de la dette, soit les intérêts payés sur la dette, diminue, parce que les taux d'intérêt ont baissé à cause du soutien massif de la Banque du Canada et de toutes les banques centrales dans le monde qui ont fait cela avec leur économie. A court terme et, on l'espère, à long terme, on parle d'obligations de 10 à 30 ans qui permettent de réduire les intérêts à payer.

Comme les autres pays du G7 et du G20, le gouvernement s'est énormément endetté pour soutenir l'économie au temps de la pandémie. Comme on dit, c'était la moins mauvaise des solutions.

• (1520)

Un tel déficit peut être justifié si l'on fait de bonnes dépenses. De bonnes dépenses, c'est ce que nous demandons. Je les rappelle ici. J'en ai parlé précédemment dans mon discours. Une bonne dépense serait de transférer les 14 milliards de dollars aux provinces, mais sans condition. Une bonne dépense serait de modifier la Prestation canadienne d'urgence pour y ajouter un incitatif à l'emploi. Le gouvernement devrait s'atteler à cela dans les meilleurs délais. Nous nous attendions à voir cela dans le document aujourd'hui. Il faudrait aussi étendre la Subvention salariale d'urgence aux secteurs saisonniers comme le tourisme et la culture.

Face au déficit historique, le gouvernement offre une solution simple, voire simplette, celle des obligations de l'endettement. Comme je le disais, ce sera une part importante à long terme, de 10 à 30 ans. On ne parle pas ici de hausse des revenus.

Dans ce document, le gouvernement nous dit qu'il ne fera rien de plus contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal ou pour que les GAFAM, les géants du Web, paient leur part en taxes, en impôts et en redevances. Le message du gouvernement aujourd'hui est clair. Les géants du Web, les banques et les multinationales qui ne paient pas leur part d'impôt vont pouvoir continuer à le faire, et l'endettement record qu'on voit ne change rien à la donne. C'est grave et cela doit changer. On peut compter sur nous pour continuer à faire pression.

Dans ses prévisions économiques, le gouvernement se base sur les prévisions du secteur privé et nous apprend qu'il y aura une baisse de 6,8 % de l'activité pour cette année, compensée par une hausse de 5,5 % en 2021. À la fin de l'année prochaine, quand on

Ordres émanant du gouvernement

compare ces chiffres, on ne sera pas au même niveau qu'avant la crise de la COVID-19. C'est ce que les économistes appellent la racine carrée inversée. Qu'est-ce que c'est? Cela descend, cela remonte, mais, après, cela stagne à un niveau plus bas qu'avant. C'est inquiétant. Face à cela, le gouvernement aurait dû réduire l'incertitude au maximum en annonçant dès maintenant, comme nous le disons depuis tantôt, des modifications à ses programmes d'aide. Un autre point bien important aurait été de prolonger l'aide sur une plus longue durée pour les secteurs économiques que nous devons soutenir et qui auront de la difficulté plus longtemps, comme l'aérospatiale ou la culture. Il faut réduire l'incertitude.

Dans son portrait économique, le gouvernement reconnaît ce que nous disent les commerçants. Son programme d'aide au loyer ne fonctionne pas. Combien de demandes ont été faites dans l'ensemble du Canada pour ce programme? La réponse est 29 000. Quand on compare cela aux prêts d'urgence de 40 000 \$, c'est presque 700 000 \$. On voit que ce programme est presque 25 fois moins utilisé. Cela envoie un message clair. Le gouvernement a publié les chiffres dans ce document. Il faut revoir et bonifier ce programme, car cela n'a pas de bon sens qu'il soit 25 fois moins utilisé.

Compte tenu des coûts en santé qui ont explosé, la facture pour les provinces et le Québec est évidemment très salée. Les 14 milliards de dollars annoncés ne couvriront qu'une partie des nouveaux coûts. Les conditions imposées dans cette situation ne servent à rien, sinon qu'à centraliser davantage le pouvoir de cette fédération en minant le pouvoir des provinces.

Avant la pandémie, le système de santé était déjà sous-financé. Le directeur parlementaire du budget l'a amplement démontré. La marge de manœuvre se trouvait et se trouve toujours à Ottawa, même si les dépenses importantes sont faites par Québec et les provinces. Cela fait depuis Lester B. Pearson, en 1964, que nous n'avons pas eu un seul transfert d'un seul point d'impôt du fédéral vers les provinces, alors que les secteurs où les dépenses sont importantes, soit la santé, l'éducation et le soutien aux services sociaux, relèvent des provinces.

À Ottawa, le gouvernement négocie des ententes à la pièce. Il empiète systématiquement sur les champs de compétence des provinces en imposant ses conditions. Il réduit ses transferts, augmente ses conditions et son ingérence. Il faut que cela cesse. Cela ne fonctionne pas et cela a assez duré. On le voit sur le terrain: nos services publics suffoquent et Ottawa ne collabore pas.

• (1525)

L'action d'Ottawa dans la crise actuelle amplifie cette centralisation, et il faut que cela cesse. Je le répète: nous demandons au gouvernement, comme premier geste de bonne foi, de retirer les conditions liées à ces 14 milliards de dollars et de les transférer au plus vite. Ce serait un pas dans la bonne direction.

• (1530)

M. Stéphane Lauzon (secrétaire parlementaire de la ministre des Aînés, Lib.): Madame la présidente, j'aimerais remercier mon collègue d'en face de son discours.

Ordres émanant du gouvernement

À l'entendre, on croirait que la pandémie est pratiquement terminée, qu'on peut revenir normalement au travail et qu'on peut moduler tous les programmes qui sont en place. Mon collègue sait très bien qu'il serait très compliqué pour le gouvernement de moduler chacune des prestations dans une telle crise. Nous avons ajusté chacun des programmes de semaine en semaine.

Le message que mon collègue envoie à ses concitoyens est de rester chez eux, de ne pas retourner au travail et de profiter des 2 000 \$ par mois. Dans ma circonscription, ce n'est pas ce qu'on dit aux gens. On leur dit d'aller travailler. On ne laisse pas tomber un emploi d'un an ou deux pour un mois de prestations à peine.

Est-ce que mon collègue d'en face est conscient qu'il aurait été plus compliqué et plus complexe de moduler la Prestation canadienne d'urgence que d'offrir ce que nous avons offert depuis les quatre derniers mois?

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, moduler les mesures de soutien, c'est ce que nous demandons depuis quatre mois. Dire que c'est trop compliqué, cela peut fonctionner pendant les deux premières semaines. Aujourd'hui, cela ne fonctionne plus.

Je pense que mon collègue d'Argenteuil—La Petite Nation, qui est une très jolie région du Québec qui vaut la peine d'être visitée, a mal compris mon discours. Ce que nous demandons au gouvernement, c'est de moduler ces mesures afin de mettre en place un incitatif pour le retour au travail. Ce que nous dénonçons, c'est ce que fait le gouvernement actuellement: offrir un « désincitatif » au travail. Il faut que cela change.

Nous ne sommes effectivement pas sortis de la pandémie. Nous risquons même de voir une deuxième vague. Je trouve cela déplorable que, dans le document déposé aujourd'hui, il y ait une demi-page où on dit qu'on s'inquiète d'une recrudescence et d'une deuxième vague. On se dit bien inquiet de cela, mais on n'a rien chiffré dans cette demi-page. Ensuite, quand on regarde toutes les mesures budgétaires annoncées, on ne voit aucun fonds d'urgence visant à répondre à une deuxième vague.

J'invite franchement mon collègue à relire le document de son parti.

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Madame la présidente, c'est intéressant de voir le Bloc québécois se rapprocher de nous, les conservateurs, sur le plan économique. Il ne s'agit pas de savoir qui a proposé quoi dans le passé, il s'agit de faire des propositions au gouvernement pour permettre aux gens de retourner au travail. Je félicite d'ailleurs les gens du Bloc québécois, qui veulent travailler dans ce sens avec nous pour faire avancer l'économie québécoise.

Nous ne sommes évidemment pas sortis de cette pandémie, tout le monde le sait. Les 343 milliards de dollars qu'on nous a annoncés aujourd'hui n'incluent pas un plan de relance éventuelle. J'aimerais demander à mon collègue comment il voit cela.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, je remercie mon collègue de son commentaire et de sa question.

Ces 343 milliards de dollars sont quasiment virtuels, pas parce qu'on n'aura pas à les rembourser, mais parce que c'est un minimum. Je serais prêt à parier que, le 31 mars de l'année prochaine, ce ne sera pas seulement 343 milliards de dollars.

Cette annonce de 343 milliards de dollars nous donne l'impression qu'entre aujourd'hui et le mois de mars prochain, le gouverne-

ment ne va pas dépenser un sou de plus que ce qui est prévu dans le projet de loi C-17. Que va-t-il arriver en cas de deuxième vague? Cela va prendre des mesures de relance. On peut penser à tous les secteurs importants de l'économie et à l'économie verte. D'ailleurs, je suis convaincu que mon collègue est d'accord sur l'importance de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Cela peut être un investissement dans l'économie de demain. Je vois mon collègue opiner du bonnet.

Ce sera plus que cela, mais comme on le dit, c'est un moindre mal, dans la situation actuelle. Si cet argent sert à stimuler l'économie et à nous mettre sur de bonnes bases pour bâtir l'économie de demain, allons-y, mais il faut que ce soit bien fait. Nous les aurons à l'œil.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Madame la présidente, j'aime énormément travailler avec mon collègue. Il apporte une grande contribution au Comité permanent des finances. Comme il le sait, nous avons parlé de ce manque à gagner lors de plusieurs séances. Ce gouvernement ne fait rien au sujet des paradis fiscaux, des échappatoires fiscales et d'une taxe sur les recettes des géants du Web. Si on réglait cela, on pourrait faire plus d'investissements pour aider les gens.

Mon collègue est-il d'accord sur le principe selon lequel il faut s'attaquer à la question des revenus et établir un système fiscal juste pour qu'on puisse faire des investissements pour aider les gens de partout?

• (1535)

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, je suis d'accord avec mon collègue. Évidemment, c'est inacceptable qu'on ait un système fiscal où les mieux nantis, les plus gros, les plus forts, les plus riches, apportent une plus petite contribution que la classe moyenne. Voyons donc! L'État est plutôt un Shérif de Nottingham qu'un Robin des Bois. Changeons cela. Depuis que j'ai été élu en 2015, je me bats pour avoir un système plus juste qui interdit l'utilisation des paradis fiscaux. Cette pratique est inacceptable et immorale, mais elle est pourtant toujours légale.

Avec la pandémie, nous avons des dépenses extrêmes. Nous avons atteint un déficit annoncé de 343 milliards de dollars et il n'est toujours pas question de serrer la vis à ces grands profiteurs. C'est inacceptable. Changeons cela dès maintenant.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la présidente, je sais que mon collègue de Joliette est très sensible aux conditions de vie des personnes qui vivent avec un handicap. Jour après jour, celles-ci doivent s'adapter à la vie, et ce n'est pas facile.

Le Bloc québécois a proposé que le gouvernement dépose aujourd'hui même une partie du projet de loi C-17 pour traiter spécifiquement de la prestation qui pourrait être remise aux personnes qui vivent avec un handicap.

Mon collègue est-il rassuré, à la lecture du portrait économique présenté aujourd'hui?

Pense-t-il réellement que le gouvernement va enfin comprendre et donner une prestation à toutes les personnes qui vivent avec un handicap?

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, je remercie ma collègue de Salaberry—Suroît de sa question et de sa sensibilité particulière à l'égard des personnes qui vivent avec un handicap.

Je ne suis pas du tout rassuré, parce que ce projet de loi aurait dû être déposé, débattu, modifié, au besoin, et adopté à la Chambre il y a un mois. Il y avait un large consensus à la Chambre pour mettre en œuvre cette prestation, mais le gouvernement a boudé. Il voulait qu'il n'y ait aucune modification; c'était à prendre ou à laisser. Or le gouvernement est minoritaire. Cela ne fonctionne pas comme cela.

Aujourd'hui, le gouvernement avait la chance de se reprendre en déposant cette partie du projet de loi. Il aurait pu le faire, mais il ne l'a pas fait. Quand le fera-t-il? Cela lui appartient, mais même s'il l'avait fait aujourd'hui, c'eût été trop tard.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la présidente, je remercie le député de Joliette de son discours.

J'aimerais lui demander ce qu'il pense de l'idée d'un système de revenu minimum garanti. Comme il l'a dit, la Prestation canadienne d'urgence ne motive pas les gens à retourner au travail. Avec un système de revenu minimum garanti, il n'y aurait plus aucune raison de ne pas travailler plus que ce que permet le programme actuel.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, la question du revenu minimum garanti est intéressante, et nous devons avoir des débats là-dessus. Toutefois, dans le cadre actuel de la fédération, je constate que l'essentiel des mesures de soutien aux services sociaux est assumé par le Québec et les provinces, même si Ottawa en fournit une partie.

Ce chevauchement signifie qu'une telle mesure nécessiterait une entente entre Ottawa et les provinces. Or, comme on le voit en matière de santé, de logement ou d'infrastructure, dès qu'Ottawa doit financer une partie, cela prend plusieurs années avant d'arriver à une entente. Ottawa met ses conditions et n'est pas satisfait.

On attend encore les transferts en logement social, alors que l'entente a été signée il y a deux ans, si je ne me trompe pas. Nous étions certains que cela serait réglé avant la campagne électorale, il y a plus d'un an. Malheureusement, au Québec, la meilleure façon d'avoir un revenu minimum garanti, ce serait tout d'abord d'avoir notre indépendance.

* * *

● (1540)

[Traduction]

PRIVILÈGE

LA DISTRIBUTION DU DOCUMENT SUR LES FINANCES

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Madame la présidente, j'aurais deux éléments à porter à votre attention au sujet de la question soulevée par la députée de Kamloops—Thompson—Cariboo.

Premièrement, une copie du document a été fournie, sous embargo, au bureau du chef de l'opposition officielle. Toutefois, il n'est ni prévu par la tradition ni attendu que l'on pirate et distribue des copies de ce document aux députés des partis reconnus à la Chambre.

Deuxièmement, la tradition veut que le gouvernement distribue les documents aux députés, sans qu'ils aient à en faire la demande auprès de lui ou du bureau d'un parti reconnu à la Chambre. C'est le gouvernement qui est responsable de fournir à tous les députés les documents qui sont présentés à la Chambre.

Le privilège des députés ne leur est pas conféré par l'entremise des partis ni ne fonctionne par l'entremise des partis. Il fonctionne

Ordres émanant du gouvernement

par l'entremise de la Chambre. Voilà le point soulevé par la députée. La question n'est pas de juger si les bureaux des chefs de parti ont distribué ou omis de distribuer le document. Il incombe au gouvernement de fournir cette information à tous les députés, qu'ils participent aux délibérations de la Chambre en personne ou virtuellement.

La vice-présidente: Je vais essayer de répondre au rappel au Règlement du mieux que je peux. Nous travaillons actuellement dans un format très différent, et je pense que nous en tirons aussi tous des leçons.

Je conviens que tous les députés devraient avoir accès à tout document fourni par le gouvernement. Toutefois, en ce qui concerne la déclaration d'aujourd'hui, son format me pose actuellement des problèmes. Le gouvernement a affirmé avoir fourni le document aux leaders parlementaires et au chef. Par conséquent, le document aurait dû avoir été distribué à un moment donné, et tous les députés auraient dû l'avoir reçu. Il ne fait aucun doute que tous les députés auraient dû avoir accès à ce document.

En ce qui concerne la manière dont le document a été distribué, je pense que nous tirerons des leçons de cette expérience. Je porterai la question à l'attention du Président et je suis convaincue qu'il commentera la question sous une forme ou une autre, que ce soit directement auprès des partis ou à son retour à la Chambre.

Ce n'est pas le format habituel pour les budgets; il s'agissait donc pas du dépôt d'un budget. Je laisserai au Président le soin de revenir sur la question s'il a besoin d'y répondre directement à la Chambre ou auprès des partis.

* * *

AFFAIRE DU GOUVERNEMENT N^o 8

La Chambre reprend l'étude en comité plénier de l'affaire du gouvernement n^o 8, sous la présidence de Mme Carol Hughes.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de New Westminster—Burnaby.

Tout au long de la pandémie, nous nous sommes concentrés sur les personnes. Nous savions que la pandémie aurait entre autres pour conséquence que les gens ne seraient plus en mesure de payer leurs factures et qu'ils auraient du mal à mettre du pain sur la table. Pendant la pandémie, nous n'avons rien fait d'autre que de pousser le gouvernement à fournir plus d'aide à plus de personnes.

Nous savions au départ que l'assurance-emploi ne couvrirait pas suffisamment de Canadiens. Nous savions qu'elle ne s'applique qu'à 40 % de la population et qu'il fallait donc faire plus. Nous devons inciter le gouvernement à ne pas se contenter d'élargir l'accès à l'assurance-emploi.

Nous avons donc poussé le gouvernement à créer la Prestation canadienne d'urgence et à en fixer le montant à 2 000 \$ par personne. Lorsque le premier ministre a voulu supprimer cette prestation et laisser les familles dans l'incertitude quant à leur avenir, nous avons résisté et nous avons gagné. Cependant, nous ne sommes pas encore sortis de la pandémie. Nous devons encore faire plus.

Ordres émanant du gouvernement

● (1545)

[Français]

Tout au long de la pandémie, les gens ont eu du mal à payer leurs factures. Ils luttent pour nourrir leur famille et payer le loyer. Nous ne sommes pas encore sortis de la crise, de la pandémie. Les familles et notre économie ont besoin de soutien pour aller de l'avant.

[Traduction]

En août, une fois terminée la prolongation pour laquelle nous nous sommes battus bec et ongles, de nombreuses familles ne pourront toujours pas recommencer à travailler, pour la simple et bonne raison qu'il n'y aura pas d'emplois pour tout le monde. Les Canadiens, les familles, l'économie et le pays lui-même ont besoin que la Prestation canadienne d'urgence soit prolongée.

Quand ils réagiront au portrait économique présenté aujourd'hui, les conservateurs ne manqueront pas de nous resservir le même argument éculé selon lequel les programmes d'aide aux Canadiens doivent prendre fin. Quant aux libéraux, nous savons qu'ils se serviront de ce même portrait économique comme excuse pour couper dans l'aide aux Canadiens et aux familles qui en ont besoin.

Quoique très sérieux, ce portrait nous offre aussi un choix très important: chaque fois que le pays est en difficulté, le gouvernement — qu'il soit libéral ou conservateur — s'empresse de saigner et de pressurer avant tout les familles de travailleurs et les gens ordinaires. Il ne demande jamais aux mieux nantis, à ceux qui sont tout en haut de la pyramide, de payer leur juste part.

Si le gouvernement doit réduire les coûts, il devrait récupérer les milliards de dollars qu'il accorde en allègements fiscaux aux Canadiens les plus riches. Si le gouvernement doit réduire les coûts, et j'estime que c'est le cas, alors il devrait récupérer les milliards de dollars qu'on laisse filer dans des paradis fiscaux. Si le gouvernement doit accroître ses recettes, et j'estime que c'est le cas en cette période difficile, nous savons que des sociétés importantes ont engrangé d'énormes profits au cours de la pandémie, comme Netflix et Amazon, tout en ne payant presque pas d'impôt au Canada. Nous savons que les plus riches, ceux qui sont tout en haut de la pyramide, continuent d'amasser des fortunes, alors nous demandons au gouvernement d'instaurer un impôt sur la fortune applicable aux gens dont la fortune dépasse 20 millions de dollars.

Demandons aux plus riches de porter le poids de la pandémie et non aux familles et aux travailleurs, qui ont du mal à joindre les deux bouts.

[Français]

Nous allons entendre les conservateurs et les libéraux se servir de la mise à jour économique d'aujourd'hui comme excuse pour réduire le soutien dont les gens dépendent encore. Au lieu de chercher des moyens de réduire l'aide à ceux qui en ont le plus besoin, le premier ministre et son gouvernement libéral doivent cesser de laisser les super riches éviter de payer leur juste part en leur accordant de gros cadeaux fiscaux et en les laissant cacher des milliards de dollars dans les paradis fiscaux. Si le gouvernement doit réduire les coûts, il devrait réduire les coûts des paradis fiscaux pour notre économie. En faisant de meilleurs choix, le gouvernement libéral pourrait faire payer leur juste part aux plus riches.

[Traduction]

Encore une fois, regardons les choix qui s'offrent à nous.

Dans une situation économique difficile, il faut faire des choix difficiles, mais, trop souvent, on choisit de couper dans les programmes et les services dont les familles dépendent et dont elles ont désespérément besoin. C'est ce que semblent choisir les gouvernements conservateurs et souvent les gouvernements libéraux. Ils procèdent rapidement à des coupes dans les services et les programmes sur lesquels les familles dans le besoin comptent désespérément.

Je vous propose de choisir autre chose. Au lieu de couper dans les services et les programmes destinés aux familles dans le besoin, le gouvernement devrait couper dans les cadeaux juteux qu'il consent aux plus riches. Le directeur parlementaire du budget vient de parler de 27 milliards de dollars ou plus cachés dans les paradis fiscaux à l'étranger. Nous savons que les Canadiens les plus fortunés s'enrichissent toujours plus. Agissons sur deux fronts: mettons fin à l'évitement fiscal à l'étranger et faisons le nécessaire pour que les Canadiens les plus riches, ceux qui possèdent plus de 20 millions de dollars, paient leur juste part d'impôts. Imposons les fortunes de plus de 20 millions et utilisons cet argent pour financer des programmes au lieu de couper dans les services dont les familles ont besoin.

Pour les néo-démocrates, le choix est clair. Nous serons toujours du côté des travailleurs. Nous serons toujours du côté des gens et nous ne prendrons jamais le parti des grosses sociétés puissantes ni des super riches.

Tout au long de la pandémie, nous avons entendu le premier ministre et le gouvernement libéral prononcer de belles paroles. Même avant cela, ils ont dit de belles choses, mais, au bout du compte, ce ne fut que des mots vides. Je veux mettre en lumière ces choix et les paroles creuses du premier ministre.

Nous avons exercé des pressions sur le gouvernement pour qu'il s'engage à venir en aide sans délai aux Canadiens vivant avec un handicap. Le premier ministre a alors rendu public un plan qui n'a pas servi à tous les Canadiens des mois après qu'il ne se soit aucunement soucié d'aider les Canadiens handicapés. Les libéraux les ont totalement ignorés. Puis, quand ils ont présenté un plan, ils ne venaient pas en aide à toutes les personnes handicapées. En fait, le plan n'aidait même pas la majorité des Canadiens vivant avec un handicap.

Les libéraux avaient le choix. Ils auraient pu inclure dans leur plan des mesures pour tous ceux qui avaient besoin d'aide. Ils avaient le choix de venir en aide à tous les Canadiens handicapés. Le gouvernement libéral avait le choix, et il avait le temps d'élaborer un plan qui aurait permis de venir en aide à toutes les personnes dans le besoin: ceux qui reçoivent des prestations d'invalidité du RPC, les anciens combattants qui reçoivent du soutien, les étudiants et les bénéficiaires des programmes d'aide sociale des provinces ou des territoires.

Le gouvernement libéral a choisi de faire attendre les Canadiens handicapés. Alors qu'il disait à ces gens que l'aide allait tarder, il a pris des mesures immédiates pour venir à la rescousse des grandes sociétés, et ce, sans restrictions. Il n'a même pas limité l'aide à une société qui trichait ouvertement en ne payant pas sa juste part. D'autres pays ont banni ou refusé d'aider des sociétés qui recouraient à des paradis fiscaux à l'étranger, mais pas le Canada. Le gouvernement est venu en aide à de grosses sociétés au lieu d'aider les travailleurs. Il n'a pas limité son aide en plafonnant les primes versées aux PDG à un million de dollars, et il était prêt à donner de l'argent pour soutenir les grandes sociétés.

• (1550)

[Français]

Lorsqu'il s'agit de ses amis bien branchés, le premier ministre ne s'arrête à rien. Cependant, lorsqu'il s'agit des personnes vivant avec un handicap, celles-ci attendent toujours que le gouvernement agisse.

[Traduction]

Je vais établir rapidement des comparaisons.

Comme je l'ai dit, on a demandé aux Canadiens handicapés d'attendre, alors que les amis du gouvernement au sein de l'organisme UNIS ont reçu 1 milliard de dollars en un clin d'œil. Le gouvernement et le premier ministre prétendent être féministes, mais nous savons que les femmes ont été touchées de façon disproportionnée par la pandémie. Il ne peut pas y avoir de reprise économique si nous n'acceptons pas que la pandémie a des répercussions différentes en fonction du sexe, et que nous ne mettons pas en place un plan qui tient compte de ces différences. Cela signifie qu'il n'y aura pas de reprise économique sans investissement dans la garde d'enfants...

La vice-présidente: Je regrette, mais le temps de parole du député est écoulé. Je suis certaine que, durant la période des questions et observations, il sera en mesure d'ajouter tout ce qu'il n'a peut-être pas pu dire.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, je commencerais par exprimer à quel point il est encourageant pour nous, le gouvernement, de constater un plus grand sentiment de coopération de la part du NPD, qui appuie un grand nombre des mesures que nous proposons, en comparaison avec l'opposition officielle, qui s'oppose à tout ce que nous présentons.

Ma question au chef du NPD est plutôt une observation. Il est important de reconnaître, comme la plupart des Canadiens le font, que les différents ordres de gouvernement — y compris de toute évidence le gouvernement fédéral et les nombreux programmes qu'il a mis en œuvre —, nous aident tous à progresser vers le meilleur redressement économique possible, et que, parallèlement, ils sauvent des vies et offrent de meilleures conditions pour prévenir les décès ainsi que des mesures de soutien à nos travailleurs de première ligne.

Je me demande si le chef du NPD pourrait nous faire part de ses commentaires.

• (1555)

M. Jagmeet Singh: Madame la présidente, une des choses qui doit être soulignée selon moi au sujet de la réponse du gouvernement, c'est que, à chaque étape, le gouvernement libéral a cherché à en faire le moins possible. La seule façon d'obtenir plus pour les gens a été d'insister et de nous battre pour demander qu'on en fasse plus pour la population. Ce n'est pas comme si le gouvernement libéral allait le faire de toute façon et qu'il s'agissait simplement d'une question de rapidité; le gouvernement ne comprenait simplement pas la gravité de la situation.

Ordres émanant du gouvernement

L'absence d'une aide destinée aux Canadiens handicapés en est un bon exemple; c'était une question de choix. C'est la même chose concernant le manque d'engagements concrets pour aider les femmes à retourner au travail. Sachant que les femmes ont été disproportionnellement touchées, il faut concevoir un plan de relance qui réponde à cette situation et comprenne des mesures concrètes pour financer les services de garde, qui ont été dévastés par la pandémie.

Pour la suite, il faut mettre en œuvre des solutions concrètes qui répondent aux problèmes auxquels la population doit faire face et nous savons qu'il faudra insister et nous battre pour que le gouvernement libéral le fasse.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la présidente, je remercie le député de son discours. Ses propos sont toujours intéressants. Nous ne voyons pas les choses du même œil dans près de 90 % des cas, mais c'est là l'essence même de la démocratie.

Nous avons vu le gouvernement dépenser des milliards de dollars le mois dernier et nous avons vu les résultats de ces dépenses.

[Français]

Voyons la situation aujourd'hui. Le Canada est malheureusement le pire pays du G7. Il a le plus haut taux de chômage et il est le seul pays du G7 à avoir perdu sa cote de crédit, qui est passée d'AAA à AA. De plus, il n'a pas de plan pour relancer son économie.

Quelle est la vision du chef du NPD en ce qui concerne ces trois failles du gouvernement actuel?

M. Jagmeet Singh: Madame la présidente, en ce qui concerne la relance économique, nous avons souvent dit une chose. Beaucoup de gens parlent d'un éventuel retour à la normale.

Or, quand je réfléchis à la relance économique, je constate qu'on ne peut pas retourner à la normale. La normale était une situation où les travailleurs les plus essentiels étaient les moins payés et où nos aînés dans les centres de soins de longue durée étaient les plus affectés par la pandémie.

Ce que je veux voir, dans la relance économique, c'est un effort pour améliorer nos programmes sociaux et nos services de santé. Voilà comment on peut aller de l'avant.

[Traduction]

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la présidente, beaucoup de mes concitoyens m'ont dit qu'ils sont très déçus par la suspension des travaux au Parlement. Chaque fois que le chef du quatrième parti à la Chambre publie un gazouillis pour demander au gouvernement de faire une chose ou l'autre, je ne peux m'empêcher d'y voir un paradoxe, car le gouvernement serait peut-être capable de prendre les mesures demandées si le NPD n'avait pas voté en faveur de la suspension des travaux du Parlement.

Ma question est simple. Le chef du NPD regrette-t-il d'avoir collaboré avec les libéraux pour suspendre les travaux du Parlement?

M. Jagmeet Singh: Madame la présidente, j'ai deux choses à dire.

Primo, je rappelle au député l'endroit où il se trouve en ce moment pour intervenir. Nous n'aurions pas pu nous réunir ici si nous n'avions pas pu le proposer. C'est le fruit de ce que nous avons négocié.

Ordres émanant du gouvernement

Secundo, le député doit être très prudent. Les conservateurs parlent beaucoup de l'importance du Parlement mais, si on examine leur fiche de présence, elle ne montre pas vraiment qu'ils y accordent une telle importance. C'est quelque peu problématique: d'un côté, les conservateurs soulèvent une préoccupation, puis, de l'autre, ils s'attirent des critiques. Cette situation ne sert ni le député ni son parti.

• (1600)

La vice-présidente: Avant de passer au recours au Règlement, je rappelle aux députés, y compris le député de Battle River—Crowfoot, que, quand quelqu'un a la parole, il est très irrespectueux de crier ou de chahuter. Tous les députés doivent être écoutés et entendus, même si leurs collègues ne souscrivent pas aux propos qui sont tenus.

Le député de Battle River—Crowfoot invoque le Règlement.

M. Damien Kurek: Madame la présidente, vous avez raison et je vous prie de m'excuser de m'emporter pendant le débat.

Mon rappel au Règlement concerne l'allusion à la présence de députés à la Chambre. La question a été soulevée à plusieurs reprises au cours de la dernière réunion du comité sur la COVID-19...

La vice-présidente: Je dois considérer cela comme un débat, car le député n'a mentionné personne en particulier et, par conséquent, il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

Le député de Battle River—Crowfoot invoque de nouveau de Règlement.

M. Damien Kurek: Madame la présidente, je voudrais parler du rappel au Règlement précédent. En effet, le député fait précisément allusion à ce qu'il qualifie de circulation dans l'enceinte de la Chambre et...

La vice-présidente: Je signale qu'il n'a identifié personne en particulier et que, par conséquent, le rappel au Règlement est irrecevable.

Le député de New Westminster—Burnaby a la parole.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la présidente, les Canadiens qui veulent se renseigner sur la présence des députés peuvent consulter le site de la Chambre des communes. Ils y verront les données de chaque parti et constateront même quel parti, dont je tairai le nom, n'a obtenu que 40 % de présences pendant le dernier mois. Le député qui vient d'intervenir pourrait peut-être défendre ce bilan, un de ces jours.

[Français]

J'ai le plaisir de parler aujourd'hui de la mise à jour économique.

Comme le chef du NPD vient de le faire avant moi, j'aimerais mentionner que nous ne pouvons pas affirmer que la stratégie mise en place inclut tout le monde puisque aucune mesure ne vise à aider les personnes handicapées à surmonter la pandémie. Près de 750 milliards de dollars ont été investis pour aider les banquiers, mais aucuns fonds n'ont été déployés pour l'ensemble des personnes handicapées, alors que 3 millions de Canadiens vivent avec un grave handicap. Il faut modifier cette mesure. Le gouvernement doit agir.

Je sais que le chef du NPD et l'ensemble de son caucus continuent de travailler à ce dossier. Nous devons offrir un soutien à toutes les personnes handicapées au pays.

[Traduction]

Je ne reprendrai pas les paroles très éloquentes du chef du NPD, qui a parlé du portrait économique et du fait que le gouvernement ne fait rien à propos des revenus dont le Canada a besoin pour faire des investissements qui aideront les gens. Il a été très éloquent. Ses paroles se suffisent.

Je souhaite, pour ma part, parler de la période que nous vivons actuellement. Le ministre des Finances vient d'intervenir à la Chambre et de dire que tout le monde mettrait la main à la pâte, que nous étions tous solidaires. Comme on a nommé à la Chambre beaucoup de groupes qui ont été négligés, il est évident que nous ne sommes pas encore tous solidaires et que le Canada ne prend pas les mesures qu'il devrait prendre durant cette pandémie.

Pour bien comprendre ce que nous devons faire maintenant et à l'avenir, nous pouvons examiner les précédents historiques de la grande génération de la Seconde Guerre mondiale. Tout comme aujourd'hui, dans les années 1920, il y avait au Canada d'incroyables iniquités. Il y avait une concentration de richesse qu'on n'a pas revue jusqu'ici. En 1929, cette iniquité avait atteint son sommet. Aujourd'hui, comme nous le savons, car le directeur parlementaire du budget nous en a informés, une tranche de 1 % des Canadiens possède autant de richesses que 80 % des autres Canadiens. La situation était la même en 1929, et c'est une des raisons qui ont mené à la crise des années 1930 et à l'effondrement de notre économie. Ensuite, les Canadiens sont partis outre-mer pour s'engager dans la guerre contre le fascisme. Beaucoup d'entre eux y ont laissé leur vie. Les noms de deux membres de ma famille sont inscrits sur le cénotaphe qui se trouve à New Westminster, devant l'hôtel de ville. Beaucoup d'autres familles partout au Canada ont également perdu des êtres chers.

Les gens de cette génération disaient qu'ils vivaient un moment charnière. Ils ne voulaient pas revenir à « avant » et à ses inégalités et ne voulaient pas revivre le terrible cataclysme économique qu'ils avaient vécu. Ils voulaient bâtir une société meilleure.

Je ne suis pas en train de dire que les gens de cette grande génération étaient parfaits. Ils n'ont rien fait pour remédier au passé colonialiste du pays ni pour se réconcilier avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Ils n'ont pas cherché à lutter contre le racisme systémique. Ils n'ont pas dénoncé ces réalités et ils n'ont rien fait pour les changer, et les effets dévastateurs de leur inaction se font sentir encore aujourd'hui.

Cela dit, même s'il étaient loin d'être parfaits, ils avaient une vision, une vision fondée sur l'investissement public afin que, dans toute la mesure du possible, personne ne soit laissé pour compte et que le pays devienne meilleur. Ils se sont attelés à la tâche.

Chez moi, à New Westminster, la maison où nous habitons, ma famille et moi, a été bâtie en 1948 et elle fait partie des 300 000 logements abordables qui ont été construits d'un océan à l'autre après la Seconde Guerre mondiale par ceux et celles qui formaient cette grande société. Ils ont décidé qu'ils ne reviendraient pas à la normale telle qu'ils la connaissaient. Ils ont décidé de bâtir une société meilleure, plus équitable et plus juste. Ils ont construit des logements abordables et ils ont doté le pays d'un vaste réseau d'hôpitaux et de centres de santé.

• (1605)

Comme nous le savons, la grande génération qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, également sous le leadership de Tommy Douglas, dans un Parlement en situation de gouvernement minoritaire comme celui-ci, a mis en place notre régime de santé universel, qui demeure aujourd'hui un pilier et l'une des choses dont les Canadiens sont les plus fiers.

Les néo-démocrates ont construit le système d'éducation à coup de collèges, d'universités et d'écoles secondaires. Nous avons construit des autoroutes et des systèmes de transport en commun. Nous avons mis en place des réseaux d'aqueduc à de nombreux endroits. Nous avons négligé les collectivités des Premières Nations, cela ne fait aucun doute, mais nous avons voulu construire une nouvelle normalité, meilleure que l'ancienne.

Nous sommes à une croisée des chemins semblable aujourd'hui. Comme le chef du NPD, le député de Burnaby-Sud, l'a dit avec éloquence à la Chambre, nous devons construire une nouvelle normalité, une meilleure normalité. Nous devons nous inspirer de la grande génération de l'après-guerre et de la façon dont elle a réagi aux événements de l'époque.

Créer une nouvelle normalité, qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie de ne plus accepter l'idée que nous n'allons pas mettre réellement fin au colonialisme et en réalisant une réconciliation véritable et durable avec les membres des Premières Nations et les Métis.

Pour cela, nous devons nous battre. Le député de Burnaby-Sud est le plus ardent défenseur de cette cause à la Chambre des communes. Nous devons combattre et éliminer le racisme systémique dans toutes nos institutions et dans notre société.

Nous devons nous inspirer de la grande génération pour faire les investissements publics nécessaires en veillant à ce que personne ne soit laissé-pour-compte, que ce soit les personnes handicapées, les collectivités des Premières Nations ou les familles monoparentales. Nous devons faire les investissements publics nécessaires pour que notre nouvelle normalité soit différente et bien meilleure que l'ancienne.

Les statistiques des dernières décennies, après que la grande génération a fini son travail, donnent à réfléchir. Les gouvernements qui se sont succédé, et je parle autant des libéraux que des conservateurs à cet égard, ont taillé en pièces tout ce qui avait été construit après la Seconde Guerre mondiale. Ils ont taillé en pièces ce financement public, le régime fiscal équitable, dans lequel tout le monde, les riches comme les pauvres, payait sa juste part d'impôt et dans lequel les sociétés rentables ne pouvaient pas placer leur argent dans des paradis fiscaux. Ces sociétés faisaient plutôt des investissements publics ici. Tout cela a été taillé en pièces au cours des décennies suivantes.

Nous vivons actuellement une période de grands sacrifices. Nous voyons les travailleurs de première ligne en santé et les premiers répondants mettre leur vie en danger chaque jour. Nous avons vu la catastrophe de nos centres de soins de longue durée. Nous avons vu comment des gens sont intervenus, mais nous avons également vu les résultats horribles et les milliers de vies perdues au Canada.

Ces vies ne doivent pas avoir été perdues en vain. Cela veut dire que nous devons agir au cours de cette pandémie pour que personne ne soit laissé-pour-compte. Comme le député de Burnaby-Sud l'a dit de façon éloquente il y a quelques minutes, cela commence par

Ordres émanant du gouvernement

les personnes handicapées, qui n'ont reçu aucune aide pendant la pandémie.

Cela signifie également que nous devons participer à la phase de reconstruction. Nous devons créer une nouvelle normalité qui est bien meilleure que l'ancienne. Elle doit répondre aux besoins de tous les Canadiens, assurer une véritable réconciliation nationale avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits, et éliminer le racisme systémique qui frappe notre pays, ainsi que tant d'autres.

Nous devons effectuer tous les investissements nécessaires à la reprise. Je parle notamment d'investissements dans la garde d'enfants, l'accès à l'éducation postsecondaire et la création d'emplois découlant de la transition vers une économie axée sur l'énergie propre, dont le député de Burnaby-Sud a aussi parlé avec beaucoup d'éloquence.

Nous devons créer une nouvelle normalité, et le caucus néo-démocrate est prêt à travailler avec tous les députés pour que le Canada soit un bien meilleur pays à la fin de la pandémie qu'il l'était à son commencement.

• (1610)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, au sein du caucus libéral, pratiquement tous les jours, des députés proposent des idées pour améliorer les programmes que nous avons mis en place ces derniers mois pour soutenir les Canadiens. Nous prenons ce processus au sérieux, que les suggestions viennent des députés ministériels ou des députés de l'opposition. En effet, nous sommes conscients qu'une collaboration accrue est nécessaire pour offrir les services dont les Canadiens ont besoin pendant la pandémie.

Nous avons opté pour une aide directe. Je pense à la PCU, à la subvention salariale, au soutien direct pour les aînés, aux services de garde, aux familles, aux entreprises et bien plus encore. Je suis d'accord avec le député: nous devons saisir cette occasion et continuer de chercher des façons d'améliorer le système. Nous pourrions même faire fond sur des mesures que nous avons lancées à notre arrivée au pouvoir.

Mon collègue pourrait-il se prononcer sur la possibilité de poursuivre sur la lancée d'une bonne partie des politiques sociales que nous avons introduites ces derniers mois...

La vice-présidente: Le député de New Westminster—Burnaby a la parole.

M. Peter Julian: Madame la présidente, je ne suis pas en désaccord avec le député, mais nous avons soulevé à maintes reprises des questions à la Chambre qui ont été appuyées par tous les députés. En ce qui concerne les personnes handicapées, trois mois se sont maintenant écoulés depuis qu'une motion exhortant le gouvernement à mettre en place des programmes d'aide pour toutes les personnes handicapées au Canada a été adoptée à l'unanimité à la Chambre des communes.

Ordres émanant du gouvernement

Nous voilà trois mois plus tard, et les Canadiens handicapés ont du mal à mettre du pain sur la table et à garder un toit au-dessus de leur tête. Ils ne reçoivent toujours pas d'aide du gouvernement malgré la collaboration de tous les députés pour leur en offrir. Le gouvernement doit agir. Nous savons qu'il est en mesure de prendre des mesures rapidement. Lorsque les banques ont crié à l'aide, le gouvernement n'a pas hésité à leur accorder 750 milliards de dollars, soit trois quarts d'un billion de dollars, sans consulter les parlementaires. Le moment est venu pour le gouvernement d'agir. Les personnes handicapées...

La vice-présidente: Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Sherwood Park-Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la présidente, lundi dernier, j'ai eu l'occasion de visiter les installations de Suncor et de Shell dans ma circonscription, et j'ai vu les mesures d'adaptation incroyables que le secteur de l'énergie adopte afin que les gens puissent continuer de travailler. Une foule de mesures novatrices et de protocoles de sécurité ont été mis en place pour empêcher la propagation de la COVID-19. C'est ce qu'il faut faire en réalité: s'adapter pour que les gens puissent retourner au travail.

J'entends les députés du NPD dire qu'il faut profiter de cette occasion pour changer radicalement certains aspects de notre système social. Nous pouvons évidemment en débattre, mais j'espère que le député convient que notre objectif principal doit être d'offrir aux gens les meilleures occasions possible de travailler de façon sécuritaire en appuyant le déploiement de mesures d'adaptation. Cela exigera peut-être d'apporter certains changements et d'élargir les activités de certains secteurs.

Je me demande si le député pourrait indiquer s'il appuie la proposition des conservateurs d'offrir une prime de retour au travail afin que le retour au travail soit toujours une possibilité plus rentable pour la population.

M. Peter Julian: Madame la présidente, le député n'est pas sans savoir que j'ai travaillé pour l'industrie pétrolière et gazière, à la raffinerie Shellburn en Colombie-Britannique. Celle-ci est maintenant fermée, comme bien d'autres raffineries, parce que la fabrication et la transformation ont pratiquement été abolies dans ce secteur. Je suis un ardent défenseur de l'énergie propre et j'estime que les travailleurs du secteur de l'énergie doivent revenir au travail dans ce secteur.

Pour ce qui est des changements climatiques, sachons que l'urgence climatique coûte déjà 5 milliards de dollars par année à notre économie. Les choses ne feront que s'accélérer et ce montant atteindra la barre des 50 milliards de dollars au cours des deux prochaines décennies. Il faut donc agir dès maintenant, notamment en appuyant la transition vers l'énergie propre.

Le député parle également d'une transition relative à la PCU. Comme il le sait très bien, nous avons réclamé des mesures de transition dans le cadre de la subvention salariale, pour que celle-ci soit offerte à l'ensemble des entreprises et des organismes sans but lucratif. Le gouvernement n'a pas encore agi en ce sens, mais cela demeure notre priorité pour le moment.

• (1615)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la présidente, je tiens d'abord à mentionner que nous nous trouvons sur le territoire des Algonquins, et je veux encore une fois les re-

mercier sincèrement de leur patience et de leur générosité. *Meegwetch.*

Aujourd'hui, pour la première fois de l'histoire du Canada, nous examinons un portrait économique dressé et présenté par le ministre des Finances. Avant, on nous présentait des budgets complets, suivis d'énoncés économiques. Toutefois, je ne critiquerai pas la décision de nous présenter uniquement un portrait économique parce qu'il est difficile de savoir ce que l'on aurait pu faire de plus. C'est toujours plus utile d'avoir un maximum d'informations sur la situation économique, et de faire preuve d'un maximum de transparence. Il ne fait aucun doute que le ministre des Finances s'est mis très fréquemment à la disposition de tous les partis à la Chambre en cette période où nous naviguons en mer inconnue.

Il n'y a rien eu de parfait. Il aurait beaucoup mieux valu agir plus rapidement, mais personne n'a jamais eu à surmonter une épreuve comme celle-ci, aucun gouvernement et aucune génération avant nous ne l'a fait. Certes, il y a eu la peste noire, mais il n'y avait pas de réunions sur Zoom à l'époque, et il était absolument impossible de se fixer un cap. Je dirais donc que, dans l'ensemble, nous nous tirons aussi bien d'affaire, et même mieux, que tout autre gouvernement ou pays dans le monde. Ce n'est quand même pas peu dire, mais le portrait économique qu'on nous présente est manifestement très morose.

Nous avons maintenant une dette de plus d'un billion de dollars et le déficit cette année s'élève à 343 milliards de dollars. Sortir de cette crise ne sera pas facile. Cela dit, il est évident que notre santé économique est intrinsèquement liée à notre santé personnelle.

[Français]

Comme il est dit dans le rapport, « le chemin vers la reprise demeure incertain et fondamentalement lié aux résultats en matière de santé publique, qui eux aussi sont incertains ». C'est clair maintenant que nous vivons une pandémie.

[Traduction]

Plus rien n'est normal en ce moment. Ces dépenses ne sont pas normales. Tout cela n'a rien de normal. Toutefois, ce n'est pas la catastrophe. Il y a une issue à ce désastre économique, mais celle-ci dépend entièrement du chemin que nous emprunterons pour nous sortir du cauchemar sanitaire dans lequel nous nous trouvons.

[Français]

Il n'a jamais été aussi évident que l'économie passe au second plan par rapport à la nature. C'est la nature qui est le boss maintenant.

[Traduction]

Nous vivons à une époque qui rappelle à l'humanité, si elle avait besoin d'un tel rappel, que ce n'est pas elle qui commande. Nous avons beau avoir les meilleurs plans économiques et financiers, ou encore le meilleur ratio de la dette par rapport au PIB au sein du G7, comme c'était le cas avant la pandémie. Nous avons un bilan reluisant en matière d'emploi, alors que maintenant, nous avons un taux de chômage considérable.

Rien de tout cela n'était prévisible. Un virus microscopique, un parasite, a assailli l'humanité. Il ne s'en prend pas aux animaux. Pour une fois, ceux-ci sont épargnés. Ce virus cible les humains. Nous le propageons en voyageant. Nous le propageons dans nos collectivités. Nous avons appris toute une série de nouvelles expressions et avons dû aplanir la courbe.

La majorité des dépenses décrites dans ce document ont été approuvées à l'unanimité par le Parlement, ce qui est tout à notre honneur. Pour aider des millions de Canadiens à faire face à cette pandémie, nous avons déployé des mesures extraordinaires, des mesures dont le nom nous est désormais familier, comme la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU. Nous avons prévu de l'aide pour les entreprises au moyen du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Nous leur avons aussi offert de l'aide sous la forme d'une subvention salariale. Sans ces initiatives, l'économie serait dans un pire état qu'elle ne l'est maintenant, et le PIB aurait probablement baissé d'environ trois points de pourcentage de plus. C'est ce que nous révèle le portrait économique. Ces résultats encourageants en matière d'économie ont aussi des répercussions positives sur la santé parce que l'économie et la santé sont complètement interreliées.

Je tiens cependant à souligner que l'économie n'a aucune incidence sur l'urgence climatique. En tant qu'êtres humains, nous ne pouvons pas davantage réécrire le code génétique du virus de la COVID-19 que nous pouvons réécrire les règles de la chimie atmosphérique. Nous ne pouvons pas réécrire les règles de la physique voulant que l'urgence climatique représente une menace plus grave à notre survie à long terme que la COVID-19.

● (1620)

Nous pouvons revoir et, potentiellement, réécrire certaines de nos règles économiques parce que c'est nous qui les avons créées. Nous les avons inventées et nous pouvons les réexaminer. Nous pourrions certainement envisager, par exemple, qu'aujourd'hui est le bon moment pour ce faire. Lorsque nous parlons de menaces et de ralentissement économique sans précédent, il y a souvent quelqu'un pour dire, le directeur parlementaire du budget notamment, que la situation actuelle n'est pas comparable à celle de 2008-2009, mais plutôt, vraisemblablement, à celle de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Nos dépenses correspondent davantage à ce qu'on a vu alors. Notre relance ressemblera aussi plus à ce qu'on a vu à l'époque.

J'ai dit à la Chambre des communes il y a quelques mois, et je vais le redire, que le Canada devrait prendre l'initiative au niveau mondial ou du moins servir de catalyseur pour lancer une réflexion, à savoir si le temps n'est pas venu de tenir une autre conférence comme celle de Bretton Woods. Ne devons-nous pas repenser le rôle de la Banque mondiale? Les institutions de Bretton Woods ont été créées à l'époque afin de montrer la voie vers une relance économique soutenue après la guerre. C'était le travail du Fonds monétaire international de fixer les taux de change. Depuis la conférence de Bretton Woods, le FMI ne fixe plus les taux de change. Nous avons changé ces règles. Peut-être devrions-nous en changer d'autres.

Ce qui nous attend est une menace pour la vie de centaines de millions de personnes à l'échelle de la planète, en raison de la famine qui sévira après la pandémie. Je sais que les Canadiens pensent habituellement que nous ne pouvons pas leur demander, surtout en cette période de souffrance partout au pays, de penser aux plus démunis, mais nous devons le faire. Après la crise économique et la crise de la COVID-19, nous serons en meilleure posture que la vaste majorité des autres pays. Si des centaines de millions de personnes meurent de faim partout dans le monde, cela nous touchera sans aucun doute éventuellement. Toutefois, nous avons un rôle à jouer. Nous devons discuter de l'annulation de la dette de tous les pays en développement de façon à ce que les plus pauvres parmi

Ordres émanant du gouvernement

les pauvres aient une chance de survie, combinée à une aide additionnelle en matière de sécurité alimentaire afin d'éviter le décès de centaines de millions de personnes, comme le prédisent déjà les organismes de secours et d'aide alimentaire des Nations unies.

Nous devons aussi repenser à la question de l'équité au Canada. Ce document indique très clairement que Finances Canada comprend la nécessité des services de garde, et je n'ai jamais vu de document provenant de ce ministère qui souligne ce besoin de manière aussi évidente. Il est évident que les gens qui veillent à la prospérité et à la relance économiques comprennent que les parents ne peuvent pas retourner au travail si les écoles sont fermées, si les écoles ne sont pas sûres, si les garderies sont fermées ou s'ils ne peuvent pas trouver de place en garderie.

Il se trouve qu'un certain nombre de députés, hommes et femmes, sont aussi en mesure de le comprendre en ce moment. Les mères sont les plus susceptibles de rester à la maison. Si la situation défavorable et l'inaccessibilité des services de garde amènent les femmes à rester à la maison, cela représentera une menace démographique et économique jamais vue depuis les années 1960. Nous savons que nous ne pouvons pas nous permettre un tel revers économique. Nous savons que cela représente un recul inacceptable pour les droits des femmes. Nous devons assurer l'accès à des services de garde pour tous les enfants, et il faudra des solutions très créatives pour y arriver.

Le document fait état d'une « entente sur la relance sécuritaire », soit 14 milliards de dollars qui n'ont pas encore été affectés et qui n'ont pas encore été dépensés par le gouvernement fédéral pour aider les provinces. Toutefois, 14 milliards de dollars ne seront pas suffisants pour couvrir les sept volets indiqués, qui comprennent les services de garde, les congés de maladie et le renforcement de la capacité en matière de soins de santé, en particulier dans les maisons de soins de longue durée.

Je parlais récemment à Sharleen Stewart, qui est à la tête d'un syndicat qui représente 60 000 travailleurs, y compris des travailleurs des soins de longue durée partout au Canada. Elle m'a dit que la plupart de ces travailleurs ne sont pas encore retournés au travail, car ils ne pensent pas que les maisons de soins de longue durée soient un endroit sécuritaire pour eux.

● (1625)

Tant que les maisons de soins de longue durée seront gérées par des entreprises à but lucratif, nous ne pourrions avoir la certitude qu'on s'occupe bien des aînés ou que les travailleurs qui s'en occupent, les travailleurs de première ligne, sont en sécurité. Cela, c'est sans parler de la nourriture qu'on sert lorsque les propriétaires de ces maisons décident de trouver toutes sortes de moyens de réduire les coûts pour augmenter les profits.

Cette question doit être examinée au fédéral. Il faut trouver une façon d'établir des normes nationales en matière de maisons de soins de longue durée en vertu de la Loi canadienne sur la santé. Ces 14 milliards de dollars ne suffisent même pas à répondre aux seuls besoins des municipalités, qui sont un seul élément de la liste des sept priorités. Il faut faire plus. Nous devons être prêts à dépenser plus.

Ordres émanant du gouvernement

Sur ce, je vais maintenant aborder un point soulevé précédemment par mon collègue de New Westminster—Burnaby. Bien qu'on mentionne ici des fonds destinés aux personnes handicapées comme s'ils avaient été dépensés, rien n'a encore été fait pour elles. Le document que nous avons ici a été rédigé comme si les choses s'étaient passées différemment ici le 10 juin dernier.

Le 10 juin dernier dans cette enceinte, le gouvernement a accepté de retirer un élément de son projet de loi, un projet de loi qui n'était pas acceptable car il impliquait des mesures de récupération et des sanctions pénales liées à la Prestation canadienne d'urgence, objet de ma principale objection. Le gouvernement a alors proposé un projet de loi portant strictement sur cet élément, soit le paiement unique non imposable pour les Canadiens ayant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Pour ce faire, nous devons apporter un changement législatif permettant de communiquer les informations de l'Agence du revenu du Canada afin que la prestation unique puisse être versée aux personnes bénéficiant du crédit d'impôt pour personnes handicapées. N'oublions pas que ce n'est pas l'ensemble des personnes vivant avec un handicap au Canada qui ont besoin d'aide, mais au moins c'était un pas dans la bonne direction.

Je voulais franchir ce pas, et lorsque nous avons demandé le consentement unanime, nous ne l'avons pas obtenu. Honte à ceux qui ont dit non. Nous devons faire ce pas. Le leader du gouvernement à la Chambre des communes nous a soumis cette proposition aux fins de consentement unanime, et elle aurait dû être adoptée. Nous devons trouver un moyen d'aider les personnes handicapées, et nous devons le faire rapidement. Il y a un certain nombre de domaines qui ne sont pas encore couverts. Il y a des besoins qui ne sont pas satisfaits, et cela dans le contexte de la crise immédiate. Lorsque nous aurons dépassé le stade de la crise immédiate et que nous nous apprêtons à relancer l'économie, nous devons vraiment voir grand.

Je ne sais pas combien de députés ont remarqué la chronique de Brian Mulroney qui a été publiée il y a quelques semaines dans le *Globe and Mail* comme une publicité couvrant toute la dernière page du quotidien. J'étais heureuse qu'il réclame la création d'un revenu minimum garanti. Mes collègues sur les banquettes du Nouveau Parti démocratique appuient tous cette mesure, à l'instar des verts. Nous souhaitons ardemment que la Prestation canadienne d'urgence se transforme progressivement et rapidement en revenu minimum garanti. À l'autre endroit, le chef du Groupe des sénateurs indépendants a demandé au Bureau du directeur parlementaire du budget d'examiner ce dossier, et il a découvert que cette mesure serait moins coûteuse que la Prestation canadienne d'urgence. C'est sans compter les économies que l'on pourrait réaliser dans le système de santé public et le système correctionnel. Nous devons mettre en place un revenu minimum garanti dans le cadre de notre prochaine étape de transformation.

Le député de New Westminster—Burnaby a parlé de ce qui s'est passé à la Chambre à la fin des années 1960 et au début des années 1970, lorsque Tommy Douglas, David Lewis et le gouvernement du très honorable Lester B. Pearson ont posé les fondements de notre filet de sécurité sociale. Nous n'avons pas franchi d'étape de transformation importante depuis.

Nous devons instaurer un régime d'assurance-médicaments. Nous devons instaurer un revenu minimum garanti. Nous avons besoin de ces mesures pour redessiner l'avenir après la pandémie. Nous pouvons reconstruire quelque chose de mieux. Nous pouvons

progresser au lieu de revenir à la situation antérieure. Ce sont des idées qui circulent beaucoup ces jours-ci. Elles suscitent une discussion très animée, avec de solides échanges, qui sont loin d'être marginaux puisque Brian Mulroney lui-même, un ancien premier ministre progressiste-conservateur, y prend part en nous proposant certaines mesures. Nous devons voir grand et être audacieux. À cet égard, voici une expression qui me plaît bien: « Le gradualisme crée des améliorations graduelles ».

Chers collègues, ce n'est pas le temps des améliorations graduelles. Nous devons rebâtir l'économie et nous devons le faire sans oublier personne, y compris les plus démunis, peu importe où ils se trouvent dans le monde.

• (1630)

Nous devons intensifier nos efforts et adopter des mesures compatibles avec l'idée que « la lutte contre les changements climatiques ne peut pas attendre. » L'urgence climatique n'attendra pas. Les négociations sur le climat de 2020 ont été remises jusqu'en 2021, mais si nous décidons que les mesures pour lutter contre les changements climatiques peuvent aussi être repoussées jusqu'en 2021, nous jouerons dangereusement à la roulette russe avec l'avenir de nos enfants.

Dans les dépenses qu'il faudra inévitablement continuer de faire à l'avenir, nous devons miser sur les sources d'énergie renouvelable et sur l'efficacité énergétique pour tous les projets de construction et de rénovation. Il faut que nous nous inspirions des études réalisées dans le monde sur ce qui stimule le mieux l'économie, ce qui permet aux gens de retourner au travail et ce qui apporte de grandes améliorations, notamment les activités aussi simples que de planter des arbres, beaucoup d'arbres.

J'ai examiné ce portrait économique et budgétaire, et je le trouve encourageant. Très peu de gens trouveraient un déficit de 343 milliards de dollars encourageant, mais c'est le portrait économique auquel nous devons faire face. Compte tenu des indicateurs économiques et de notre force en tant que pays, je suis convaincue que nous sommes à la hauteur de la tâche qui nous attend.

Le Canada est très chanceux, puisqu'il jouissait d'une solide santé financière avant la pandémie. Comme de nombreuses entreprises sont encore en difficulté, il faut agir afin d'éviter des faillites. Il faut aussi aider les petites entreprises et voir à ce que les municipalités reçoivent le soutien dont elles ont besoin, ce qui signifie que le gouvernement fédéral doit continuer de dépenser. Autrement, s'il fallait écouter ceux qui agitent constamment le spectre du déficit, le Canada courrait le risque de sombrer dans une grande dépression.

Nous devons donc continuer sur la même voie et jeter un regard critique à la théorie monétaire qui a cours. Nous devons nous demander pourquoi il faut emprunter à des banques commerciales alors que, lorsqu'il est question de la richesse et la dette souveraines, nous pouvons nous prêter nous-mêmes l'argent. Les fonds peuvent provenir du Canada, ce qui nous évitera d'être à la merci des banques commerciales ou des chasseurs d'obligations de New York. Il est temps de nous demander comment agir à titre de nation souveraine. Comment pouvons-nous penser l'avenir avec enthousiasme, au lieu d'agir comme des comptables bornés ou des gens étroits d'esprit et dépourvus de toute vision? Pour y arriver, nous devons aborder la situation de manière aussi positive que possible. Nous devons être novateurs.

Lorsque l'on considère le problème de la réouverture des écoles, nous savons que les écoles ne peuvent pas rouvrir, parce qu'elles n'offrent pas assez d'espace pour la distanciation sociale des enfants. Les écoles sont petites comparativement à l'espace qui sera nécessaire. Nous devons cesser de nous arrêter aux obstacles que posent les sphères de compétences et faire preuve de créativité. Où y a-t-il beaucoup d'espace vide pour les écoliers? Je pense aux centres de congrès qui demeureront vides. Ne pouvons-nous pas pour une fois penser au-delà des limites constitutionnelles et de celles des sphères de compétence, et déclarer qu'il y a urgence? Si nous voulons que les enfants retournent à l'école et que des enseignants reviennent enseigner — ce que souhaitent les enseignants —, quels actifs pouvons-nous mobiliser rapidement? Nous sommes au début de juillet. La rentrée scolaire est censée avoir lieu en septembre. Je ne vois personne proposer un véritable plan. Oui, il nous faut des services de garde; oui, les écoles doivent rouvrir; oui, les gouvernements fédéral et provinciaux et les municipalités doivent collaborer avec les gouvernements autochtones, les Métis, les Inuits et les Premières Nations. Tous les groupes de Canadiens intelligents, innovateurs et créatifs doivent être présents à la table, non pas pour se dénigrer mutuellement, mais pour s'entraider, parce qu'en tant que Canadiens nous savons à quel point nous sommes bénis.

Nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge, et nous avons au moins compris que nous devons écouter les scientifiques. Il faut écouter les recommandations des scientifiques concernant la COVID-19, mais aussi concernant l'urgence climatique. Nous devons nous tourner vers les moyens les plus innovateurs et créatifs pour relancer l'économie.

Je suis contente d'avoir pu exposer quelques-unes de mes réflexions sur le portrait économique d'aujourd'hui, et j'espère que tout le monde a pu les entendre. Nous devons nous contenter d'un simple cliché au lieu d'un portrait en Kodachrome, qui nous offrirait le spectre complet des couleurs.

• (1635)

Mme Gudie Hutchings (Long Range Mountains, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir d'écouter ma collègue et amie de Saanich—Gulf Islands. Ma circonscription se trouve sur l'une des côtes du pays, et la sienne, sur l'autre.

Je suis à Ottawa depuis quelques jours pour assister aux réunions du comité de la condition féminine. Nous avons eu une excellente idée des répercussions que la COVID-19 a pu avoir sur les femmes de partout au pays, qu'il s'agisse des Autochtones, des femmes de couleur, de celles qui font leur entrée sur le marché du travail ou de celles qui y sont depuis déjà longtemps. Plus tôt aujourd'hui, le ministre des Finances a lui aussi évoqué les terribles effets de la pandémie sur les Canadiennes.

Maintenant que le pays est sur la voie de la relance, j'aimerais savoir si ma collègue aurait un conseil pour la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres afin que les femmes ne soient plus désavantagées et pour que l'économie reparte du bon pied, car nous savons qu'elles auront un rôle important à jouer.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, j'aimerais remercier la députée de Long Range Mountains.

Ce document est exceptionnel pour son analyse approfondie fondée sur les sexes. Je ne me rappelle pas avoir déjà vu quelque chose d'aussi bien fait que l'annexe 1, pour les gens qui regardent de la maison. On y retrouve une ventilation par programme, par secteur,

Ordres émanant du gouvernement

pour expliquer comment la pandémie de COVID-19 a affecté les femmes, de façon à ce que l'analyse comparative entre les sexes soit claire.

Je résumerais la solution à ceci: services de garde d'enfants. Les femmes en ce moment sont à risque de ne pas pouvoir retourner au travail parce qu'il n'y a personne d'autre qu'elles pour prendre soin des enfants, et nous avons besoin de services de garde d'enfants.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, la députée a mentionné certaines attitudes que je trouve importantes. Il s'agit de la nécessité d'être créatif et positif.

En ce qui concerne la nécessité d'être créatif, je regrette que la créativité n'ait pas été davantage au rendez-vous pour permettre au Parlement de siéger au cours des trois derniers mois. Les députés auraient ainsi pu tenir des débats approfondis et fréquents, y compris sur les initiatives parlementaires et autres, alors que le pays était confronté à une crise sans précédent.

En ce qui concerne la présence des députés, je connais un certain nombre de députés qui ne figurent pas au compte rendu, comme l'ont mentionné quelques collègues, parce qu'ils ont dû regarder les débats sur la chaîne CPAC en raison de difficultés techniques. J'aurais souhaité qu'il y ait davantage de créativité dans cette enceinte.

Pour répondre plus précisément à ma collègue d'en face, je pense que libérer cet esprit d'entreprise positif est absolument essentiel à une bonne reprise. Je sais qu'il existe de nombreux exemples dans le secteur de l'énergie de ma circonscription, comme la science de l'environnement de pointe qui fait progresser le secteur canadien de l'énergie de classe mondiale, mais nous avons besoin d'un plan pour continuer dans cette direction. Malheureusement, la mise à jour financière d'aujourd'hui n'a pas présenté de plan pour aller de l'avant. C'est un document qui n'apporte rien de nouveau.

Je me demande si la députée est d'accord avec moi sur le point suivant. Ces derniers mois, le personnel du ministère des Finances, qui compte plus de 700 employés, aurait pu travailler sur un budget. Nous aurions pu siéger pendant l'été pour en débattre — j'aurais certainement été heureux de le faire. Ainsi, en tant que Canadiens et députés, nous aurions eu accès au plan d'avenir pour notre pays au lieu de nous contenter d'un égoportrait fiscal se limitant à décrire l'explosion de la dette qui s'alourdira de quelque 350 milliards de dollars.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Battle River—Crowfoot de me donner l'occasion parfaite pour affirmer que je ne vois pas comment nous pouvons siéger en personne à la Chambre sans mettre en péril la santé des gens de nos circonscriptions et notre propre santé.

Je ne comprends pas pourquoi les conservateurs s'entêtent à dire que nous pourrions siéger ici. Tout ce dont nous avons besoin, et je supplie le député de Battle River—Crowfoot de se faire la voix de la raison au sein de son caucus, c'est d'une façon de voter à distance. Les députés de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique tiennent des votes à partir de la maison, et ce, même si certains se trouvent en région éloignée. On vote à distance en Colombie-Britannique. D'autres pays le font aussi.

Ordres émanant du gouvernement

Si le vote à distance était possible, nous pourrions présenter des projets de loi d'initiative parlementaire. Nous pourrions présenter la mesure législative qui traîne depuis longtemps pour réformer l'aide médicale à mourir, dont on a désespérément besoin. Nous pourrions présenter le projet de loi nécessaire pour édicter la loi sur la responsabilité climatique. Nous sommes ici, incapables d'adopter ne serait-ce qu'une mesure pour permettre au gouvernement du Canada de savoir qui sont les bénéficiaires du crédit d'impôt pour personnes handicapées parce que le consentement unanime n'a pas été accordé. Nous devons être en mesure de voter à distance en temps de pandémie, et seulement dans ces circonstances. Pendant une pandémie, la Chambre doit pouvoir fonctionner pleinement.

• (1640)

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je voulais simplement revenir sur ce qu'a dit la députée de Saanich—Gulf Islands et lui poser quelques questions. J'ai été touchée par les commentaires du député de Burnaby-Sud, du député de New Westminster—Burnaby et de la députée de Saanich—Gulf Islands concernant l'occasion de rebâtir en mieux qui se présente à nous.

Une des choses que j'ai remarquée, c'est que nous sommes présentement en face d'une pandémie mondiale qui nécessitera une réponse mondiale. Nous comprenons que le Canada n'arrivera pas à endiguer la pandémie en s'isolant.

J'ai vraiment aimé les commentaires de la députée, mais je me demande si elle conviendra avec moi qu'il faudrait réitérer notre engagement envers les objectifs du développement durable. Je parle du forum politique de haut niveau des Nations unies, qui se tiendra par Internet, évidemment.

La députée croit-elle, elle aussi, qu'il faudrait réaffirmer notre engagement envers les objectifs de développement durable et consacrer possiblement 1 % de nos dépenses liées à la COVID, seulement 1 %, à des mesures d'aide internationale pour ceux qui en ont terriblement besoin présentement?

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je tiens aussi à remercier la députée d'Edmonton Strathcona de son leadership dans les dossiers liés à l'élimination de la pauvreté à l'échelle mondiale.

Je porte cette épinglette. Pour les gens qui se posent la question, le directeur national de santé publique du Québec porte une épinglette identique, et les gens me demandent si je l'ai obtenue au Québec. Elle représente les 17 objectifs de développement durable que le Canada s'est engagé à atteindre. Nous devrions renouveler notre engagement à les atteindre. Il convient tout à fait de dire que notre objectif à long terme devrait être de consacrer 0,7 % de notre revenu national brut à l'aide au développement à l'étranger et que, en cette période de pandémie, 1 % des dépenses liées à la COVID devraient et doivent servir à l'atteinte des objectifs de développement durable.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, je veux vous faire part d'une statistique intéressante provenant de la chambre de commerce de Surrey, en Colombie-Britannique. Depuis le début de la pandémie, la Colombie-Britannique a perdu environ 350 000 emplois, mais de ce nombre, environ 250 000, ou 72 %, étaient des emplois précaires.

Je pense que nous pouvons faire mieux à l'avenir, et j'aimerais entendre les commentaires de la députée de Saanich—Gulf Islands à ce sujet. En plus d'améliorer la situation des gens occupant des emplois précaires, nous pouvons aussi lutter contre ce gaspillage de

ressources humaines au Canada. En effet, ces gens gaspillent leur énergie à faire un travail dont la valeur est relativement peu élevée. Je me demande si la députée a une idée de ce qui pourrait être fait à l'avenir pour tirer ces personnes vers le haut, ce qui permettrait aussi de tirer tout le pays vers le haut.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le député de Fleetwood—Port Kells a tout à fait raison. Nous en avons déjà discuté. Par le passé, nous nous sommes contentés de ce qui ne convenait pas, en pensant que c'était normal. Les foyers de soins de longue durée ne convenaient pas, pas plus que le fait que des personnes tirent de l'arrière dans notre économie et qu'elles soient laissées pour compte. La situation ne convenait pas non plus pour les personnes aux prises avec la crise des opioïdes.

Pensons aux jeunes, notamment, qui font partie de ce qu'on qualifie d'économie des petits boulots, occupant des postes très précaires, sans aucune sécurité d'emploi. L'une des meilleures solutions réside dans un revenu minimum garanti, qui fournirait à tous le strict minimum pour subvenir à leurs besoins fondamentaux et demeurer au-dessus du seuil de la pauvreté, et au-delà duquel il leur serait possible de gagner un revenu.

Le monde du travail allait changer bientôt, de toute manière, à cause de l'intelligence artificielle. Le Congrès du travail du Canada a fait une grande étude à ce sujet. Nous devons anticiper des vents contraires assez importants auxquels nous n'avons pas encore été confrontés, comme l'intelligence artificielle et une urgence climatique, alors que nous continuons à lutter contre la pandémie. Cela signifie que nous devons créer un filet de sécurité sociale qui ferait en sorte que tous les Canadiens aient un toit au-dessus de leur tête et de quoi nourrir leurs enfants. Une fois cela acquis, ils pourront continuer à travailler et décider comment gagner de l'argent. Qu'ils soient entrepreneurs, enseignants ou travailleurs de la santé de première ligne, ils doivent savoir que leur situation n'est pas précaire au point qu'un seul chèque de paie perdu les ferait passer entre les mailles du filet.

• (1645)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, ma collègue a soulevé de nombreuses questions. J'aimerais revenir sur les soins de longue durée; c'est manifestement une question importante lorsqu'il s'agit de déterminer comment nous pouvons mieux soutenir la population. En nous penchant sur les différences entre les soins de longue durée offerts par les organismes privés à but lucratif et ceux offerts par les organismes publics, nous oublions parfois que nombre de services sont offerts par des organismes privés sans but lucratif qui, de façon générale, s'engagent beaucoup plus au chapitre des heures de travail bénévole et du soutien communautaire, ce qui peut produire d'excellents résultats.

Cependant, nous avons aussi un problème, comme en témoigne la situation au Delta Hospice, un établissement à proximité de l'endroit où le traversier amène probablement la députée lorsqu'elle se rend à Vancouver. Le problème, c'est que, lorsque quelque chose risque d'empêcher des organismes de mener leurs activités dans le respect de leurs propres valeurs, cela décourage certains d'entre eux de contribuer aux soins offerts par le secteur privé sans but lucratif.

La députée convient-elle que nous devrions accroître la participation des organismes privés sans but lucratif, et que, pour ce faire, nous pourrions notamment assurer la protection de la liberté de conscience de ceux qui, de façon bénévole, consacrent leur temps et leurs efforts à offrir de bons soins de longue durée aux aînés?

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député sur le rôle joué par les organismes privés sans but lucratif. Dans ma circonscription, on trouve de merveilleux établissements de soins administrés par des sociétés sans but lucratif, plutôt que par des organismes gouvernementaux.

Je conviens que nous devons protéger la liberté de conscience des travailleurs. Cependant, c'est beaucoup plus difficile à faire au niveau institutionnel. Par ailleurs, je ne crois pas être sur la même longueur d'onde que le député pour ce qui est des raisons indirectes, mais peut-être fondamentales, qui l'ont poussé à poser sa question.

Je conviens toutefois que nous devons tenir compte des établissements de santé privés à but non lucratif et vraiment souligner le travail de leurs bénévoles.

[Français]

Le Président: Il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre que les délibérations relatives à la motion sont terminées et que la motion est réputée retirée.

* * *

[Traduction]

PRIVILÈGE

LA RÉPONSE DU PREMIER MINISTRE

Le Président: J'aimerais faire une déclaration au sujet de la question de privilège qui a été soulevée le 8 juillet 2020 par le chef de l'opposition concernant des propos tenus en comité plénier.

J'aimerais revenir sur la question de privilège qui a été soulevée plus tôt par le chef de l'opposition concernant des réponses prétendument trompeuses qui ont été fournies à la Chambre. On a déjà soulevé des allégations de cette nature à la Chambre dans le passé. Dans certains cas, le Président a conclu, de prime abord, que la question de privilège était fondée, et dans d'autres, il a estimé qu'il s'agissait uniquement d'un désaccord quant aux faits.

Toutefois, ce qui est particulier dans le cas d'aujourd'hui, c'est que la question de privilège a été soulevée en comité plénier, et que la procédure à suivre à cet égard y est bien différente de celle de la Chambre.

[Français]

Pour ajouter à la complexité de la situation, les travaux du comité plénier aujourd'hui et prévus plus tard cet été sont strictement régis

Privilège

par un ordre de la Chambre qui limite ses délibérations et fait en sorte qu'il doit maintenant lever sa séance. Cependant, selon la même motion, le comité plénier doit se réunir à nouveau dans deux semaines.

[Traduction]

Par conséquent, avec l'indulgence des députés, je propose d'étudier la question davantage et de revenir au comité avec une décision à la prochaine séance. Je remercie les députés de leur attention.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

J'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles le *Portrait économique et budgétaire 2020*.

• (1650)

Le Président: Avant que la Chambre ajourne, j'aimerais prendre un instant pour souligner l'importance de la séance d'aujourd'hui.

[Traduction]

Bien que les députés soient peut-être habitués à ce format hybride pour le Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19, il s'agit aujourd'hui de la première séance hybride de la Chambre des communes. Même si le format d'aujourd'hui était réduit, il est impressionnant de constater la façon dont cette institution s'adapte pour relever les défis que présentent ces temps exceptionnels tout en maintenant nos importantes traditions, procédures et pratiques.

[Français]

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements et ma reconnaissance aux employés dévoués de l'Administration de la Chambre, du Service de protection parlementaire et de l'équipe d'interprétation qui ont travaillé d'arrache-pied pour préparer cette séance spéciale.

[Traduction]

Par conséquent, conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai 2020, la Chambre s'ajourne au mercredi 22 juillet 2020, à midi.

(La séance est levée à 16 h 51.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 8 juillet 2020

Les travaux de la Chambre

M. Rodriguez	2535
Motion	2535
Adoption de la motion	2535

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La pandémie de COVID-19 et d'autres sujets

Étude en comité plénier des questions liées à la pandémie de COVID-19 et d'autres sujets sous la présidence de M. Anthony Rota	2535
M. Scheer	2536
M. Trudeau	2536
M. Blanchet	2537
M. Trudeau	2537
M. Singh	2537
M. Trudeau	2537
M. Poilievre	2538
Mme Chagger	2538
M. Deltell	2539
M. Rodriguez	2539
Mme Chagger	2539
Mme Fortier	2540
Mme Dancho	2540
Mme Chagger	2540
M. Barrett	2540
Mme Chagger	2540
M. Sweet	2541
M. Champagne	2541
M. Genuis	2542
M. Champagne	2542
M. Cumming	2542
Mme Fortier	2542
M. Kelly	2543
Mme Fortier	2543
M. Duclos	2543
M. Barsalou-Duval	2543
M. Garneau	2543
Mme Gill	2544
M. Rodriguez	2544
Mme Lambropoulos	2544
Mme Hajdu	2544
M. Hardie	2545
M. Duclos	2545
Mme Gazan	2545
Mme Qualtrough	2545
Mme Fortier	2545
M. Blaikie	2546
Mme Hajdu	2546
M. Falk (Provencher)	2546
Mme Lebouthillier	2546
M. Blair	2547
Mme Shin	2547
Mme Jordan	2547
M. Guilbeault	2547
Mme Anand	2547

M. Généreux	2547
M. Duclos	2547
M. Bains	2547
Mme Chagger	2548
M. Carrie	2548
M. Blair	2548
Mme Qualtrough	2548
Mme Joly	2548
M. Viersen	2548
Mme. Fortier	2548
Mme Freeland	2549
M. Lawrence	2549
Mme Hajdu	2549
Mme Findlay	2549
M. Garneau	2550
Mme Hajdu	2550
M. Lewis	2550
Mme Fortier	2550
Mme Joly	2550
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2550
M. Blair	2551
M. Rodriguez	2551
Mme Mathysen	2551
M. Hussen	2551
Mme Chagger	2552
M. Duvall	2552
Mme Tassi	2552
M. Blanchette-Joncas	2553
M. Garneau	2553
Mme Michaud	2553
M. Garneau	2553
M. Hussen	2554
M. Dalton	2554
Mme Hajdu	2554
Mme Qualtrough	2554
M. Blair	2554
M. McLean	2554
Mme Chagger	2554

Privilège

La réponse du premier ministre

M. Scheer	2555
-----------------	------

L'affaire du gouvernement n° 8

Étude de l'affaire du gouvernement no 8 par la Chambre, en comité plénier, sous la présidence de M. Anthony Rota	2556
M. Rodriguez	2556
Motion	2556
M. Morneau	2556
M. Scheer	2558
M. Therrien	2559
M. Julian	2559
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2560
M. Scheer	2560
M. Lamoureux	2562
M. Therrien	2562

M. Poilievre	2563	Affaire du gouvernement n° 8	
M. Lamoureux	2564	M. Singh	2569
M. Ste-Marie	2564	M. Lamoureux	2571
Mme McPherson	2564	M. Deltell	2571
Privilège		M. Kurek	2571
La distribution du document sur les finances		M. Julian	2572
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	2565	M. Lamoureux	2573
M. Lamoureux	2565	M. Genuis	2574
L'affaire du gouvernement n° 8		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2574
M. Poilievre	2565	Mme Hutchings	2577
M. Ste-Marie	2565	M. Kurek	2577
M. Lauzon	2567	Mme McPherson	2578
M. Généreux	2568	M. Hardie	2578
M. Julian	2568	M. Genuis	2578
Mme DeBellefeuille	2568	Privilège	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2569	La réponse du premier ministre	
Privilège		Le Président	2579
La distribution du document sur les finances			
M. Barrett	2569		

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>